La LIBERTÉ

Vol. 87 n°34 • du 8 au 14 décembre 2000 • **SAINT-BONIFACE** **88 ¢ + taxes**

Le grenier de grand-maman

Eveline et Armand Lévesque font un retour dans le temps grâce à leur nouvelle entreprise Olde Rose. Leur petit commerce de Sainte-agathe offre une diversité d'antiquités et d'objets de collection.

■ Page 25.

Citation de la semaine

« Ce n'est pas avec 6,25 $ de l'heure que les travailleurs pourront se bâtir des gros plans de retraite. »

L'avocat spécialisé en relations du travail, Paul McKenna, commente la hausse du salaire minimum qui passera à 6,25 $ de l'heure à compter du 1er avril 2001.

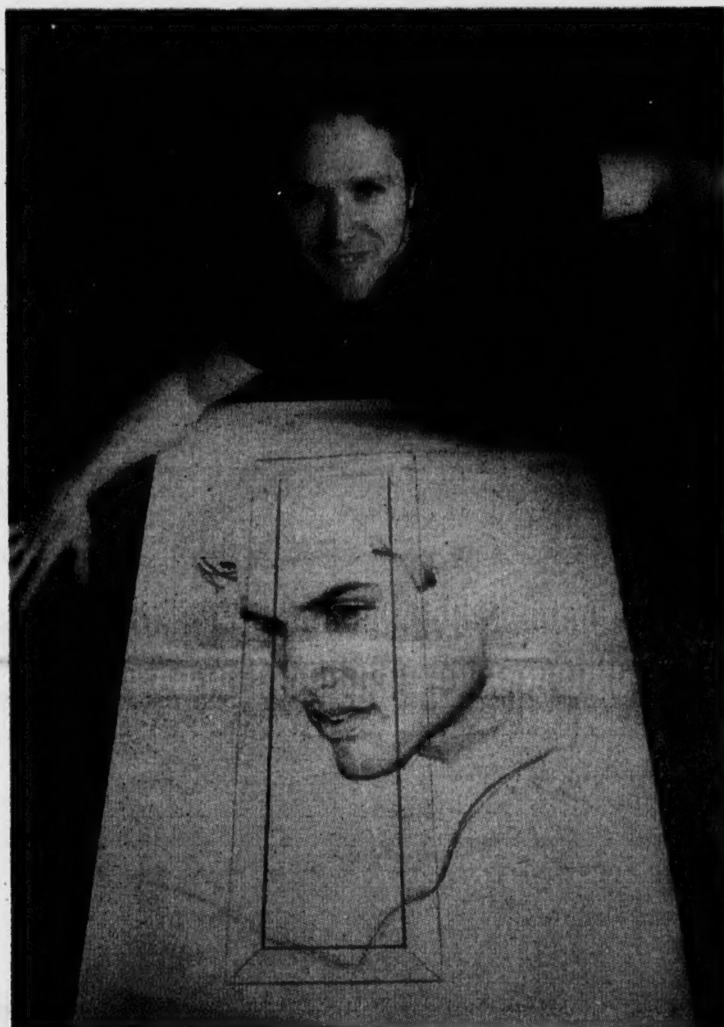
■ Page 27.

Le SOMMAIRE

Comment nous joindre ?
Téléphone : 237-4823
Télécopieur : 231-1998
Sans frais : 1-800-523-3355
la_liberte@presse-ouest.mb.ca

Les trois Michel-Ange





photos: Sandra Poirier

Michel Saint-Hilaire, Michelle Maynard et Mike Johnston présentent une exposition conjointe dans le quartier de la Bourse. Les personnes intéressées pourront y voir des vêtements de haute couture, des dessins, des portraits et des murales. L'exposition est présentée le 14 décembre. ■ **Page 13.**

Baisse du compte de taxes

La Ville de Winnipeg a présenté son budget qui prévoit une réduction de 2 % de la taxe foncière, un gel de la taxe d'affaires et le maintien des services publics.

■ **Page 3.**

Ça bouge à Saint-Vital

Les responsables de la construction de l'école secondaire et du centre communautaire de Saint-Vital sont encouragés par leurs dernières rencontres avec les trois paliers de gouvernement.

■ **Page 5.**

Un Coeur d'or

Le conseil des Chevaliers de Colomb de Saint-Bonifaice, le conseil Goulet, a remporté un prix international pour ses activités entourant le programme *Dames de Coeur*, programme initié à Sainte-Anne.

■ **Page 19.**



photo: Hubert Pantel

Un franc succès

Le radiothon de Francofonds qui s'est déroulé le 3 décembre sur les ondes de CKSB a été un grand succès. Les organisateurs de l'événement ont réussi à dépasser leur objectif de 70 000 $. En fait, Francofonds a recueilli plus de 78 000 $. Sur la photo, le président de Francofonds, Michel Monnin et la présidente de la campagne 2000 de Francofonds, Mariette Mulaire, acceptent un chèque de 2 000 $ des mains du président de Presse-Ouest Limitée, Hubert Bouchard et du rédacteur en chef du journal *La Liberté*, Daniel Bahuaud.

CENTRE TACHÉ

Objectif en vue !

Claude HEPPELLE

Le Centre Taché de Saint-Boniface n'est qu'à 26 000 $ d'assurer la construction de salles à dîner pour ses 200 résidents de longue durée. L'organisme doit recueillir 10 % des 3,5 millions $ nécessaires auprès de la communauté avant que ne puisse commencer la construction. Le restant de coûts sera assumé par la province du Manitoba.

« Jusqu'ici, tout va très bien, indique le directeur général du Centre Taché et du Foyer Valade, Francis Labossière. Nous avons reçu une réponse très favorable des individus, des familles, des corporations et des fondations de la communauté. On est confiant de d'atteindre notre objectif sous peu. »

Le directeur général aimerait pouvoir atteindre l'objectif du prélèvement *Opération brique-don* d'ici le temps des Fêtes, mais n'est pas certain si ce sera possible. « Chose certaine, dit-il, nous allons commencer à accepter des soumissions des contractuels cette semaine, et si tout va bien la construction débutera en février. »


Archives La Liberté

Le directeur général du Centre Taché et du Foyer Valade, Francis Labossière : « Si tout va bien la construction débutera en février. »

Francis Labossière estime que la construction durera un an et que le tout sera complété en février 2002.

Il est encore possible de contribuer à *Opération brique-don*. Il s'agit d'envoyer un chèque ou mandat-poste au Centre Taché ou d'appeler la coordonnatrice de développement du fonds Nicole Koswin en composant le 233-3692.

Coup d'œil national



michelavigne@hotmail.com

La relève francophone...

En collaboration avec la Division scolaire franco-manitobaine, *La Liberté* vous présente les classes de maternelle de nos écoles francophones. Au cours des prochaines semaines, découvrez avec nous qui seront les acteurs de demain. Cette semaine, nous vous présentons les élèves de la maternelle de



(Par ordre alphabétique)

Chélyne Badiou, Jérémie Badiou, Tyler Bibault, Monique Chappellaz, Jamie Clark, Justin Comte, Matthew Comte, Michel Comte, Philip Côté, Sydney Cowper, Breanne Desrochers, Christian Grenier, Colin Grenier, Deven Grenier, Vincent Grift, Denis Lesage, Jacqueline Painchaud, Brandi Richardson, Cody Turn Bull, Pierre Vuignier.

La LIBERTÉ

Journal hebdomadaire publié le vendredi par Presse-Ouest Limitée

C. P. 190
383, boulevard Provencher
Saint-Boniface (Manitoba)
R2H 3B4

Directeur : **Pascal DUBÉ** • Rédacteur en chef : **Daniel BAHUAUD** • Journalistes: **Sandra POIRIER** et **Érick THÉBERGE** • Correcteur et journaliste : **Claude HEPPELLE** • Caricaturiste: **Cayouche (Réal BÉRARD)** • Bicolo: **Roxanne BOUCHARD** et **Véronique TOGNERI** • Chef de la production et coordonnatrice de la publicité: **Véronique TOGNERI** • Secrétaire administrative: **Roxanne BOUCHARD** • Publicité: **Pascal DUBÉ** • Développement de photos: **Hubert PANTEL**.

Les bureaux sont situés au **383, boulevard Provencher** et sont ouverts de **9 h à 17 h du lundi au vendredi** • Toute correspondance doit être adressée à **La Liberté, Case postale 190, Saint-Boniface (Manitoba) R2H 3B4** • Les lettres à la rédaction seront publiées si leur contenu n'est pas diffamatoire et leur auteur(e) facilement identifiable • Téléphone: **(204) 237-4823** • Sans frais: **1-800-523-3355** • Télécopieur: **(204) 231-1998**.

L'heure de tombée pour les annonces est le lundi à midi. La direction se réserve le droit de refuser toute annonce envoyée après cette échéance ou d'imposer une surcharge de 10 %. • Nos annonceurs ont jusqu'au mercredi de la semaine suivante pour nous signaler toute erreur de notre part. La responsabilité du journal se limitera au montant payé pour la partie de l'annonce qui contient l'erreur.

L'adresse Internet: **http://www.presse-ouest.mb.ca** • Courrier électronique: Administration : **la_liberte@presse-ouest.mb.ca** • Rédaction : **redaction@presse-ouest.mb.ca** • Département graphique : **production@presse-ouest.mb.ca**

L'abonnement annuel: **Manitoba:** 28,50 $ (TPS et taxe provinciale incluses) • **Ailleurs au Canada:** 32,10 $ (TPS incluse) • **États-Unis:** 90 $ • **Outre-mer:** 125 $ • Les abonné.e.s manitobain.e.s qui passeront une partie de l'année aux États-Unis devront payer un supplément de 5 $ par mois • Les changements d'adresse pour les abonnements doivent nous parvenir AU MOINS DIX JOURS avant la date de déménagement.

Le journal LA LIBERTÉ est imprimé sur les presses de **Derksen Printers à Steinbach.**

N° de la convention: 1374079 • PAP 7996

ISSN 0845-0455




OPSCOM
Représentation nationale:
1-800-2OPSCOM
(613) 241-5700


Fondation Donatien Frémont

Budget municipal

Un message positif aux propriétaires

Bien qu'elle ne soit pas énorme, la baisse de 2 % de l'impôt foncier annoncé par la Ville de Winnipeg se veut un signe.

Érick THÉBERGE

Le comité exécutif de la Ville de Winnipeg a annoncé, le 29 novembre, qu'il prévoit une diminution de 2 % de l'impôt foncier pour l'exercice financier 2001-2002. En plus de cette réduction, la mise à jour du budget de fonctionnement prévoit le gel de la taxe d'affaires pour la sixième année et le maintien des services existants dans les bibliothèques, les piscines, les patinoires et les autres installations récréatives.

La présidente de l'Association des résidants du vieux Saint-Boniface, Monique Mulaire, s'est dit satisfaite de l'annonce faite par le maire de Winnipeg, Glen Murray. « La Ville annonce qu'elle réduit l'impôt foncier sans aucune réduction de service, dit-elle. C'est un signe de bonne gestion. »

De son côté, le président de la corporation de développement économique Riel, Raymond Simard, a accueilli la nouvelle avec prudence. « Même si la baisse n'est pas importante, c'est une bonne nouvelle pour le secteur résidentiel puisque qu'elle représente un message positif de la part de la Ville aux winnipegois, pense-t-il. On constate que la Ville se serre la ceinture en baissant les impôts fonciers tout préservant les services.

« J'aurais aimé toutefois voir la Ville envoyer un message plus rassurant aux gens d'affaires, ajoute-t-il. En raison d'un fardeau fiscal moins lourd, beaucoup entrepreneurs s'installent de plus en plus dans les municipalités de la couronne de Winnipeg, comme Île-des-Chênes. »

D'autre part, la Ville de Winnipeg prévoit aussi une hausse de ses dépenses. Elle entend augmenter de près de 2 millions $ le budget du service de police et d'attribuer 3 millions $ au transport en commun. Selon Monique Mulaire et Raymond Simard, le risque de plonger Winnipeg dans une série de dépenses qui entraînerait des déficits n'est pas à craindre.

« L'équipe de Glen Murray a fait beaucoup d'efforts pour éliminer les gaspillages de fonds publics, estime Monique Mulaire. Il faut analyser où les dépenses sont faites. Il y a de l'amélioration à faire, mais le maire tire bien son épingle du jeu. »

Raymond Simard ajoute que « la Ville a été en mesure de rationaliser ses coûts tout en éliminant les gaspillages, ce qui permet le maintien des services publics. »

Toutefois, Monique Mulaire et Raymond Simard craignent que cette réduction ne soit diluée par une éventuelle augmentation des taxes scolaires. « C'est malheureux, et c'est une situation qui devrait être étudiée de fond en comble », pense Monique Mulaire.

Raymond Simard ajoute que seule une pression des contribuables sur les commissions scolaires pourrait redresser la situation. « Quand les citoyens voient les efforts faits par l'administration municipale pour éliminer les dépenses inutiles tout en maintenant les services, dit-il, je crois que ça leur donne l'envie d'exiger que les commissaires scolaires améliorent aussi leur gestion. »

« Je suis heureuse de constater que le maire et son exécutif tiennent leurs promesses électorales. C'est très rare que ça arrive et on doit le reconnaître », termine Monique Mulaire.



Archives La Liberté

Monique Mulaire est satisfaite de la baisse de 2 % de l'impôt foncier annoncée par la Ville de Winnipeg.

Éditorial

Quelles priorités ?

À la lecture du discours du trône présenté par le Premier ministre Gary Doer le 5 décembre, c'est à croire que l'eau potable et la forêt boréale du Manitoba sont les deux grandes priorités du gouvernement pour la prochaine session parlementaire. N'ajustez pas votre Liberté, vous avez bien lu, l'eau et la forêt boréale !

Voici d'ailleurs des extraits du discours du trône :

« La protection des ressources en eau du Manitoba est une priorité essentielle. L'année dernière, votre gouvernement a interdit l'exportation en vrac de l'eau du Manitoba. Cet automne, il a entrepris une étude environnementale exhaustive du bassin de la rivière Assiniboine. Cette année, de nouvelles stratégies pour améliorer la protection de notre eau potable, de nos lacs et de nos rivières seront présentées.

par Pascal DUBÉ

« La deuxième priorité de votre gouvernement est la santé de nos forêts boréales. Des forêts et des lacs sains représentent un élément important de notre qualité de vie et une attraction clé pour les touristes. »

Le discours met également l'accent sur le fait que l'hydroélectricité représente un choix énergétique propre, dont les coûts seront ajustés pour que les résidants des régions rurales aient accès à des prix concurrentiels par rapport au milieu urbain. Le gouvernement veut également introduire un projet de loi qui exigerait qu'un vote référendaire ait lieu avant de pouvoir privatiser les grandes sociétés d'État tel Manitoba Hydro.

Pardonnez mon manque de sensibilité pour les causes écologiques et la sécurité d'emploi des employés de Manitoba Hydro, mais je crois qu'il y a des besoins beaucoup plus importantes aux yeux des Manitobains que la forêt boréale et la privatisation possible de Manitoba Hydro. En situation de surplus budgétaire, le gouvernement n'aurait-il pas de plan à moyen et à long terme en ce qui à trait aux soins de santé et aux réductions d'impôts ?

On nous présente bien quelques peccadilles, comme le prolongement du congé parental sans solde qui passera de 17 à 37 semaines (cette mesure est cependant toujours inférieure à ce qui est offert par le fédéral), le dévoilement d'un Plan de recrutement de médecins et l'annonce de nouvelles mesures pour améliorer la transparence et l'obligation de rendre des comptes en ce qui concerne les investissements dans le domaine de la santé. Mais il n'y a rien dans ce discours qui nous amènerait à se jeter en bas du pont Provencher !

Pour ce qui en est des réductions d'impôts, le discours du trône est pratiquement muet. Le gouvernement se borne à dire que « le Manitoba se classe au deuxième rang au Canada pour ce qui est de la valeur des crédits d'impôt à la famille. Grâce à la combinaison de ces crédits d'impôt et d'autres avantages, tels que les faibles coûts de logement, d'électricité et d'assurance automobile et l'absence de frais d'assurance-maladie, le Manitoba se présente comme l'une des meilleures provinces du Canada où vivre, travailler et élever une famille. »

C'est peut-être vrai qu'il fait bon vivre au Manitoba aujourd'hui, mais avec les provinces de l'Ontario, de l'Alberta et même de la Saskatchewan qui se sont lancées dans une course à la réduction des taxes et des impôts, il faudrait absolument que le gouvernement du Manitoba possède lui aussi un plan à moyen et à long terme afin de demeurer compétitif avec ses voisins canadiens, pour ne pas parler de ceux du Sud. À plusieurs égard, le discours du trône de cette 2e session de la 37e législature manitobaine ne répond pas à ce besoin. Après seulement un an au pouvoir, le gouvernement néo-démocrate serait-il déjà déconnecté des préoccupations des Manitobains ?



C'est Noël à La Liberté

Avis aux lecteurs et aux annonceurs

La Liberté ne sera pas publiée dans la semaine du 29 décembre au 4 janvier. **Pour placer une annonce dans le numédo du 5 janvier, il faut réserver son espace au plus tard le 27 décembre** et, dans le cas d'un prêt à photographier, **fournir le matériel au plus tard le 29 décembre.**

L'horaire habituel de production du journal sera repris dès le numéro du 12 janvier 2001.

Les bureaux de *La Liberté* seront fermés les 25, 26 décembre 2000 et le 1er janvier 2001.

La direction

Sud de Saint-Vital

Comme sur des roulettes !

Plusieurs démarches sont effectuées dans le but de faire avancer le dossier scolaire et communautaire à Saint-Vital.

andra POIRIER

Le projet d'école secondaire francophone, de complexe communautaire et de centre de services en français dans le sud de Saint-Vital pourrait bien se réaliser dans un avenir rapproché. Plusieurs rencontres ont eu lieu au cours des dernières semaines pour faire avancer le dossier. De plus, la construction de la nouvelle école élémentaire pourrait être complétée plus tôt que prévue.

Un document d'une trentaine de pages a été réalisé en collaboration avec le sous-comité de construction de la nouvelle école dans le sud de Saint-Vital, la Division scolaire franco-manitobaine (DSFM) et la Corporation de développement communautaire (CDC) Riel. Ce document, accompagné de lettres d'appui d'organismes de la communauté comme la Société franco-manitobaine (SFM), le Conseil de développement économique du Manitoba (CDEM) et le Centre culturel franco-manitobain (CCFM), dresse un portrait détaillé du projet.

Le 5 décembre, la présidente de la Commission scolaire franco-manitobaine, Yolande Dupuis, et le directeur général de la DSFM, Léo Robert, ont rencontré les dirigeants de la Commission des finances des écoles publiques (CFEP) afin de leur présenter les grandes lignes du volet d'école secondaire de ce projet. « On a rencontré les nouveaux membres de la CFEP parce que l'on voulait les informer de notre situation comme division scolaire francophone au Manitoba, mentionne Léo Robert. La CFEP semble bien au courant de notre situation, qui diffère des autres commissions scolaires. »

Une autre rencontre a eu lieu le 6 décembre avec des membres du ministère du Patrimoine canadien et des représentants du secrétariat d'État à la Francophonie. En plus de Yolande Dupuis, et de Léo Robert, le président du sous-comité de construction de la nouvelle école dans le sud de Saint-Vital, Clément Cormier, ainsi que celui de la CDC Riel, Raymond Simard, étaient aussi présents au rendez-vous.

« La rencontre a été positive, souligne Clément Cormier. Les membres du ministère du Patrimoine canadien ont même semblé reconnaître l'importance du projet. »

Léo Robert abonde aussi dans le même sens. « D'un côté comme de l'autre, ils ont bien reçu le document et l'idée du projet, enchérit-il. Mais comme toutes les rencontres semblables, ils ne nous font pas de promesses ni d'engagements définitifs. »

Une autre rencontre a été prévue le 8 décembre afin de présenter le projet au nouveau conseiller de Saint-Vital, Gord Steeves. Au moment d'aller sous presse, Clément Cormier n'avait toutefois pas encore fait la présentation.

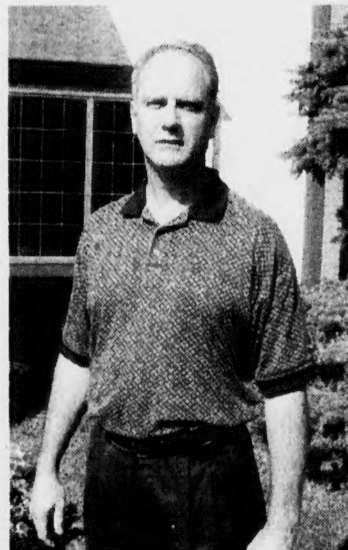
Clément Cormier et ses collègues devraient rencontrer le ministre provincial des Finances, Greg Selinger, au cours de la semaine du 11 décembre. « Une fois que la Province aura annoncé sa décision concernant l'école secondaire, le projet devrait avancer à un bon rythme, termine Clément Cormier. Après quoi, on devra parler financement. »

École élémentaire

Par ailleurs, les élèves qui fréquenteront la nouvelle école élémentaire francophone dans le sud de Saint-Vital pourraient célébrer la rentrée scolaire 2001 dans leurs nouveaux locaux puisque la construction pourrait être terminée d'ici le 1er août 2001, soit trois mois plus tôt que la date prévue. Pour se faire, la DSFM doit toutefois accepter de défrayer les dépenses supplémentaires encourues pour le chauffage et l'ajout de palissades au chantier.

Le secrétaire trésorier de la DSFM, André Chaput, explique que dans le contrat initial l'entreprise ManShield avait prévu ralentir les travaux pendant la période hivernale. « En travaillant sur une base régulière pendant les mois d'hiver, l'échéancier sera devancé, mais des dépenses s'ajouteront », indique-t-il.

Jusqu'à présent, l'estimation des coûts supplémentaires se situe entre 100 000 $ et 150 000 $. Les dirigeants de la DSFM ont demandé à un architecte-conseil de vérifier si ce montant était raisonnable.



Archives La Liberté

Le président de sous-comité de construction de la nouvelle école dans le sud de Saint-Vital, Clément Cormier, estime que les rencontres qui ont eu lieu jusqu'à présent sont positives.

Au moment d'aller sous presse, les dirigeants et les commissaires de la DSFM attendaient toujours une réponse de l'architecte-conseil. Une décision doit cependant être prise dans les plus brefs délais.

Yolande Dupuis demeure à la barre

Comme le stipule la loi scolaire, les commissaires doivent procéder lors de leur première réunion en novembre à des élections pour combler les postes de présidence et de vice-présidence.

Ainsi le 29 novembre, les commissaires de la Division scolaire franco-Manitobaine (DSFM) ont réélu sans concurrence Yolande Dupuis à la présidence de la commission scolaire pour un troisième mandat. Pour sa part, Claude Lemoine assurera la succession d'Adrien Cailler à la vice-présidence.

La présidente se dit davantage prête à faire face aux nombreux défis qui s'annoncent. « La DSFM a déjà plusieurs projets de construction en marche, mentionne Yolande Dupuis. D'autres projets seront mis en branle très bientôt comme un ajout de nouvelles classes de maternelles à temps plein et un projet pilote de prématernelles à temps plein. Il y aura du pain sur la planche puisque de nouveaux projets s'ajoutent tous les mois. »

Yolande Dupuis a cependant indiqué que ce troisième mandat allait sûrement être le dernier à la barre de la commission scolaire. « Après trois ans, je crois qu'il sera bien d'avoir du sang nouveaux à la tête de la commission, indique-t-elle. De plus, je pense que les membres de ma famille appuieront cette décision. »

Les représentants des comités régionaux ont aussi procédé à des élections. Au cours de la prochaine année, Michel Verrette, Hélène Dusablon, Anne-Marie Fillion et Antonio Simard assureront respectivement la présidence des comités régionaux urbain, est, sud et ouest.

VOL DES VÉHICULES

Sommes-nous prudents ?

Selon une étude produite par l'Assurance publique du Manitoba, les automobilistes sont loin de prévenir adéquatement contre le vol de leurs véhicules.

Claude HEPPELLE

Lors d'une enquête menée l'été dernier par les services de sécurité de l'Université du Manitoba, des représentants d'entrepreneurs du Centre-ville, des citoyens œuvrant pour le ministère de la Justice, des employés des centres d'achat de la ville et des employés de Imperial Parking, les winnipegeois n'utilisent que peu les mesures pour prévenir le vol de leur véhicule.

Selon les statistiques récoltées, seulement 18 % de conducteurs verrouillent leur volant et 3,6 % se servent d'un système d'alarme. Pire encore, est la statistique qui indique que 37 % des automobilistes laissent à pleine vue de l'argent ou des articles de valeur. La même étude précise que 3,3 % des Manitobains ne barrent jamais leurs portes, et 4,8 % ne remontent pas leurs vitres d'auto.

Le gérant des opérations d'Imperial Parking, Marc Daudet, confirme ces données. « Les gens sont négligents, dit le Franco-Manitobain. Ils ne se rendent pas compte qu'un terrain de stationnement est un lieu ouvert et accessible. » Selon lui, les pires chauffeurs sont les voyageurs qui fréquentent les hôtels. « On dirait qu'ils se sentent à l'abri du vol, explique-t-il. Ils sont insouciants au fait que tout le monde peut voir dans leurs voitures des articles qui pourraient tenter des voleurs. »

La situation est telle qu'en 1999, l'Assurance publique du Manitoba (*MPI*) a reçu près de 8 000 demandes de réclamation pour des voitures volées à Winnipeg et 1500 pour le reste de la Province. Le nombre de demandes a haussé de 9 % depuis 1998 pour atteindre une valeur de 20,5 millions $.

Selon le gérant de la sécurité des routes de *MPI*, Paul Allen : « Les Manitobains sont les mieux placés pour protéger leur véhicule contre le vol. » Parmi quelques conseils, il est suggéré de se procurer de l'équipement anti-vol comme des anti-démarreurs ou des alarmes d'auto disponibles dans tout magasin à rayons. De plus, il est préconisé de barrer tout objet de valeur dans le coffre de la voiture.

Marc Daudet abonde dans le même sens : « Il est facile de cacher les objets de valeur, que ce soit dans le coffre ou sous une couverture. De plus, je sais que les verrouilleurs tels que *The Club* sont très efficaces. »



Archives La Liberté

L'assurance publique du Manitoba : Seulement 18 % de conducteurs verrouillent leur volant et 3,6 % se servent d'un système d'alarme.

Outre les mesures personnelles prises par l'automobiliste, les centres d'assurance Autopac ont mis sur pied un programme simple et gratuit au nom de *Halte au vol d'auto*. Ce programme, qui célèbre cette année son 10e anniversaire, permet de réduire le vol de véhicules à l'aide d'un décalque jaune placé dans la vitrine côté conducteur. Si la police découvre un véhicule qui arbore le décalque et qui est sur la route entre 1 h et 5 h, elle peut l'arrêter afin d'identifier si le chauffeur en est le propriétaire. Depuis ses débuts, 17 000 chauffeurs ont adhéré au programme.

Rues Principales perd son directeur

Le directeur sortant de Rues Principales, Norman Dupas, se penche sur ses cinq années passées avec l'organisme de Saint-Boniface.

Daniel BAHUAUD

Le directeur de Rues Principales, Norman Dupas, qui a quitté le 30 novembre son poste pour revenir à ses premières amours, dresse un bilan positif de ses cinq années de travail avec l'organisme.

Norman Dupas se dit très heureux de ses années chez Rues Principales et estime que l'organisme est mieux placé pour faire développer le tourisme et la croissance économique à Saint-Boniface qu'il ne l'était lorsqu'il est entré en fonction en février 1996.

« Depuis ce temps-là, nous avons développé une vision sur laquelle nous nous entendons tous, souligne-t-il. C'est très important, voire essentiel. Nous avons maintenant une fondation solide sur laquelle bâtir notre avenir. Et nous avons aussi organisé une infrastructure solide. En 1996, il n'y avait que la Chambre de commerce et le Conseil de développement des municipalités bilingues, qui venait de démarrer. Il n'y avait pas de Corporation Riel, ni de Zone d'amélioration commerciale. Aujourd'hui, il y a des organismes et des gens très capables et très engagés pour veiller au développement du boulevard Provencher et de Saint-Boniface. C'est une belle équipe.

« De plus, Rues Principales a établi des liens très forts avec la Business Improvement Zone de Winnipeg, Centre Venture, la Fourche et des groupes représentant d'autres quartiers de la Ville, poursuit-il. Ça aussi, c'est important. Les gens de Saint-Boniface ont maintenant un mot à dire quant au développement du Centre-Ville. Grâce à ce travail, il n'y a plus de hauts fonctionnaires ou de politicien municipal ou provincial qui ne savent pas que le quartier français existe. »

Malgré ces gains, Norman Dupas remarque qu'il reste encore beaucoup de travail à accomplir. « La création d'une vision n'était que la toute première étape, dit-il. Bien que nous ayons nos plans paysagistes et nos dessins architecturaux, il faut maintenant trouver les ressources financières pour mener à bien nos projets. C'est vrai que les premières réfections du boulevard ont déjà commencé, mais ce n'est qu'un début. Il faut continuer à appuyer ces travaux, pour que Saint-Boniface se revêtisse d'un caractère unique et attrayant.

« Et on ne peut pas lâcher, poursuit-il. Si on ne fait rien, on recule. Les autres quartiers avancent. Les résidants et commerçant de Corydon, par exemple, se sont réveillés il y a longtemps. On a des occasions incroyables pour développer notre quartier. C'est maintenant ou jamais ! Les résidants, les entrepreneurs et nos organismes ont tout à y gagner. »

Au moment d'écrire ces lignes, la Corporation Riel, n'avait toujours pas nommé de nouveau directeur. Le Franco-Manitobain Maurice Therrien s'occupera des dossiers du directeur de façon temporaire.

Pharmacien de formation, Norman Dupas est déjà entré en fonction chez Abbott Laboratories, où il est gérant de la vente des produits anti-infectieux au Manitoba et dans la région de Thunder Bay. Le départ, explique le Franco-Manitobain, est motivé par un désir de redémarrer sa carrière en pharmaceutique, ainsi que d'assurer un financement à long-terme pour sa famille. « J'ai un enfant et mon épouse est enceinte, dit-il. Je cherchais donc un emploi plus rémunérateur. En plus, chez Abbott, je suis mon propre patron, ce qui est très alléchant. »



photo: Daniel Bahuaud

Norman Dupas : « Il faut que les gens s'engagent et appuient nos projets. »

VILLE DE WINNIPEG

Place au centre-ville

Le nouveau plan de développement à long terme de la Ville de Winnipeg donne priorité à la relance du centre-ville.

Daniel BAHUAUD

En tant que président du comité du *Plan Winnipeg 2020*, le conseiller municipal de Saint-Boniface, Daniel Vandal, a été responsable de la création d'une vision à long terme du développement de Winnipeg, vision qui a été adoptée le 22 octobre par le Conseil exécutif de la Ville. En tant que nouveau président du comité du Développement des propriétés de la Ville, il veille maintenant à son implantation. Le Franco-Manitobain explique son importance, ses objectifs et ses modalités.

« L'Acte de Winnipeg stipule que le Conseil de la Ville doit approuver à tous les cinq ans un nouveau plan de développement à long terme, mentionne-t-il. La plupart du temps, les modifications au plan ne sont pas énormes, mais cette fois-ci, nous avons complètement changé de cap. Le fil conducteur du Plan Winnipeg 2020 est le centre-ville. À mon avis, il était temps qu'on lui accorde la priorité. On a trop longtemps négligé le cœur de notre ville et je crois qu'il faut changer la manière dont nous l'imaginons. »

Afin de mettre le centre-ville en valeur, le Plan Winnipeg a établi, pour la première fois, une politique visant la vente au détail.

« Idéalement, nous aimerions mettre fin au développement commercial effréné dans les banlieues, qui rend difficile la revitalisation du centre-ville, souligne Daniel Vandal. Pour y arriver, nous permettrons aux détaillants de construire de nouveaux édifices seulement dans des zones désignées pour la vente au détail. Les changements de zonage dans les zones résidentielles seront également découragés. Nous cherchons aussi à encourager, par le biais de crédits d'impôts, par exemple, le réaménagement d'édifices existants.

« De plus, pour stimuler davantage le développement du centre-ville, le plan accorde une priorité *radiale* aux travaux de réfection et de construction des grandes artères de Winnipeg, poursuit-il. Songeons aux rayons d'une roue de bicyclette, qui convergent tous sur le moyeu. Dorénavant, la Ville approuvera les projets qui permettront aux véhicules d'accéder plus aisément le cœur de Winnipeg. Voilà pourquoi le Conseil exécutif a appuyé l'élaboration du corridor de transport reliant l'Université du Manitoba et le centre-ville. Une voie réservée aux autobus longera la voie ferrée qui part du centre-ville et se rend presque au campus. Le Plan Winnipeg prévoit également le doublage la rue Dakota à Saint-Vital, ainsi qu'élargir le chemin Sainte-Marie et la rue Marion d'ici 2020. »

Les nouvelles politiques visant le zonage commercial et l'infrastructure routière de la Ville expliquent pourquoi le conseil a refusé à la multinationale américaine Wal-Mart de développer un terrain vacant longeant la Chief Peguis Trail, dans le Nord de Winnipeg. « Il fallait leur tenir tête, affirme Daniel Vandal. Wal-Mart aurait pu construire son nouveau magasin sur le terrain municipal de 20 acres à leur disposition dans cette région de Winnipeg. Mais l'entreprise tenait mordicus au site résidentiel et voulait que nous y changions le zonage. De plus, la circulation accrue créée par le magasin nous aurait éventuellement forcé à prolonger la Chief Peguis Trail, au coût de près de 30 millions $. Wal-Mart nous promettait même 1,5 $ si nous nous engagions justement à cette construction qui va à l'encontre de notre vision à long terme. Nous ne voulons pas nous mettre à relier les banlieues au détriment de la relance du centre-ville. »

Selon Daniel Vandal, de telles décisions sont extrêmement difficiles à prendre. « Certains préconisent un laissez-faire total dans le domaine du développement commercial, mentionne-t-il. D'autres préfèrent un interventionnisme très poussé, qui empêcherait le développement sain de nos quartiers. Je crois qu'il faut emprunter un peu des deux philosophies, en proposant des solutions qui rendront la vie plus agréable pour tous les résidants de la ville. Les affaires ont donc leur place, mais ne doivent pas toujours l'emporter. »

Jeunesse

Un premier parlement pancanadien

Une centaine de francophones prendront part en janvier à un tout premier parlement jeunesse pancanadien qui aura lieu à Ottawa. Huit Franco-Manitobains participeront à cet événement national.

Sandra POIRIER

Une délégation manitobaine formée de huit apprentis politiciens participera du 3 au 7 janvier 2001 au tout premier parlement jeunesse pancanadien, qui se déroulera dans la capitale nationale.

Francine Hébert, Christian Monnin, Christian Molgat, Aimée Craft, Roger Picton, Cynthia Myslicki, Joël Tétreault et Joëlle Saltel se rendront à Ottawa et se joindront à une centaine d'autres participants âgés de 19 à 30 ans pour débattre à la Chambre du Sénat de projets de loi entourant notamment les jeunes contrevenants, le sport amateur et l'entrepreneuriat jeunesse.

Étant donné qu'il s'agit de la première édition du parlement jeunesse pancanadien, le Cabinet a été nommé, mais sera élu ultérieurement. La Franco-Manitobaine Francine Hébert a entre autres été nommée au poste de vice-première ministre et Christian Monnin est le ministre attitré au projet de loi sur les jeunes contrevenants.

Coordonné par la Fédération de la jeunesse canadienne-française (FJCF), le parlement jeunesse pancanadien a pour but de permettre un rapprochement entre les jeunes francophones des dix provinces et des trois territoires du pays. « Ce parlement nous permettra de prendre conscience des différentes réalités de chaque région, indique Francine Hébert. De plus, il nous donnera l'occasion d'entendre les opinions des gens de l'est du Canada puisque habituellement, une fois par année, nous rencontrons seulement les gens de l'Ouest canadien lors du parlement franco-canadien du Nord et de l'Ouest. »

En plus de permettre la compréhension et la démystification du système politique du pays, ce parlement encourage notamment les échanges en français entre les jeunes.



photo: Sandra Poirier

Accompagnée de sept autres Franco-Manitobains, Francine Hébert participera du 3 au 7 janvier 2001 au tout premier parlement jeunesse pancanadien, qui se déroulera à Ottawa.

SAINT-LAURENT

Le centre de santé redémarre

Après plus d'un an d'attente, la Province redonne finalement son appui au projet de construction d'un centre de santé à Saint-Laurent.

Daniel BAHUAUD

Bonne nouvelle pour les résidants de Saint-Laurent. Le centre de santé bilingue ouvrira ses portes au printemps de 2001, grâce à une injection de 253 000 $ du gouvernement provincial.

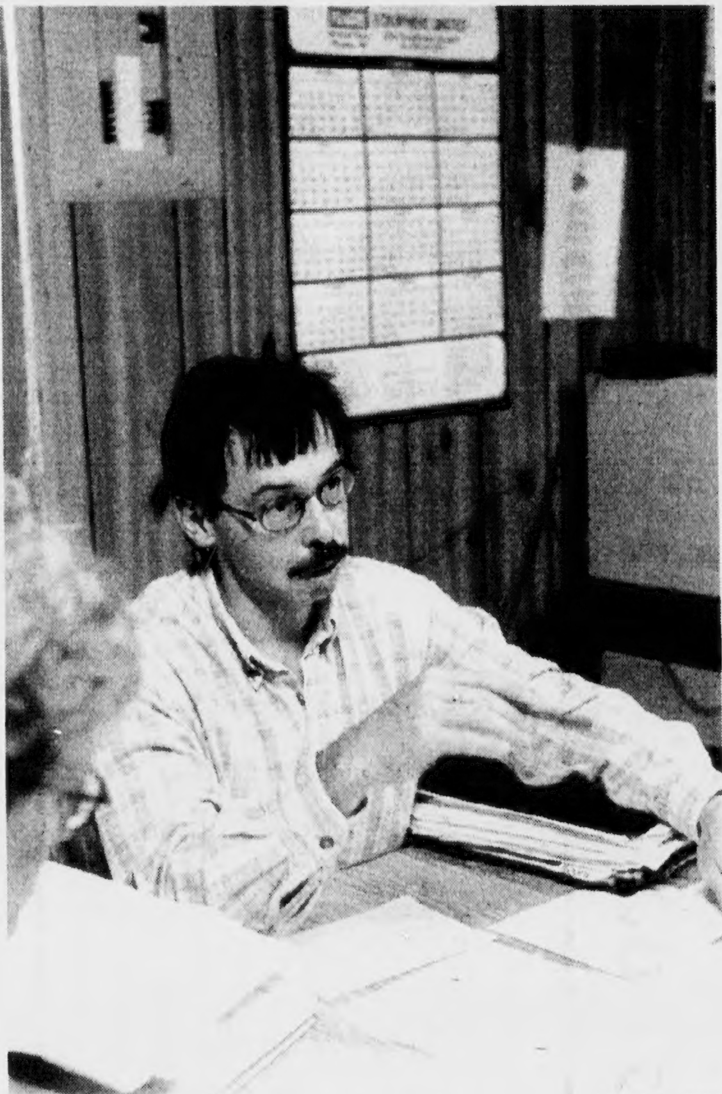
C'est ce qu'a annoncé le 1er décembre le président de la Corporation de développement communautaire (CDC) de Saint-Laurent, Louis Allain. « Nous sommes très heureux, même soulagés, que le projet redémarre, affirme-t-il. On commençait à s'inquiéter. La fin de novembre était la date limite pour faire avancer le projet. Finalement, le ministre de la Santé, Dave Chomiak nous a annoncé le 21 novembre que la Province redonnait son appui au projet. »

On se rappellera que le nouveau gouvernement provincial avait mis le financement du projet en veilleuse, suite à son élection en 1999. Louis Allain dit comprendre, mais regrette l'hésitation du gouvernement Doer. « Les néodémocrates voulaient s'assurer qu'ils prenaient une bonne décision, remarque-t-il. Cela se comprend, mais les délais ont mis le projet en péril. Heureusement, l'appui du Conseil de développement des municipalités bilingues du Manitoba, et de la Fédération manitobaine des Métis, a été stratégique dans nos négociations avec la Province. »

Les travaux reprendront avant la fin de l'année, et seront complétés avant le 31 mars 2001. Une fois terminé, le centre de santé comprendra des bureaux pour les services à l'enfance et la famille et pour les services de soins à domicile, ainsi que des locaux pour la santé publique et la santé mentale. Une salle polyvalente servira aux programmes pour adultes et les cours prénataux.

En tout, le nouveau centre de santé coûtera environ un demi-million $. Outre la somme accordée par la Province, le gouvernement fédéral injecte pour sa part 153 000 $ pour l'aménagement, au rez-de-chaussée, de quatre unités de logement pour personnes âgées ainsi qu'une aire commune dédiée aux résidents. La CDC, elle, a déjà dépensé 100 000 $ pour l'achat de l'ancien couvent de Saint-Laurent, et pour débuter les travaux de réfection.

« L'ouverture du centre de santé donnera un élan à la communauté en ce début de siècle, affirme Louis Allain. Pour nous, elle marque une étape critique dans notre développement. »



Archives La Liberté

Louis Allain : « Les délais ont mis le projet en péril. »

Échos des aînés

DÉCEMBRE 2000

Voeux de Noël

À l'approche de la période des fêtes La Fédération des aînés franco-manitobains Inc. Vous souhaite de passer un Noël rempli de joie, d'amour et d'amitié en cette nouvelle année

Pensons à transmettre à nos générations futures nos valeurs et nos traditions !

Joyeux Noël et bonne année !



Petites annonces

Les bureaux de la FAFM seront fermés du 27 décembre 2000 au 5 janvier 2001.

La prochaine rencontre régionale du Conseil provincial se tiendra dans la région urbaine au Club Éclipse '79, le 19 janvier du 13 h à 15 h. La personne contacte est Monsieur Marcel Marchildon au 231-9459.

Merci à Monsieur Lucien Guénette, président du Comité économie, d'avoir accepté d'être l'ambassadeur du Fonds FAFM. Faîtes votre don au Fonds FAFM ! Le fonds s'élève maintenant à 32 000 $. Mille mercis à tous les donateurs !

Nous vous invitons à nous faire parvenir vos nouvelles pour la prochaine année à l'adresse suivante : 383, boulevard Provencher, bureau 212 Saint-Boniface (Manitoba) R2H 0G9.

Pour préparer une Vedette d'un membre de votre famille pour un(e) ami(e), veuillez contacter monsieur Armand Guénette au (204) 422-5755.

Vedette du mois

Madame Joséphine Deschambault

Je m'appelle Joséphine (Pitoune) Deschambault, née Guay, et je suis née le 14 novembre 1908 à Saint-Lazare. Je suis la deuxième d'une famille de six enfants. Je me souviens d'avoir fait ma première communion dans la vieille église de pierre située à environ un kilomètre au nord du village actuel, dans la vallée de l'Assiniboine. J'ai fréquenté l'école du village pendant deux ans. Pour des raisons personnelles, ma mère a quitté notre famille en 1917 avec mon frère d'un an. Mon père m'a alors placé, avec ma sœur Germaine, à l'Orphelinat « Hospice Taché », dirigée par les Sœurs Grises. J'avais alors neuf ans.

Je me souviens tout spécialement du 11 novembre 1918. J'étais à l'orphelinat, et j'ai entendu les cloches de Saint-Boniface et de Winnipeg qui sonnaient pour annoncer la fin de la première guerre mondiale. Cette même journée, 200 élèves et quelques religieuses ont été affligés par la fièvre espagnole sauf une dénommée Eileen Stewart. Au total, sept élèves et cinq religieuses sont décédés suite à leur maladie. Ironiquement, Eileen est morte quelques années plus tard d'une infection.

En 1921, à l'âge de treize ans, je suis retournée habiter avec mon père, mon grand-père Ovide et ma tante Yvonne. Tante Yvonne était une deuxième mère pour moi. Lorsque j'ai terminé mes études, ma tante Yvonne a appris à moi et ma sœur Germaine à tenir une maison. C'est au cours de cette même année que j'ai fait mes débuts comme organisatrice d'activités sociales pour des soirées de cartes et des danses dans les maisons. Tout ce qu'il nous fallait pour avoir une danse était un violoniste et un " caller ". C'est lors d'une de ces soirées dansantes que j'ai dansé un quadrille avec un dénommé Holton Chapman, que je trouvais bien de bon goût. Nous ne parlions pas la même langue, mais ça n'était pas important.

Pendant mon adolescence, nous passions nos étés à faire nos passe-temps : le football, le base-ball et la cachette aux loups. De temps en temps, nous allions même nous baigner à la rivière. Comme maillot de bain, nous portions un jupon ou une jaquette. Quelle imprudence et quelle indécence nous avions à ce époque-là !



Guy Deschambault, Joséphine Deschambault, Josée Chaput (née Deschambault) et Alexis Chaput. Photo prise en novembre à Saint-Lazare.

En 1925, tante Yvonne s'est mariée. Avec Germaine, nous tenions la maison pour pépère Ovide, papa et nos frères. Un an et demi plus tard, c'était à mon tour de me marier. Mon père s'opposait à notre mariage parce qu'Antonio et moi étions cousins au deuxième degré. Nous nous sommes alors enfuis à Winnipeg le 28 novembre 1928. Nous avons pris le train jusqu'à Birtle, accompagné de mon oncle Louis (bébé) Guay, et de monsieur John Selby. Ils ont été témoins à notre cérémonie nuptiale qui a eu lieu en l'église Sainte-Anne à Winnipeg le 29 novembre, célébrée par le Père Edward Barton, ancien curé de Saint-Lazare.

Les dépenses pour notre mariage n'étaient pas extravagantes : 2 $ pour la licence, 8 $ pour le jonc et 10 $ pour le Père Barton. Puis après la cérémonie, nos témoins nous ont amené partager un bon repas avec eux en ville.

Après notre voyage de noce de trois jours, nous sommes revenus, nouveaux mariés, habiter à Saint-Lazare sur la ferme où demeurait Antonio. (Degré était son sobriquet). C'est avec beaucoup de fierté que je prenais soin de notre petite maison qui mesurait 12 pieds par 16 pieds, où j'ai élevé trois enfants avant que nous l'agrandissions pour ajouter deux chambres. Nous n'étions pas riches, mais nous étions heureux, et de nos jours, nos enfants se rappellent encore de leur enfance avec nostalgie.

Sauf pour les trois derniers, tous mes enfants sont nés à la maison accompagnée d'une sage-femme, madame Etta King. J'en suis très fière. Notre premier enfant est né le 4 mars 1928, et il est décédé le 16 septembre de la même année. Je me souviens encore des sentiments que j'ai éprouvés lorsque je l'ai trouvé mort. C'était le matin du 16, et il y avait un vide dans la maison. Berthe, la deuxième, est née en juillet 1929, la première année de la sécheresse. Il n'y avait pas eu de pluie ; que de gros vents et de la poussière. Par conséquent, nous n'avions pas eu de récolte. Les meubles étaient constamment couverts de poussière, et lorsque nous sortions, nous étouffions. Ce n'est qu'en 1935 que la pluie est finalement tombée, et que nous avions pu avoir une petite récolte.

Il arrivait sur la ferme, à l'approche d'une grosse tempête, que j'aie peur. J'emmenais les enfants dans l'étable où je me sentais plus en sécurité. Quand l'orage était moins sévère, je demeurais à l'intérieur de la maison, mais j'allumais des chandelles, et j'aspergeais les chambres avec de l'eau bénite pour nous protéger.

À l'automne, nous faisions les provisions pour l'hiver : farine, sucre, etc. Avec 35 $, argent que nous avions amassé à élever des dindes, je pouvais faire venir par la poste du magasin North West de Winnipeg toutes les épiceries nécessaires pour l'hiver. Quant aux vêtements pour les enfants, je les recyclais à partir de linge que mes parents me donnaient.

En 1947, après une crise de foie, Antonio a dû se rendre à l'Hôpital de Sainte-Rose-du-Lac pour subir une intervention chirurgicale. À la suite de complications, Antonio est demeuré à l'hôpital pendant deux mois. Durant ce temps, Lucille et Venance, âgés de 14 et12 ans respectivement, faisaient les travaux à l'étable (ils la nettoyaient et transportaient la paille pour les animaux) et allaient moudre le grain chez le voisin ou chez mon père à trois milles de chez nous. Je me souviens que ce fut un hiver très rigoureux avec des grands vents qui soufflaient de l'Ouest pendant trois jours et puis de l'Est un autre trois jours, avant de recommencer de plus belle.

En 1949, Henri, mon frère, a dévalé la côte nord du village dans son tracteur et sa moissonneuse-lieuse. Il n'a pas été découvert jusqu'à 11 h le lendemain matin par monsieur Brian Selby qui l'a aperçu tentant d'avertir les passants. Henri est mort trois jours plus tard à l'Hôpital de Russel.

En 1963, Antonio, mon tendre époux est mort d'une crise cardiaque, et ce n'est que quatre ans plus tard que j'ai vendu notre ferme à mon fils Venance. Par la suite, je suis déménagée au village avec mes trois plus jeunes enfants.

C'est en 1966 que j'ai eu le grand plaisir de revoir ma mère et de connaître mon frère Joseph que je n'avais pas vus depuis 1917, presque 50 ans plus tard !. J'ai continué à communiquer avec ma mère jusqu'à son décès en 1979. Pendant cette période, j'ai travaillé au bureau de poste local jusqu'à ma retraite en 1973.

En 1990, mon fils Venance est mort subitement d'une crise cardiaque alors qu'il venait de terminer une épreuve de tir à chevaux («horse pull») aux États-Unis. Il avait 55 ans. L'élevage des chevaux était une passion pour lui. Avant sa mort, il travaillait sa terre avec l'aide d'une traîne de chevaux. Il a même semé 40 acres au printemps de 1982, grâce à eux.

Trois de mes enfants demeurent maintenant à Sainte-Anne. Ma famille s'y est réunie lors de mon 91e anniversaire. Après la messe, mes enfants, mes petits-enfants, mes arrière petits-enfants et les invités se sont rencontrés au Club Jovial pour un souper et une rencontre amicale afin d'échanger de bons souvenirs.

Durant toutes ces années de joie et d'épreuves, ma foi et l'Église ont joué un rôle très important dans ma vie. Sans elles, je n'aurais pas été si heureuse !

Propos recueillis par Armand Guénette, responsable de la rédaction de la page Échos.

Les régions éloignées vous informent

À Laurier, tout va bien. Nous faisons toujours nos exercices trois fois par semaine. Nous jouons aux cartes les mercredis après-midi ainsi que tous les vendredis après un succulent souper. Notre salle de rencontres est louée pour des réunions ou pour se rassembler après des funérailles. Bienvenue à tous !

À Saint-Laurent, les membres sont actifs avec le bingo. Aussi, les gens se préparent à monter une pièce de théâtre pour le Festival du Voyageur. Bon succès !

À Saint-Georges, ils ont 55 membres à leur actif. Leurs activités sont très populaires. De plus, les repas pour les personnes âgées sont très appréciés. Félicitations !

À Saint-Lazare, ils ont un peu de difficulté depuis le départ de Madame Martine Guay, trésorière. Seulement cinq personnes ont participé à l'assemblée annuelle. Bon courage !

Rapport de Jacques Péloquin, responsable de la région du Nord.

FNCSF

Une nouvelle direction

Grâce à la nomination d'un nouveau directeur à la FNCSF, des projets entre les conseils scolaires francophones du Canada devraient naître d'ici la prochaine année.

Érick THÉBERGE

La Fédération nationale des conseillères et conseillers scolaires francophones (FNCSF) a annoncé, le 27 novembre, la nomination de Denis Vaillancourt au poste de directeur général de l'organisme chargé de revendiquer la gestion scolaire francophone en milieu minoritaire auprès des instances politiques fédérales.

Denis Vaillancourt est actuellement directeur de l'éducation et secrétaire du Conseil scolaire de district catholique de l'Est ontarien (CSDCEO). Bien qu'il assume ses nouvelles fonctions de façon occasionnelle depuis le 1er novembre, Denis Vaillancourt prendra les rennes de la FNCSF de façon plus régulière à la fin de son mandat à la CSDCEO, prévue pour l'hiver 2001.

Pour lui, cette nomination constitue un défi intéressant puisqu'il devra coordonner les projets ponctuels de collaboration et de concertation entre la FNCSF et le Regroupement des conseils scolaires (RCS), qui rassemble 23 conseils scolaires à travers le Canada. « Il faudra examiner la meilleure façon de favoriser des liens entre ces conseils, explique-t-il. Je voudrais éviter le dédoublement d'activités pour consolider nos énergies vers des buts communs. Je souhaite aussi inciter les gens des différentes régions à travailler ensemble, tout en tenant compte des perspectives locales. »



Archives La Liberté

Le président de la FNCSF, Marc Boily, comptera finalement sur un directeur, Denis Vaillancourt, de l'Ontario.

La FNCSF et le RCS travaillent étroitement ensemble à développer l'épanouissement de l'éducation élémentaire et secondaire de langue française en milieu minoritaire. La FNCSF se charge du volet politique. Tandis que le RCS, qui a été mis sur pied au printemps dernier, entend travailler sur le terrain auprès des conseils scolaires afin que ceux-ci puissent mettre sur pied des projets d'échange ou partager l'expertise en matière de formation ou tout autres champs de pratique des conseils scolaires.

Le président de la FNCSF, Marc Boily, explique que le choix de Denis Vaillancourt est évident. « Il possède une vaste expérience du domaine de l'éducation en langue française en milieu minoritaire, souligne-t-il. Il a aussi une vision globale de l'éducation tant sur le plan national que provincial. Denis Vaillancourt a aussi joué un rôle important dans la mise sur pied du RCS. Sa nomination nous permettra de déménager notre siège social de Winnipeg à Ottawa, comme le prévoit nos statuts. »

Denis Vaillancourt a déjà quelques projets en tête. « Je réfléchis à la possibilité d'utiliser Internet pour mettre en réseau les 23 conseils scolaires, souhaite-t-il. On pourrait même faire des échanges d'élèves ou préparer un guide destiné aux parents qui décident d'envoyer leurs enfants dans une école française.

« Sur une plus grande échelle, poursuit Denis Vaillancourt, j'aimerais qu'on soit en mesure de suivre l'évolution de chaque étudiant afin de trouver des facteurs de rétention des élèves dans nos écoles et pour mesurer les performances des étudiants. Mais je ne me fais ps d'illusions, je serai très occupé sur le plan administratif pour établir ce genre de stratégies. »

EXPOSITION

La passion de l'art

Les amateurs d'arts visuels seront choyés le 14 décembre lors d'une exposition présentée par trois Manitobains qui adoptent des styles tout à fait différents.

Sandra POIRIER

Michelle Maynard, Michel Saint-Hilaire et Mike Johnston exposeront le 14 décembre entre 19 h et 23 h leurs œuvres dans un loft du quartier de la Bourse. Présentation de vêtements haute couture, exposition de portraits faits au crayon et peintures réalisées à l'aide d'un aérographe (airbrush) seront ainsi au menu de cette soirée intitulée, *Arts of Passion*.

Michelle Maynard

Âgée de 28 ans, Michelle Maynard se spécialise dans la confection de vêtement depuis déjà un bon nombre d'années. « Je fais de la couture depuis l'âge de neuf ans, mentionne-t-elle. Je confectionnais à ce temps des vêtements pour mes poupées. Aujourd'hui, j'ai fait de la couture mon art et aussi mon emploi. »

Pour l'événement, Michelle Maynard présentera une dizaine de ses confections haute couture. Robe de soirée, robe médiévale, robe de mariage feront notamment partie du décor. « J'avais l'habitude de concevoir des robes pour les mariages, mais j'ai arrêté parce que cela ne m'inspirait pas, mentionne-t-elle Je n'aime pas coudre deux fois la même chose, je préfère confectionner des vêtements différents et originaux.

Assurant la création entière de toutes ses réalisations, la jeune femme franco-manitobaine originaire de Saint-Malo souligne qu'elle doit déborder de créativité, de motivation et de patience. « Je dessine tous mes patrons, précise Michelle Ménard aussi à la tête de sa propre ligne de vêtements, Pixus. Je m'inspire souvent des éléments de la nature et de la vie. Pour certaines créations, je fais quelques fois des recherches. Je me suis entre autres inspirée du système totémique pour confectionner une robe avec des "washers". »

Michel Saint-Hilaire

Âgé lui aussi de 28 ans, Michel Saint-Hilaire présentera plus d'une vingtaine de ses œuvres, qui se veulent souvent trompe-l'œil. « J'aime marier certains principes architecturaux avec les formes du corps humain, indique le Franco-Manitobain d'Otterburne. Toutefois, ce que je préfère c'est dessiner des portraits. De fait, je réalise souvent des autoportraits. Pour moi c'est une façon d'apprendre à me connaître, de m'étudier. »

Michel Saint-Hilaire dit avoir commencé à crayonner lorsqu'il était en quatrième année. « C'est ma sœur qui m'a poussé à créer des œuvres d'art, souligne-t-il. Depuis, je m'inspire de mes rêves, de personnes que je croise dans la rue, de mes amitiés, de photographies, etc. Mais je coupe toujours mes dessins avec des traits ou des lignes. »

Dessinant sur du papier servant généralement à la construction de maison, Michel Saint-Hilaire préfère travailler avec des crayons, mais il se laisse aussi tenter par le pastel et le fusain.

Mike Johnston

Le Winnipegois Mike Johnston exposera quant à lui une dizaine de ses tableaux créés à l'aide de peinture par pulvérisation. « Ces œuvres ont une apparence douce », termine Michel Saint-Hilaire.

Tous les curieux intéressés à aller jeter un coup d'œil à l'exposition *Arts of Passion* peuvent se présenter le 14 décembre à compter de 19 h au 52, rue Albert studio 301. L'entrée est gratuite bien que les artistes accepteront des denrées non périssables qu'ils remettront à l'organisme Winnipeg Harvest.



photo: Sandra Poirier

Michelle Maynard, Michel Saint-Hilaire et Mike Johnston mettront en valeur leurs passions lors d'une exposition le 14 décembre de 19 h à 23 h dans le quartier de la Bourse. Sur la photo : Michelle Maynard et Michel Saint-Hilaire. Murale à l'arrière conçue par Mike Johnston.

Le Babillard

CONCOURS

✎ Écrivains en herbe, à vos plumes ou claviers. ***L'Association des auteures et auteurs de l'Ontario français*** lance un concours ouvert à tous citoyens canadiens n'ayant jamais publié de livre. Des textes de tout genre sont acceptés (poésie, drames, etc.). Les thèmes suggérés sont : Le 20e siècle, t'en souviens-tu ? Il était une fois l'an 2000 ? L'an 2000 ? Et si c'était à refaire ? Un autre millénaire... Quoi de neuf ? La date limite pour faire parvenir votre composition a été reportée au 28 février 2001. Pour de plus amples renseignements, contactez Arash Mohtashami-Maali au (416) 534-2688 ou par courriel : amohtash@chass.utoronto.ca

✎ Avis aux écoles françaises et d'immersion : ***l'Association canadienne pour les Nations Unies*** tient son ***concours oratoire*** annuel le 8 mars 2001 (date limite d'inscription : fin janvier 2001) dans le but de promouvoir l'art oratoire et une meilleure compréhension du rôle des Nations Unies. Ouvert aux élèves de la 5e année au secondaire 4 de toutes les écoles du Manitoba. Info : Aurise au 257-0071.

RECHERCHÉS

✎ Le ***Festival du Voyageur*** recherche des bénévoles bilingues pour gérer l'entrée au Parc du Voyageur du 9 au 18 février. Un minimum de 12 heures est exigé. Pour info, contactez Noël Joyal au 237-7692, poste 239.

✎ Le ***Musée des beaux-arts de Winnipeg*** recherche des guides (deux heures par semaine) pour la période de décembre à juin. Info : Sara Lafrance au 786-6641, poste 231.

✎ Le ***Centre Taché*** recherche des bénévoles âgés de plus de 13 ans pour enrichir la qualité de vie des résidents en faisant des visites, en participant aux activités récréatives, en distribuant la communion, etc. Info : contactez la coordonnatrice des bénévoles Simone au 233-2692.

BRANDON

✎ ***Le comité culturel Franc-Ouest*** organise tous les samedis à 10 h 30 un déjeuner-causerie en français au Chicken Delight (1112, avenue Rosser). Info : 728-4075.

✎ Le comité culturel de Franc-Ouest tient son ***souper de Noël*** le 9 décembre à 18 h 30 à la salle de l'église Sainte Augustine. Nourriture, danse et cadeaux sont prévus à l'horaire de la soirée. Coûts : 15 $ par personne ou 10 $ pour les membres. Pour info ou pour obtenir une carte de membre au coût de 5 $, contactez Jean-Paul Lebel au 726-0373.

SAINT-BONIFACE

✎ ***Des mères au foyer francophones*** se rencontrent pour partager, apprendre et se divertir ensemble les mercredis de 13 h à 14 h 30 au Centre de ressources Saint-Boniface (219, rue Marion). Un service de garde est offert gratuitement pour les enfants de six ans et moins. Info : Gisèle au 944-4271.

✎ Le ***groupe chrétien francophone*** se rencontre tous les dimanches soir de 18 h à 20 h au 231, rue Kitson. Louange au Seigneur par les chants, la prière et l'étude de la Bible. Si vous voulez rencontrer d'autres croyants, joignez-vous à nous. Info : 339-3584.

✎ Le ***Conseil jeunesse provincial*** vous invite pour une deuxième année consécutive à la ***Guignolée*** le 16 décembre à 18 h 30. Le départ s'effectue à partir du Rendez-vous (768, rue Taché). Activités pour toute la famille à compter de 15 h 30 au Fort Gibraltar. Suivra un souper à 17 h 30. Coût 2 $ pour un repas. N'oubliez pas d'amener une denrée non périssable ! Info : Philippe au 237-8947.

SAINT-MALO

✎ ***L'École catholique d'évangélisation*** organise des ***camps d'hiver*** de fin de semaine pour aider à faire grandir la foi chez les jeunes. Les camps en français auront lieu du 15 au 17 décembre pour les 8 à 10 ans, du 12 au 14 janvier pour les 11 et 12 ans et du 2 au 4 février pour les 13 à 15 ans. Info : 347-5396.

Sélection recueillie par Sandra POIRIER

Vous voulez faire la promotion d'un thé-rencontre, d'une vente bric-à-brac, d'une fête communautaire, d'une réunion annuelle ou de tout autre événement communautaire? C'est facile! Vous n'avez qu'à nous télécopier l'information au 204 231-1998 **avant 17 h le lundi précédant la date de parution** *en précisant «pour le Babillard».*

CUSB

Le Studio présente...

Le Studio du Collège universitaire de Saint-Boniface a enregistré plusieurs de ses étudiants musiciens, dont les chansons ont été rassemblées sur un album compilation.



Archives La Liberté

Le studio d'enregistrement du Collège universitaire de Saint-Boniface.

Claude HEPPELLE

Le Collège universitaire de Saint-Boniface (CUSB) lancera un disque compact lors de sa soirée boîte à chansons du 9 décembre. La compilation variée, composée d'une dizaine de chansons produites par une trentaine d'étudiants du CUSB, a été enregistrée dans son nouveau studio.

Selon le gérant du studio et professeur au Programme de communication multimédia, David Larocque, le disque compact est en soi représentatif de la variété d'enregistrements qui se font au Studio depuis son ouverture en janvier. « La compilation regroupe des pièces originales composées par des étudiants du Collège sauf pour une pièce qui est enregistré par un membre du personnel, Edwin Prince, du groupe Les Louis Boys, explique-t-il. L'album ne sera pas vendu comme tel, mais servira plutôt d'outil de promotion pour le CUSB et les artistes eux-mêmes. »

David Laroque indique ce projet pourrait bien devenir une tradition. « Je crois qu'il serait possible de produire un nouveau disque chaque année afin de continuer la promotion de nos artistes », avance-t-il.

La boîte à chansons impliquera des participants à l'enregistrement ainsi que la formation Kraink, gagnant de La chicane électrique. Selon l'animateur culturel du CUSB, Denis Prieur, la soirée familiale n'est nullement compétitive. « Nous l'avons organisé pour permettre à tous les artistes de se présenter devant leurs amis et parents, dit-il. Ils le font pour le fun de le faire. »

Les deux organisateurs s'attendent à une foule nombreuse pour assister aux prestations de Geneviève Toupin, Nadia Gaudet, Marie-Josée Clément et Rachel Mangin et bien d'autres artistes qui ont enregistré au studio.

Le coût d'entrée est de 5 $. Information : Denis Prieur, 233-0210, poste 347.

Les Rendez-Vous

MUSIQUE

Le Mârdi Jazz présente **Beni D. Quintet** le 12 décembre et **Laurent Roy** le 19 décembre. Info : 233-8972.

L'Orchestre symphonique de Winnipeg présente The New Orleans Connection les 8 et 9 décembre à 20 h et le 10 décembre à 14 h à la salle du Centenaire. Également, le 14 décembre à 19 h 30, une soirée Beethoven avec le pianiste Albert Tiu. Les 15 et 16 décembre à 20 h , l'OSW accueille le pianiste Terrence Wilson. Info : 949-3999.

Au West End Cultural Centre le 15 décembre à 20 h ***lancement de deux disques compacts*** enregistrés par les deux Franco-Manitobaines ***Brigitte Sabourin*** et ***Marie-Claude McDonald*** accompagné d'un spectacle multimédia. Billets en vente au Conseil jeunesse provincial et au West End Cultural Centre au coût de 8 $ à l'avance et 10 $ à la porte.

THÉÂTRE

Le Cercle Molière présente ***La Tentation d'Henri Ouimet*** de Rhéal Cenerini jusqu'au 9 décembre à 20 h au Théâtre de la Chapelle (825, rue Saint-Joseph). Info : 233-8972.

Manitoba Theatre Centre (174, avenue Market) présente ***The Complete Works of William Shakespeare*** de Adam Long, Daniel Singer et Jess Winfields jusqu'au 16 décembre. Info : 956-1340.

Prairie Theatre Exchange présente ***The Importance of Being Earnest*** d'Oscar Wilde jusqu'au 10 décembre. Billets entre 28 $ et 32 $ pour les adultes ; de 20 $ à 22 $ pour les aînés et 18 $ pour les étudiants au 942-5483.

CINÉMA

IMAX présente ***Cirque du Soleil, Journey of Man, Amazing Journey*** et ***Dolphins***. Représentations à 13 h, 15 h, 19 h et 21 h du lundi au vendredi et à 11 h, 13 h, 15 h, 17 h, 19 h et 21 h les samedis et dimanches. Billets 10,50 $ pour les adultes et 8,50 $ pour les jeunes de 12 ans et moins. Info : 956-4629.

Au Planétarium, ***The Alien who Stole Christmas, Cosmic Perspectives*** et ***The Sky is Alive***. Coût : 2,99 $ + TPS. Représentations et info : 956-2830.

EXPOSITIONS

La Bibliothèque publique de Saint-Boniface présente les œuvres ***d'Adrienne Bouchard Langlois*** en trois volets. L'exposition ***À Ciel ouvert*** , qui représente le deuxième volet, sera présentée jusqu'au 5 janvier.

Le Musée de Saint-Boniface présente l'exposition ***Rappel sur scène***, historique du théâtre au Manitoba français.

À la ***Galerie du Collège universitaire de Saint-Boniface*** voyez les œuvres du photographe franco-manitobain ***Ron Lamoureux*** jusqu'au 11 janvier. Info : Denis Prieur au 233-0210, poste 347.

Au Centre culturel franco-manitobain, voyez l'exposition ***d'Andrew Giffin et Milos Milidrag : Polarités harmonieuses*** jusqu'au 7 janvier.

ENFANTS

Manitoba Theatre for Young People présente ***Peter Pan***, de James Matthew Barrie adaptation de Gail Bowen, jusqu'au 24 décembre. Pour les enfants âgés de cinq ans et plus. Coût : 12 $ par personne. Info : 942-8898.

Sélection recueillie par Sandra POIRIER

JAZZ

Un premier Noël swing

Le second spectacle de la saison 2000-2001 de l'Orchestre jazz de Winnipeg sera présenté le 10 décembre. Un spectacle à l'ambiance du temps des Fêtes qui fera danser sur son siège plus d'un spectateur.

Sandra POIRIER

Les férus de jazz sont invités le 10 décembre au tout premier concert de Noël de l'Orchestre jazz de Winnipeg (OJW). Intitulé *'Tis the Season*, ce concert sera présenté à 14 h à l'auditorium Muriel Richardson du Musée des beaux-arts de Winnipeg.

« La première partie sera présentée sous forme de jeux, indique la pianiste du OJW, Michelle Grégoire. Les personnes présentes devront deviner les chansons de Noël interprétées dans le style jazz, qui auront toutefois été quelque peu modifiées. Ce sera très plaisant. »



Photo : Gracieuseté Michelle Grégoire.

La pianiste Michelle Grégoire fait partie du Winnipeg Jazz Orchestra depuis les débuts du Big band en 1997.

La deuxième partie du spectacle prévoit d'être tout aussi plaisante et tout aussi dynamique. Les spectateurs auront notamment l'occasion d'entendre des chansons traditionnelles de Noël dont les harmonies ont été arrangées pour respecter le style jazz. *Let it Snow*, *Winter Wonderland*, *It came Upon Midnight Clear* et *The Christmas Song* seront entre autres interprétées. « Le tromboniste Jeff Presslaff présentera aussi un nouvel arrangement d'une chanson traditionnelle, *What Child is This ?* », souligne Michelle Grégoire.

« C'est un spectacle à ne pas manquer, poursuit-elle. Voir et entendre un "Big band live" c'est spécial et différent d'un orchestre. Les harmonies et les arrangements sont très dynamiques. De plus, il n'y a pas un autre "Big band" professionnel à Winnipeg. »

Le OJW a vu le jour en 1997 afin de répondre à ce besoin. « Depuis, l'organisation grandit, mentionne Michelle Grégoire. Nous présentons maintenant cinq spectacles par saison et un conseil d'administration a été formé. On peut maintenant mettre l'accent sur la musique. »

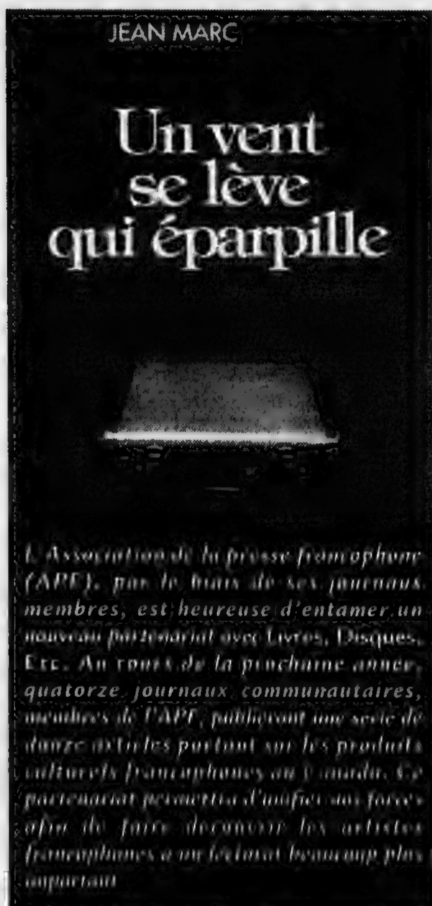
Les prochains spectacles auront lieu le 4 février, le 14 mars et le 9 mai. « En février, l'OJW accueillera la chanteuse Prudence Johnson, précise la pianiste. Quant au dernier concert de la saison, il met en valeur les compositeurs canadiens et manitobains. »

Les personnes intéressées à se procurer des billets pour le concert de Noël peuvent en acheter, au coût de 15 $ pour les adultes et 10 $ pour les étudiants, au Musée des beaux-arts de Winnipeg (786-6641), Musicnet (989-6030, poste 8) et à la librairie McNally Robinson. Des billets de saison sont également disponibles au coût de 45 $ pour les adultes ou 30 $ pour les étudiants.

LIVRES, DISQUES, ETC.

Un vent se lève qui éparpille

Une œuvre originale signée Jean-Marc Dalpé



Philippe St-Pierre

SUDBURY - Les membres du jury, qui ont décerné le prix de la Gouverneure générale au premier roman de Jean-Marc Dalpé. Ils ont qualifié l'œuvre « d'intense » et « d'originale ». Avec *Un vent se lève qui éparpille*, l'auteur décrit dans un langage tout à fait unique les relations amoureuses dans leurs plus simples origines.

La trame du récit

Marcel a toujours eu le goût de l'aventure. Tout jeune déjà, il s'aventurait dans la forêt avec sa fidèle carabine calibre .22 afin de tirer sur un peu n'importe quoi. Plus tard, il utilisera à nouveau son petit calibré pour poser un geste lourd de conséquences. Est-ce qu'il le regrette ? À vous de le découvrir.

Rose a jadis été convoitée par plusieurs prétendants. Aujourd'hui, rabrouée quelque peu par les aléas de la vie, Rose ne sait plus si la vie vaut toujours la peine d'être vécue. La rivière Waba constitue peut-être sa planche de salut. Se précipitera-t-elle dans cette rivière glacée pour fuir le profond malaise qui l'habite ? Du moins, elle reconnaît dans ce geste une option plus qu'avantageuse pour libérer sa conscience.

Joseph a peut-être perdu l'être qu'il aimait le plus au monde. Il la cherchera dans la station d'autobus, le restaurant et l'hôtel du coin pour finalement partir en trombe vers une destination inconnue puisqu'il ignore où se trouve sa bien-aimée. La retrouvera-t-il à temps ? Avant qu'elle ne pose le geste ? L'impossible, se convainc-t-il, est le moins qu'il puisse faire pour la retrouver. C'est ce qu'il tentera jusqu'au dernier moment, le temps d'une rencontre avec un certain Marcel...

La Gouverneure générale apprécie le roman

D'un genre littéraire propre à l'auteur, *Un vent se lève qui éparpille*, nous présente une histoire vraisemblable où les héros sont des gens ordinaires, ceux à qui la vie n'a pas nécessairement fait de cadeau. La fougue de la jeunesse entremêlée avec les mœurs et coutumes des gens du Nord de l'Ontario ne laisse pas indifférent. C'est un roman qui a su plaire à la Gouverneure générale, Adrienne Clarkson.

« C'est un roman tout à fait extraordinaire et de grande qualité, affirme-t-elle. Jean-Marc Dalpé a travaillé avec vigueur pour rendre ses personnages vivants. Son approche est unique et la qualité de la langue qu'il utilise est remarquable. Il fait partie de cette race de gens qui lutte constamment pour une cause, pour un but plus que louable que celui de la vitalité de la langue française. »

Celle-ci soutient que les artistes francophones hors Québec, comme Jean-Marc Dalpé, se dévouent corps et âme pour garder leur culture. « On dit souvent des poètes qu'ils essaient de purifier leur langue d'une manière étonnante et unique, ajoute-t-elle. Il a fait la preuve de ceci et je suis convaincue qu'il récidivera avec d'autres romans d'une grande qualité. »

THÉÂTRE

Le Gas Station en panne d'essence

Le Gas Station Theatre, situé dans le quartier Osborne, connaît de sérieuses difficultés financières qui pourraient engendrer la fermeture du théâtre.

Sandra POIRIER

Le Gas Station Theatre pourrait fermer les portes à la fin janvier si le conseil d'administration ne trouve pas 50 000 $ d'ici ce temps-là. L'annonce rendue publique le 4 décembre lors d'une conférence de presse marquait aussi le lancement d'une campagne de financement auprès d'entreprises privées et d'individus (1).

« Si nous n'amassons pas 50 000 $ d'ici la mi-janvier, nous allons devoir fermer, indique le président du Centre culturel du quartier Osborne, Jim Macgregor. Nous ne voulons toutefois pas en venir à cela. »

Pour l'auteur–compositeur-interprète, Marcel Soulodre, la fermeture de cette salle serait regrettable. « Ce serait dommage si le Gas Station Theatre avait à fermer, mentionne-t-il. Parce que c'est un endroit qui offre la possibilité aux artistes de monter un spectacle et de louer une salle qui comprend tout l'équipement nécessaire sans dépenser trop d'argent. »

Les membres du conseil d'administration ont entre autres expliqué ce déficit par le fait que certaines troupes de théâtre ou de danse annulent leurs réservations, mais aussi par le déménagement à la Fourche du Manitoba Theatre for Young People (MTYP). « Le MTYP était l'une de nos principales sources de revenus, puisqu'il louait la salle au moins 90 jours par année, précise l'ancien président, Dennis Smith. Depuis qu'il a emménagé dans ses nouveaux locaux, nous n'avons comblé que la moitié des jours. »

Au cours de ses 17 ans d'existence, le Gas Station Theatre pouvait compter dans ses meilleures années jusqu'à 225 réservations. La saison dernière, il en a eu 160. Pour la période de janvier à juin 2001, 20 groupes ont jusqu'à présent réservé la salle.

Une réunion publique aura lieu le 9 janvier pour discuter de l'avenir du Gas Station Theatre. « J'espère que j'aurai des bonnes nouvelles à annoncer et si j'en ai, on se penchera sur un plan d'action qui fera en sorte que cette situation ne se répète pas », conclut Jim Macgregor.

Une cinquantaine de représentants de groupes utilisateurs de la salle, qui compte 232 sièges, ont assisté à la conférence de presse.

(1) Les personnes intéressées à faire un don au Gas Station Theatre peuvent le faire en téléphonant au 284-9477. Un reçu pour fins d'impôt sera émis

SAINT-LAURENT

Concours de fléché

Les résidants du village et de la municipalité de Saint-Laurent sont invités à participer au concours de ceinture fléchée métisse organisé par la Corporation de développement communautaire (CDC) de Saint-Laurent.

« Il est temps que Saint-Laurent ait sa propre ceinture fléchée, explique la résidante qui a conçu le concours, Jacinthe Lambert. Pour nous, c'est une question de fierté et un excellent moyen de faire la promotion de notre communauté métisse. On demande donc aux personnes intéressées de réfléchir aux différents attraits de Saint-Laurent et de concevoir une ceinture dont les couleurs, par exemple, seraient le reflet de ces attraits. »

Les personnes intéressées sont priées de soumettre un croquis en couleur au Comité de Tourisme de la CDC avant le 21 décembre. Toute soumission devient la propriété du Comité de Tourisme de la CDC pour fins publicitaires. Renseignements : Luc-Paul Fontaine (646-2085).

D. B.

Musique et théâtre

Camper Mozart

Selon l'altiste Élise Lavallée, le théâtre sert de contrepoint idéal à la musique classique.

Daniel BAHUAUD

Altiste à l'Orchestre symphonique de Winnipeg, Élise Lavallée suit depuis l'automne un cours d'art dramatique au *Stages Theatre School* d'Elmwood. Sous la tutelle de son professeur, Louise Coutu, la musicienne s'adonne à la lecture de poèmes et à l'improvisation. Elle apprend aussi à assumer la voix d'un personnage. Bien qu'elle suive ce cours pour satisfaire sa curiosité personnelle, la musicienne espère avant tout que l'expérience apportera quelque chose de nouveau à son coup d'archet.

« L'important, c'est la communication, lance-t-elle. Qu'on fasse du théâtre, de la musique ou de la danse, si on se fait clairement comprendre des spectateurs, le résultat en est le même : on a réussi à émouvoir quelqu'un.

« J'irais encore plus loin, renchérit-t-elle. Il n'y a qu'un très petit écart entre le théâtre et la musique. Suivre un cours d'art dramatique, c'est faire appel aux mêmes habiletés et souvent aux même techniques employées en musique. Les deux arts font primer l'expressivité. Du côté technique, ils se préoccupent de la couleur des sons et du phrasé. Parfois, en musique, on est appelé à se mettre à la place d'un personnage. Dans le poème symphonique de Richard Strauss, *Don Juan*, c'est l'alto qui incarne le protagoniste. Il faut, en jouant, que je donne vie au personnage. »

Élise Lavallée s'est d'abord intéressée au théâtre alors qu'elle était adolescente, mais elle n'a pas donné fruit à sa curiosité. Ce n'est qu'en jouant des petits rôles dans la série de spectacles musicaux pour enfants de l'OSW qu'elle s'est mise à songer sérieusement à monter sur les planches. « Adolescente, j'étais trop timide, dit-elle. Maintenant, je suis moins gênée, mais je cherche toujours à être convaincante. Alors je me suis inscrite au cours de Louise Coutu. »

Élise Lavallée ne regrette pas sa décision. Avec son professeur, la musicienne apprend à travailler le phrasé des strophes de Shakespeare et de poèmes pour enfants. « Ce que j'aime, c'est décider quelle voix adopter, mentionne-t-elle. Quand on lit un poème, qui parle ? Est-ce un enfant ? Serait-ce un garçon, par exemple ? Ou est-ce un adulte ? Est-ce qu'on est ironique ou sincère ? Comme avec un pièce musicale, toute la performance dépend des choix que l'on fait. »



photo: Daniel Bahuaud

Élise Lavallée : « Il n'y a qu'un très petit écart entre le théâtre et la musique. »

De plus, la musicienne et les quatre autres adultes qui suivent le cours avec elle doivent improviser ensemble des scènes. « C'est marrant, lance-t-elle. Le but est de rendre le moment présent de façon aussi réelle et claire que possible. Mais ce n'est pas facile. Parfois, on en met trop. Heureusement, Louise Coutu préfère nous laisser nous exprimer, pour ensuite nous montrer où et comment réduire l'ampleur de notre jeu. »

Outre les exercices et l'improvisation, le groupe de l'école d'Elmwood se prépare à monter une pièce d'Oscar Wilde, *The Selfish Giant*, bien que l'altiste ne sera pas parmi les figurants, en raison d'un conflit d'horaire avec l'OSW.

« J'arriverai un jour à monter sur scène comme comédienne, dit-elle. Idéalement, j'aimerais que cette expérience se fasse en français. On verra. Pour le moment, j'absorbe tout, tant l'expérience est nouvelle et stimulante. Je ferai le tri de tout ce que j'aurai appris plus tard. Tout au moins, je sais déjà que je suis plus sensible aux aspects théâtraux de la musique. »

La pièce *The Selfish Giant* sera présentée le 17 décembre à la Gordon King Memorial Church, au 127 rue Cobourg à Winnipeg. Les cours de Louise Coutu reprendront le 8 janvier, et se donnent au sous-sol de l'église. Pour s'inscrire ou obtenir de plus amples renseignements, composez le 586-9542.



par Claude Desjardins et
Suzanne Lavigueur

Le déficit d'attention - hyperactivité

Le diagnostic, comment le poser ?

Poser un diagnostic de déficit d'attention-hyperactivité (DAH) n'est pas toujours facile, plus particulièrement lorsqu'on doit composer avec l'immaturité à la maternelle, les conditions associées au secteur primaire, ou les complications au secteur secondaire... Quels sont les outils de diagnostic ? Il n'y en a malheureusement aucun qui permette de poser un diagnostic de façon certaine. Il y a les critères dits « officiels » fournis par l'association américaine de psychiatrie (DSM IV, mai 94), mais ces critères ne sont pas absolus et sont plus pertinents dans un contexte de recherche. Il existe également certaines échelles normatives, par exemple, les grilles et questionnaires de *Conner's*; elles sont utiles, mais ne peuvent fonder un diagnostic. Tant que nous n'aurons par accès à un marqueur biologique du DAH, on devra s'en remettre à l'observation clinique des trois caractéristiques de base.

L'agitation

Cette agitation évolue; de difficile à encadrer au secteur préscolaire, elle devient plus dérangeante au premier cycle du secteur primaire (l'enfant se lève, circule en classe), puis l'agitation devient davantage un état fébrile au deuxième cycle (l'enfant gigote sur sa chaise, exécute ses travaux de façon expéditive). Mais chez bon nombre d'enfants âgés de dix ans et plus, l'agitation devient moins frappante lors d'une évaluation en cabinet médical, et un évaluateur, moins familier avec l'évolution de cette caractéristique, peut facilement conclure que « non, l'enfant n'est pas hyperactif ».

L'attention

Chez l'enfant avec un DAH « à l'état pur », la qualité de l'attention est bonne : le problème est qu'il ne peut soutenir son attention parce qu'il se laisse attirer et distraire par d'autres stimulations plus intéressantes de l'environnement. Lorsqu'une activité est très captivante à l'école ou ailleurs, l'enfant avec un DAH devient même difficile à distraire. Hélas ! l'école n'est pas une partie de Nintendo... À retenir que le fait de bouger facilite la concentration : un aspect à prendre en considération dans l'équilibre des objectifs proposés à l'enfant. Par contre, lorsque le DAH est associée à d'autres problèmes d'apprentissage spécifiques ou à des limites cognitives, d'autres composantes de l'attention sont affectées et les difficultés s'additionnent.

Impulsivité

Être impulsif, c'est en quelque sorte « manquer de retenue », être dépourvu d'autocontrôle devant une stimulation : un bouton, il faut peser; à une question, tout de suite on répond; une cloche, vite on sort ! Si l'impulsivité pénalise les apprentissages, elle pénalise aussi la socialisation et ce, d'autant plus que les écarts de comportements ont souvent des apparences d'agressivité : une distinction pourtant importante qui dicte une approche différente. L'enfant avec un DAH sait très bien qu'il se sort difficilement de ses gaffes, sans la compréhension du chauffeur d'autobus, de l'enseignante, du directeur ou des surveillants... Cette compréhension de la nature de son impulsivité est pour l'enfant une assurance de justice, une complicité sur laquelle il prend appui, un gant de velours qui entoure la fermeté dont il a besoin.

Au chapitre des caractéristiques observables, ajoutons également au tableau qui précède certaines difficultés typiques de planification et d'organisation.

Un diagnostic crédible et un diagnostic d'équipe

Quelques jours d'observation à l'école ou quinze minutes dans le bureau du médecin sont généralement insuffisants pour rendre le diagnostic crédible aux yeux du parent. *« Comment peut-il dire ça ? Il ne le connaît pas vraiment. »* Il y a une différence importante entre un diagnostic qui va soulever le doute et rendre défensif, et un diagnostic qui va ouvrir sur un projet de collaboration. En raison de la complexité du diagnostic et de la nécessité d'une perspective globale, il est essentiel que tous les partenaires impliqués, enseignants et autres intervenants du milieu scolaire, parents, et médecin, puissent s'échanger l'information nécessaire et partager leurs observations concrètes en regard de l'enfant. Cette approche du diagnostic rend beaucoup plus crédibles les conclusions et ouvre la porte à l'accompagnement et au suivi.

***Cette chronique est possible grâce à une collaboration entre la Fédération provinciale des comités de parents et* La Liberté.**

DÉJÀ VU dans La LIBERTÉ

Les gendarmes de Saint-Lazare



Dans *La Liberté* du 14 janvier, 1994, on pouvait lire : « André Chartier et sa sœur Josée pratiquent tous deux le métier de policier de la Gendarmerie Royale Canadienne, lui au Québec et elle en Alberta. Josée Chartier a en effet été la première Manitobaine à suivre toute sa formation en français. »

Recette

Boules au rhum Bacardi

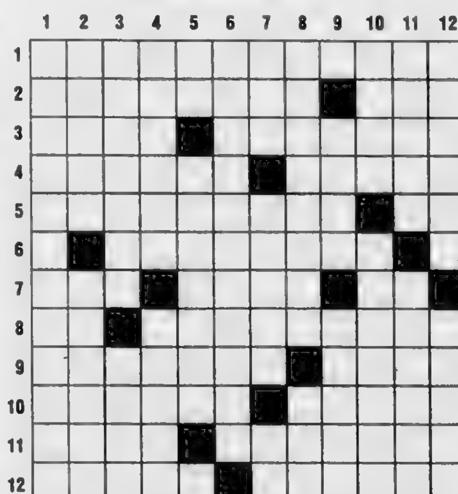
1 1/2 tasse (375 mL) de gaufrettes à la vanille émiettées (environ 50 biscuits)
1/4 tasse (60 mL) de rhum Bacardi ambré
1/4 tasse (60 mL) de miel
2 tasses (500 mL) de noix hachées
Sucre à glacer

- Dans un bol, mélanger tous les ingrédients sauf le sucre. Faire des petites boules de 1 po. (2,5 cm) et les rouler dans le sucre.
- Garder dans un contenant hermétiquement fermé.

Donne deux douzaines et demie.

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 123



HORIZONTALEMENT

1. Qui forment une excroissance.
2. Presse. – Monnaie de la Norvège.
3. Sa capitale est Mascate. – Période des examens.
4. Qui présente de la diversité (pl.). – Possessif.
5. Absence d'intérêt. – Doublée.
6. Alcaloïdes utilisés en médecine.
7. Fleuve d'Allemagne. – Adverbe. – Doublée.
8. Négation. – Pas tout à fait beige.
9. Appareil servant à nettoyer les grains après le battage (pl.). – Limites d'une ville.
10. Col des Alpes. – Fatigués et amaigris.
11. Gouverneur dans les pays musulmans. – Gecko.
12. Nuire. – Naturelles.

VERTICALEMENT

1. Qui arrive par un heureux hasard.
2. Récit mensonger. – Émanation dangereuse.
3. Mammifères voisins des phoques. – Titre des dignitaires de l'Empire ottoman.
4. Substance contenue dans l'écorce du chêne (pl.). – Fermé à la circulation.
5. Gamme. – Coupera la tête d'un arbre.
6. Répéteraient.
7. Prénom féminin. – Estrades pour des combats de boxe. – Doublée.
8. Soit affecté par quelque chose. – Triage.
9. Paysage. – Amantes.
10. Fait mourir par asphysie. – Planète.
11. Puissance souveraine. – Appréhende.
12. Raisonnable. – Crochets.

RÉPONSES DU N° 122

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1	D	E	L	I	Q	U	E	S	C	E	N	T
2	E	M	U	■	A	N	T	■	E	M	O	U
3	M	I	R	E	T	T	E	S	■	P	I	E
4	A	L	E	S	■	E	T	A	G	E	R	E
5	N	I	■	T	E	L	E	V	I	S	E	S
6	D	E	P	I	T	■	S	A	L	E	S	■
7	E	N	E	M	A	S	■	T	E	S	■	P
8	R	■	R	E	M	U	A	I	T	■	U	R
9	E	P	I	■	P	A	R	E	I	L	L	E
10	S	A	G	O	N	■	I	R	E	■	E	T
11	S	I	E	R	R	A	S	■	R	O	M	E
12	E	R	E	■	E	C	A	L	E	R	A	S



Le Club de Bicolo

Concours d'hiver



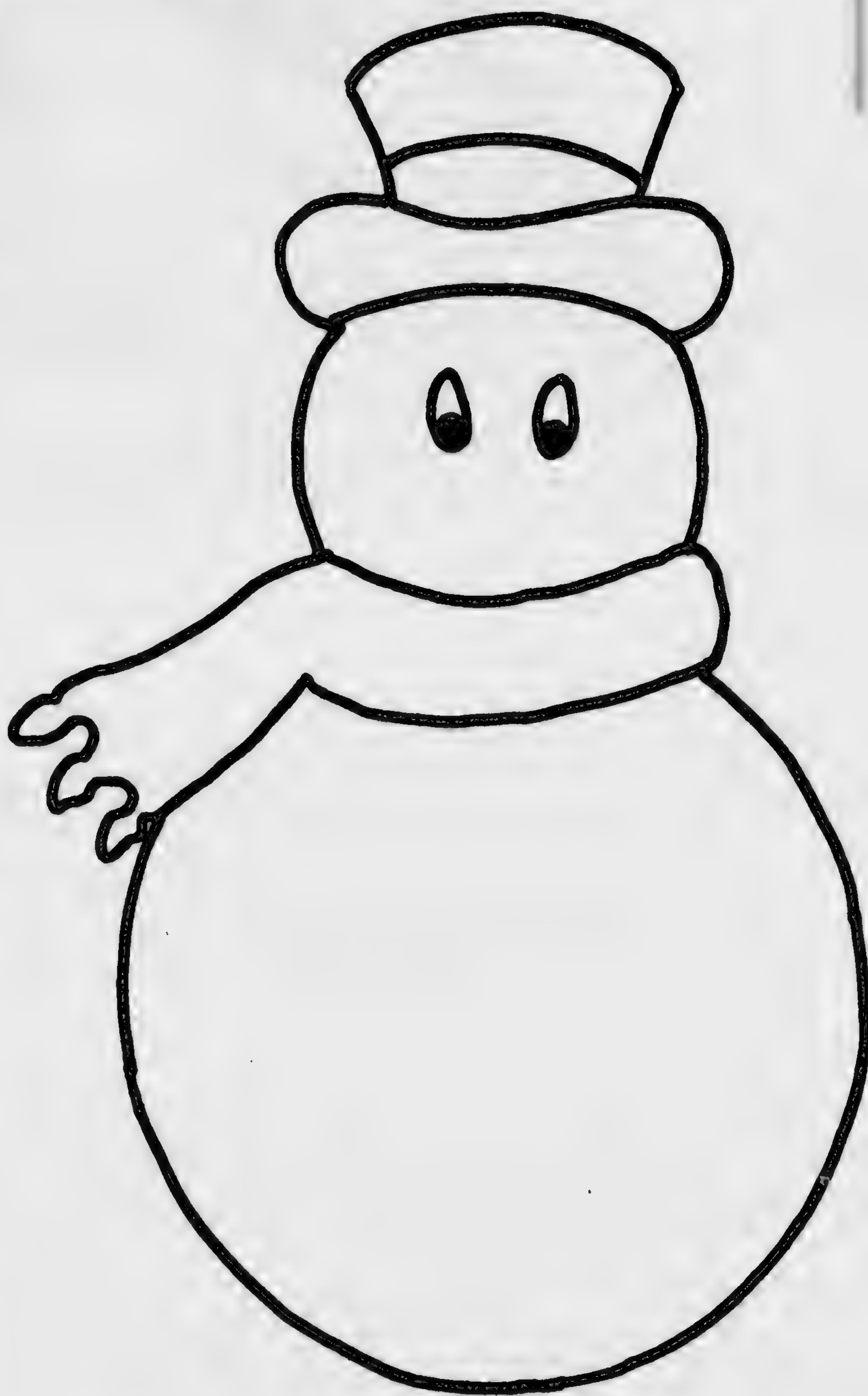




Eh oui ! C'est déjà le temps de penser à mon concours d'hiver ! Cette année, je te propose de décorer le bonhomme de neige qui est sur cette page. Tu peux utiliser des morceaux de tissus, du carton, différentes sortes de papier et de matériaux... Sers-toi de ton imagination ! Il y aura de nombreux prix à gagner parmi les participants et les noms des gagnants seront publiés dans le numéro du 26 janvier 2001. Mais pour ça, il faut absolument que ton bonhomme de neige me parvienne **le lundi 15 janvier 2001** au plus tard.

Petit truc : pour réaliser un bricolage plus solide, colle d'abord ton bonhomme de neige sur un carton. Ou encore, trace-le directement sur un carton, ou sur une feuille que tu colleras sur un carton.

Amuse-toi bien !



Coupon de participation

Prénom : ______________ Nom : ______________

Adresse : ______________

Ville : ______________ Code postal : ______________

N° de téléphone à la maison : ______________ Âge : ______________

Si tu participes avec ta classe, inscris :

ton école : ______________

ton niveau scolaire : ______________

Note aux enseignants : veuillez svp vous assurer que les élèves complètent bien le coupon de participation. Cela nous aide à bien acheminer les cadeaux aux gagnants.



Club de Bicolo • C.P. 190 • 383, boulevard Provencher • Saint-Boniface (Manitoba) R2H 3B4 • 237-4823

MUSIQUE

Une langue qui danse

La musicienne Jacqueline Lemay estime que pour transmettre aux jeunes l'amour de la langue française, il faut avant tout les amuser et faire appel à leur créativité.

Daniel BAHUAUD

Auteure-compositeure-interprète québécoise connue grâce à ses albums pour enfants, Jacqueline Lemay était de passage au Manitoba du 21 novembre au 5 décembre pour faire une tournée des écoles françaises et d'immersion de Winnipeg ainsi que celles des régions de La Montagne et de la rivière Rouge.

« C'était ma première vraie visite du Manitoba, lance la musicienne. J'ai rencontré des gens très sympathiques et goûté à la culture franco-manitobaine. Au Québec, on croit qu'il y a peu de francophones dans l'Ouest, mais le français est très présent. »

Jacqueline Lemay a à cœur le français, et tient beaucoup à en faire la promotion, surtout chez les touts-petits. « Mes spectacles sont beaucoup axés sur la beauté de la langue française, affirme-t-elle. Je fais participer les jeunes. Ils chantent et dansent avec moi et, j'espère qu'ils viendront à apprécier les sons et le rythme du français. J'essaie de leur faire comprendre qu'ils peuvent s'exprimer et être créateurs en français. »

Pour ce faire, la musicienne a enregistré depuis 1980 une grande variété de chansons, qui touchent des sujets allant de l'alphabet au poisson d'avril, de la douleur du déménagement en passant par la Saint-Valentin, Noël et l'Halloween. Elle a une quinzaine d'albums pour enfants à son actif. Son premier, intitulé *C'est la récréation*, qui a été coproduit avec ses grandes amies Angèle Arsenault et Édith Butler, a fait fureur au Québec. « Je suis fière et heureuse d'avoir pu rejoindre toute une génération d'enfants, dit-elle. Il y a des adolescents et des jeunes adultes de 19 ou 20 ans qui me disent, "C'est toi qui a écrit *Luc va à l'école* ?" Et ils se mettent à me chanter les paroles !

« J'aime écrire pour les enfants, poursuit-elle. À bien des égards, c'est même plus engageant que d'écrire pour les adultes. Trop souvent, les chansons pour adultes abordent des thèmes bien arpentés, comme la peine d'amour. Les chansons pour enfants, par contre, sont complexes et font appel à l'intelligence et l'imagination, sans parler du sens de l'humour. »

À titre d'exemple, Jacqueline Lemay souligne sa chanson *Noël des légumes*. « L'histoire se passe le soir de Noël, et les légumes, qui vivent dans un entrepôt de sous-sol, savent qu'ils seront servis comme plats à la visite pour le repas de Noël, explique-t-elle. Alors ils font la fête avant la fin ! »

Jacqueline Lemay donne libre cours à sa créativité dans ses albums destinés à un public plus général. On se souviendra peut-être de sa chanson *La moitié du monde est une femme*, qu'elle a endisquée pour l'ONU en 1975 à l'occasion de l'Année internationale de la femme. Jacqueline Lemay a également enregistré trois disques de musique folklorique, dans le but de faire connaître à tous les anciennes mélodies. « Je connais des familles qui les jouent dans leurs voitures, note-t-elle. Tout le monde chante. Les jeunes, en particulier, viennent à apprécier le beau français de notre passé. »

En outre, la musicienne a aussi produit *Tendres mélodies*, un album destiné aux femmes enceintes. « Ma nièce était enceinte, et je voulais l'aider à se reposer, explique-t-elle. J'ai enregistré des compositions originales, ainsi que des versions très calmes de chansons connues, comme *Le petit bonheur* de Félix Leclerc. C'est drôle, mais je pense toujours à mon jeune public, même avant qu'il soit né ! », renchérit-elle en riant.

Les disques de Jacqueline Lemay sont disponibles à la Boutique du Livre et à la Librairie à la Page de Saint-Boniface.



photo: Daniel Bahuaud

Jacqueline Lemay : « Les chansons pour enfants font appel à l'intelligence et l'imagination, sans parler du sens de l'humour. »

CCFM

À l'écoute de la communauté

La ministre de la Culture, du patrimoine et du tourisme, Diane McGifford a nommé récemment les nouveaux membres du Conseil d'administration du Centre culturel franco-manitobain.

Claude HEPPELLE

Le centre culturel franco-manitobain (CCFM) a annoncé le 21 novembre la composition de son nouveau conseil d'administration. Parmi les sept nouvelles nominations, Gilbert Savard occupera le poste de président pour un mandat de deux ans.

« Ce sera un défi, dit Gilbert Savard, mais j'ai une bonne équipe. Nous avons déjà eu une première rencontre, et j'ai pu voir que le conseil est composé de membres qui ont la communauté à cœur ».

Aux membres déjà présents - Louis St-Cyr, Émile Dupas, Paulette Dupont et Murielle Bugera - se joindront Kelley Fry, Gisèle Ayotte, Luc Côté, Agathe Lacroix, Claude Grimard et Jolyne Jolicoeur.

Parmi les défis que se donne le nouveau président, notons celui d'assurer que le CCFM remplit son rôle envers la communauté. « Je veux m'assurer que le CCFM reflète la communauté, explique-t-il. La communauté devra nous dire comment elle veut qu'on le fasse. Il faudra donc établir un processus d'interaction entre les deux groupes. »

Gilbert Savard estime que ce processus se fait déjà puisque les membres du conseil d'administration qui vivent au sein de la communauté rapportent le pouls des franco-manitobains. « Plus concrètement, il faudrait trouver une méthode, probablement à l'aide de groupes-témoins, pour sonder quels seraient les rêves, les besoins et les désirs des gens en région pour le Centre culturel. »

Une autre priorité du président du CCFM est de rencontrer les groupes résidents. « Il est important pour moi de rencontrer les groupes qui louent des locaux au Centre afin de leur donner l'occasion de me communiquer leurs besoins, souligne-t-il. D'ailleurs, la vice-présidente Kelly Fry rencontrera les administrateurs du Cercle Molière pour trouver des solutions à la question des représentations à la salle Pauline-Boutal. »

Avant de passer le flambeau pour de bon, le nouveau conseil d'administration du CCFM remerciera, lors de la fête de Noël du Centre, ses anciens membres.



photo: Claude Heppelle

Gilbert Savard : « Je veux m'assurer que le CCFM reflète la communauté ».

En bref...

Ligue Hanover-Taché

Classement au 4 décembre

Classement	M	V	D	N	PTS
Sainte-Anne	9	5	3	1	11
Grunthal	6	5	1	0	10
Springfield	9	4	4	1	9
Saint-Malo	5	3	2	0	6
La Broquerie	8	3	5	0	6
Île-des-Chênes	9	2	7	0	4

Résultats

29 novembre
Grunthal 7 • La Broquerie 4

30 novembre
Sainte-Anne 5 • Île-des-Chênes 4

1er décembre
Grunthal 7 • Springfield 5
Saint-Malo 7 • Sainte-Anne 4

2 décembre
Île-des-Chênes 2 • La Broquerie 4

Prochains matchs

3 décembre
Grunthal à Saint-Malo • 18 h 30

8 décembre
Grunthal à La Broquerie • 20 h
Sainte-Anne à Springfield • 20 h

9 décembre
Springfield à Grunthal • 20 h

10 décembre
Saint-Malo à Île-des-Chênes • 14h30

Ligue Tiger Hills

Classement au 5 décembre

Classement	M	V	D	N	PTS
Glenboro	6	6	0	0	12
Pilot Mound	4	4	0	0	8
Swan Lake	7	4	3	0	8
Notre-Dame	6	3	3	0	6
MacGregor	7	1	6	0	2
Cartwright	6	0	6	0	0

Résultats

1er décembre
Swan Lake 7 • Cartwright 2
Pilot Mound 4 • NDL 2

2 décembre
MacGregor 3 • Glenboro 5

3 décembre
NDL 7 • MacGregor 2

Prochains matchs

6 décembre
Glenboro à Cartwright

9 décembre
Pilot Mound à Swan Lake
Notre-Dame-de-Lourdes à Glenboro

10 décembre
Cartwright à MacGregor

15 décembre
Cartwright à Pilot Mound

Ligue de hockey central-nord

Classement au 5 décembre

Résultats

2 décembre
Saint-Lazare 9 • Kenton 1

5 décembre
Saint-Lazare 24 • Brandon 6

Les Outlaws de Saint-Lazare présentent une fiche de cinq victoires et aucune défaite. Ils occupent le premier rang du classement général de la ligue.

Données recueillies par Érick THÉBERGE

OLYMPIQUES

Vingt ans déjà

En vingt ans, les Jeux olympiques ont bien changé. Un témoin de l'histoire, Oumou Soulaké-Abou, raconte les Jeux de Moscou de 1980.

Érick THÉBERGE

Coordonnatrice provinciale des centres d'alphabétisation en français à Pluri-elles et orthopédagogue, Oumou Soulaké-Abou a couru les épreuves du 100 m et du 200 m aux Jeux olympiques de Moscou de 1980. Alors membre de l'équipe olympique du Mali, elle a terminé respectivement au cinquième et septième rang de ces épreuves olympiques.

Ayant regardé les derniers Jeux olympiques à la télévision, Oumou Soulaké-Abou remarque que la compétition mondiale a beaucoup changé depuis vingt ans, tant sur le plan positif que négatif. « Les Jeux olympiques prennent de plus en plus d'ampleur, dit-elle. Il y a plus de sports et de pays qu'auparavant, c'est bien que ce soit diversifié. De plus, les infrastructures, l'organisation et l'équipement des athlètes se sont améliorés considérablement. Tout est plus léger, plus aérodynamique.

« Par contre, ajoute-t-elle, le dopage nuit vraiment à l'image du sport. Je me demande si les champions se droguent sont fiers d'eux-mêmes lorsqu'ils reçoivent leurs médailles. Je trouve aussi que beaucoup trop d'athlètes pratiquent leur sport pour gagner plus d'argent, et non pour se dépasser en tant qu'atlhète. »

Oumou Soulaké-Abou indique par ailleurs que le dopage sportif n'existait pas dans son pays natal, le Mali. « Je n'ai jamais connu cela, lance-t-elle. D'ailleurs, lorsque je suis arrivé aux Jeux de Moscou, qui ont été boycottés par les États-Unis, je m'interrogeais beaucoup sur l'aspect physique de certaines athlètes, surtout celles des pays de l'Est. Je me demandais pourquoi elles étaient si grandes et si musclées. Je cherchais à savoir ce que je ne faisais pas pour être aussi musclée alors qu'au Mali, on s'entraînait soir et matin quotidiennement. »

À 13 ans, la Malienne se démarquait déjà de ses camarades de classe d'éducation physique en raison de sa grande vitesse. À chaque compétition scolaire, elle remportait l'épreuve qui allait devenir sa spécialité : le sprint. Par la suite, elle a été invitée à intégrer les clubs sportifs maliens. Elle a ainsi gravi les échelons jusqu'à la délégation olympique du Mali.



photo: Érick Théberge

Oumou Soulaké-Abou a participé aux Jeux olympiques de Moscou de 1980. Elle croit que les athlètes de l'époque étaient moins attirés par l'argent.

Elle se dit privilégiée d'avoir participé aux Jeux olympiques. « J'étais déçue de ne pas avoir obtenu au moins une médaille de bronze. Mais mon entraîneur m'a fait comprendre que les Olympiques m'ont amené à courir contre les meilleures sprinteuses du monde et que j'avais pu ainsi constater les différentes techniques de course. Mais je me souviens très bien combien j'étais nerveuse. Ou bien j'avais envie de déclarer forfait ou bien j'avais envie de pleurer ! »

Après les Jeux de Moscou, elle a mérité une bourse d'étude qui l'a amené en Pologne pour y étudier l'éducation physique à l'Académie des sports de Gdansk. Puis, sa passion pour le sport l'a fait voyagé en France, à Québec et enfin à Saint-Boniface, où elle s'est installée.

« Par manque de temps, je ne cours plus aujourd'hui, je suis trop occupée, remarque-t-elle. Mais j'aimerais m'y remettre un de ces jours. Quelques fois, mon corps a envie de se lever et de courir ! »

Aux jeunes athlètes franco-manitobains désireux de se rendre jusqu'à la plus prestigieuse compétition amateur mondiale, elle leur conseille de prendre l'engagement sportif au sérieux. « Il faut beaucoup de travail et d'organisation, dit-elle. L'athlète doit aussi se fixer des objectifs précis. Mais plus que tout, l'athlète doit être encadré et il doit vouloir fermement se surpasser. »

Télé-horaire de la semaine du 11 au 17 décembre 2000



Radio-Canada Télévision Manitoba

Du lundi au vendredi de 6 h 30 à 16 h 25

- 6h30 Le Monde irrésistible de Richard Scarry
- 7h00 La Princesse Astronaute (L) / Tohu-Bohu (Ma et Me) / Amandine Malabul (J) / Art Atack (V)
- 7h30 Matin express
- 9h00 Les 3 Mousquetaires
- 10h00 C'est simple comme bonjour!
- 11h30 Les Détecteurs de mensonges (L) / Tam Tam (Ma au V)
- 12h00 Le Midi
- 12h30 Liza
- 13h30 Lois et Clark : les nouvelles Aventures de Superman
- 14h30 Entrée des artistes (L) / Culture-Choc (Ma) / Médias (Me) / Second regard (J) / Les idées lumières (V)
- 15h00 Iris le gentil professeur
- 15h13 Petite étoile
- 15h30 La boîte à lunch
- 15h45 Rouli-roulotte
- 16h00 Animaniacs
- 16h25 0340

Lundi

- 16h30 Super Mécanix
- 17h00 Tam Tam
- 17h30 Les Détecteurs de mensonges
- 18h00 Manitoba ce soir
- 18h30 L'Album: La Météo
- 19h00 Virginie
- 19h30 La Petite vie
- 20h00 4 et demi...
- 21h00 Taga
- 22h00 Le Téléjournal/Le Point
- 23h00 Manitoba ce soir
- 23h30 Les Nouvelles du sport
- 23h48 Jamais sans mon livre
- 0h48 La Politique provinciale
- 0h55 Fin des émissions

Mardi

- 16h30 Au m@x
- 17h00 Tam Tam
- 17h30 Les Détecteurs de mensonges
- 18h00 Manitoba ce soir
- 18h30 L'Accent francophone
- 19h00 Virginie
- 19h30 La Facture
- 20h00 Bouscotte
- 21h00 Enjeux
- 22h00 Le Téléjournal/Le Point
- 23h00 Manitoba ce soir
- 23h30 Les Nouvelles du sport
- 23h48 Découverte
- 0h50 Fin des émissions

Mercredi

- 16h30 Les Débrouillards
- 17h00 Tam Tam
- 17h30 Les Détecteurs de mensonges
- 18h00 Manitoba ce soir
- 19h00 Virginie
- 19h30 Caserne 24
- 20h00 Voyage au nord du monde
- 21h00 Grandir dans la rue, 12 ans plus tard
- 22h00 Le Téléjournal/Le Point
- 23h00 Manitoba ce soir
- 0h00 Les Nouvelles du sport
- ➤ 0h18 Vues d'ici: **Petites histoires à se mettre en bouche**. *Can. 1998. documentaire. Une réflexion tout épicurienne sur le sens du goût... dans tous les sens.*
- 1h25 Fin des émissions

Jeudi

- 16h30 Les Twist
- 17h00 Tam Tam
- 17h30 Les Détecteurs de mensonges
- 18h00 Manitoba ce soir
- 18h30 Clan destin
- 19h00 Virginie
- 19h30 Un gars, une fille
- 20h00 Sous le signe du Lion
- 21h00 L'Écuyer
- 22h00 Le Téléjournal/Le Point
- 23h00 Manitoba ce soir
- 23h30 Les Nouvelles du sport
- ➤ 23h18 Cinéma: **Les Colocataires**. *É.-U. 1993. Comédie. Sans se connaître, ni s'être jamais rencontrées, trois personnes partagent en alternance un logement de Greenwich Village. En observant ce que chacun laisse derrière lui, l'une d'elles se fait une opinion sur ses deux colocataires.*
- 1h30 Fin des émissions

Vendredi

- 16h30 Sciences point com
- 17h00 Tam Tam
- 17h30 Les Détecteurs de mensonges
- 18h00 Manitoba ce soir
- 18h30 Des Mots et des maux
- 19h00 Double étoile
- 19h30 Une blonde pour Anatole
- 20h00 La Fureur
- 21h00 Zone libre
- 22h00 Le Téléjournal/Le Point
- 23h00 Manitoba ce soir
- ➤ 23h30 Les Nouvelles du sport
- 23h48 Cinéma: **Marthe**. *Fr. 1997. Drame sentimental. Blessé dans les tranchées durant la Première guerre mondiale, un soldat alsacien passe sa convalescence dans un village français où il s'éprend d'une jeune institutrice.*
- 2h20 Fin des émissions

Samedi

- 7h00 Rolie, Polie, Olie
- 7h15 Teddy & Annie
- 7h30 Bouledogue Bazar
- 7h31 Fennec
- 8h00 Mona le vampire
- 8h30 La Cour de récré
- 9h00 Hercule
- 9h30 Papyrus
- 10h00 Croyez-le ou non!
- 10h30 Histeria!
- 11h00 Animaniacs
- 11h30 Clan destin
- 12h00 Le Midi
- ➤ 12h30 Cinéma: **Beautés sauvages**. *É.-U. 1997. Comédie dramatique. Trois frères vivant dans une ferme de l'Arkansas partent en voyage pour tourner un documentaire sur les animaux.*
- 14h30 Des Mots et des maux
- 15h00 L'Accent francophone
- 15h30 Trajectoires
- 16h00 Partis pour la gloire
- 16h30 Chiens au travail
- 17h00 Le Téléjournal
- 17h30 Claude Charron
- 18h00 La Soirée du hockey Molson Export
- 21h00 Le Téléjournal/Le Point
- 21h30 Les Nouvelles du sport
- 21h49 Quelques nouvelles de Jean Leloup
- 22h49 La Grande Aventure du ski
- ➤ 23h50 Comédie comédies: **Le père Noël est une ordure**. *Fr. 1982. Comédie. La veille de Noël, divers incidents perturbent le travail des employés d'une association d'aide aux désespérés.*
- 1h55 Fin des émissions

Dimanche

- 7h00 Benjamin
- 7h10 Arthur
- 7h30 Jim Bouton
- 8h00 Kléo
- 8h30 Titi & Grosminet mènent l'enquête
- 9h00 Timon et Pumbaa
- 9h30 Doug
- 10h00 Le Jour du Seigneur
- 11h00 Médias
- 11h30 Point de presse
- 12h00 Le Midi
- 12h30 La Semaine verte
- 13h30 Second regard
- 14h00 L'Album: Noël
- 14h30 Culture-choc
- 15h00 Terre comprise
- 16h00 Jamais sans mon livre
- 17h00 MC
- 18h00 Le Téléjournal
- 18h30 Découverte
- 19h30 Les Beaux Dimanches: **Prix du Gouverneur général pour les arts de la scène 2000**
- 21h30 Les Beaux Dimanches: **L'enfant de la musique - Mozart**
- 22h30 Le Téléjournal/Le Point
- 23h00 Les idées lumière
- 23h30 Les nouvelles du sport
- ➤ 23h48 Ciné-club: **La Bohème.** *Fr.-It. 1987. Drame musical. Le poète Rodolfo tombe amoureux de l'apprentie couturière Mimi. Son ami, le peintre Marcello, a une relation tourmentée avec une chanteuse, Musetta.*
- 1h40 Fin des émissions





Du lundi au vendredi de 4 h 30 à 16 h 00

- 4h30 Infopublicité
- 4h45 Évangélisation 2000
- 6h00 Salut, Bonjour!
- 8h00 Deux Filles le matin
- 9h00 Les Saisons de Clodine
- 10h00 Maman Dion
- 10h30 Coup de chapeau
- 10h45 Le TVA midi
- 11h30 Michel Jasmin
- 12h30 Boutique TVA
- 13h30 Les Feux de l'amour
- 14h30 Aimer
- 15h00 Claire Lamarche
- 16h00 Top Modèles

Lundi

- 16h30 Jet 7
- 17h00 Le TVA 18 heures
- 17h29 Le Journul de François Pérusse
- 17h30 Piment fort
- 18h00 Les Mordus
- 19h00 Dans la peau
- 20h00 Place Melrose
- 21h00 Le TVA réseau
- 21h29 Le Journul de François Pérusse
- 21h30 Ces enfats d'ailleurs
- 22h30 Le TVA sports
- 22h59 Infopublicité
- 0h59 Fin des émissions

Mardi

- 16h30 Jet 7
- 17h00 Le TVA 18 heures
- 17h29 Le Journul de François Pérusse
- 17h30 Piment fort
- 18h00 Lampe magique
- 18h30 L'émission des records Guinness
- ➤ 20h00 Cinéma des Fêtes: **Et si c'était vrai**. *Am. 1999. Conte. Une jeune éditrice acariâtre change d'attitude en se retrouvant par magie en présence d'elle-même à l'âge de sept ans.*
- 21h00 Le TVA réseau
- 21h29 Le Journul de François Pérusse
- 21h30 C'est enfants d'ailleurs
- 22h30 Le TVA sports
- 22h58 Infopublicité
- 0h58 Fin des émissions

Mercredi

- 16h30 Jet 7
- 17h00 Le TVA 18 heures
- 17h29 Le Journul de François Pérusse
- 17h30 Piment fort
- 18h00 La Poule aux œufs d'or
- 18h30 Arcand
- 19h00 Aujourd'hui Pelchat
- 20h00 Les Machos
- 21h00 Le TVA réseau
- 21h29 Le Journul de François Pérusse
- 21h30 Ces enfants d'ailleurs
- 22h30 Le TVA sports
- 22h59 Infopublicité
- 0h59 Fin des émissions

Jeudi

- 16h30 Jet 7
- 17h00 Le TVA 18 heures
- 17h29 Le Journul de François Pérusse
- 17h30 Piment fort
- 18h00 Frosty, le bonhomme de neige
- ➤ 18h30 Cinéma des Fêtes: **Quand les femmes s'en mêlent.** *Am. 1988. Comédie dramatique. Après avoir découvert que sa patronne a utilisé à son profit une de ses idées, une secrétaire profite de son absence pour prendre sa place.*
- 21h00 Le TVA réseau
- 21h29 Le Journul de François Pérusse
- 21h30 Ces enfants d'ailleurs
- 22h30 Le TVA sports
- 22h56 Infopublicité
- 0h56 Fin des émissions

Vendredi

- 16h30 Jet 7
- 17h00 Le TVA 18 heures
- 17h29 Le Journul de François Pérusse
- 17h30 Piment fort
- 18h00 La vie est un sport dangereux
- ➤ 19h00 Histoire vraie: **Miracle à St-Nicholas**. *Am. 1997. Mélodrame. Pour éviter la fermeture du seul hôpital de sa localité, une mairesse tente d'enrôler un chirurgien renommé de passage en ville.*
- 21h00 Le TVA réseau
- 21h29 Le Journul de François Pérusse
- 21h30 Ces enfants d'ailleurs
- 22h30 Le TVA sports
- 23h00 Infopublicités
- 1h30 Fin des émissions

Samedi

- 5h00 Infopublicités
- 6h00 Salut, Bonjour!
- 9h00 Prenez le volant
- 9h30 Bec et museau
- 10h00 Fleurs et jardins
- 10h30 Vins et fromages
- 11h00 I-D Maison
- 12h00 Via TVA
- 12h30 Boutique TVA
- 13h30 Infopublicités
- 15h00 Open du Canada Sears
- 17h00 Le TVA 18 heures
- 17h29 Le Journul de François Pérusse
- ➤ 17h30 Ciné-extra: **Un souhait pour Noël**. *Am. 1998. Comédie fantaisiste. Grâce à la dernière invention d'un savant, le gamin le plus riche au monde découvre ce que serait la vie de ses proches s'il n'existait pas.*
- ➤ 19h30 Cinémax: **Les Quatre filles du Dr. March.** *Am. 1994. Drame de mœurs. Durant la guerre de Sécession, les quatre filles d'un médecin parti au front s'épanouissent au contact de leur mère.*
- 22h00 Le TVA réseau
- 22h25 Le TVA sports
- 22h45 Le Journul de François Pérusse
- ➤ 22h55 Ciné-lune: **Glory**. *Am. 1989. Drame historique. Durant la guerre de Sécession aux États-Unis, un jeune officier nordiste revendique les mêmes droits pour les soldats noirs volontaires qui forment son régiment.*
- 1h25 Infopublicité
- 1h55 Fin des émissions

Dimanche

- 5h00 Infopublicités
- 6h00 Salut, Bonjour
- ➤ 9h00 Cinéma au lit: **Le Cœur en vacances.** *Am. 1997. Drame. Peu avant un important concert, une chanteuse country apprend que sa grand-mère est gravement malade.*
- 11h00 Carmen Campagne: La magie de Noël
- 12h00 Évangélisation 2000
- 12h30 Boutique TVA
- 13h30 Infopublicités
- 15h00 Open du Canada Sears
- 17h00 Le TVA 18 heures
- 17h29 Le Journul de François Pérusse
- 17h30 Un Monde de fous
- 18h00 Exclusivement Céline
- ➤ 19h00 Cinéma des Fêtes Chevrolet: Deux cœurs à louer. Can. 1997. Comédie sentimentale. Un patron qui a demandé à une de ses employées, mère célibataire, de se faire passer pour son épouse finit par s'éprendre de celle-ci.
- 21h00 Alain Morisod et Sweet People
- 22h00 Le TVA réseau
- 22h25 Le TVA sports
- 22h45 Le Journul de François Pérusse
- 22h52 Infopublicité
- 0h52 Fin des émissions

†

Le Jour du Seigneur :
le dimanche 17 décembre à 10 h à la SRC

Messe célébrée à la chapelle de l'Hôtel-Dieu, à Montréal.



Du lundi au vendredi de 5 h 00 à 14 h 30

- 5h00 TV5 Infos
- 5h03 Temps d'affaires (L) / Bibliotheca (Ma) / Les idées lumière (Me) / Panorama (J) / Les arts et les autres (V)
- 6h30 Télématin
- 7h30 Les Zap
- 8h00 Zig zag café
- 9h00 TV5 Le Journal
- 9h15 TV5 l'invité
- 9h30 100% question
- 9h50 TV5 infos
- 10h00 Mise au point (L) / Paroisse, paroissiens, paroissiennes (Ma) / Dites-moi (Me) / Faxculture (J) / Cher Père Noël (V)
- 11h00 TV5 Le Journal
- 11h15 Le plus grand cabaret du monde (L) / Bouillon de culture (Ma) / Ce qui fait débat (Me) / Ouriga (J) / Vivement Dimanche (V)
- 12h30 Faut pas rêver (Ma)
- 12h45 Télécinéma (J)
- 13h00 Découverte (V)
- 13h15 Coup de chapeau (L, Me, J)
- 13h30 Journal de France 2
- 14h00 Journal suisse
- 14h30 Journal belge
- 15h00 La chance aux chansons
- 15h45 Coup de chapeau

Lundi

- 16h00 Fleurs et jardins
- 16h30 Des chiffres et des lettres
- 17h00 Pyramide
- 17h30 Journal suisse
- 18h00 Journal de France 2
- 18h30 Ce qui fait débat
- 20h30 Strip Tease
- 21h30 Bibliotheca
- 22h00 Journal belge
- 22h30 Soir 3
- 23h00 TV5 Le Journal
- 23h15 La serre aux truffes
- 0h45 Bouillon de culture
- 2h00 TV5 infos
- 2h03 Mise au point
- 3h00 TV5 Le Journal
- 3h15 TV5 l'invité
- 3h30 Pyramide
- 4h00 Des chiffres et des lettres
- 4h30 100% question

Mardi

- 16h00 Magellan
- 16h30 Des chiffres et des lettres
- 17h00 Pyramide
- 17h30 Journal suisse
- 18h00 Journal de France 2
- 18h30 Comme au cinéma
- 20h30 Temps présent
- 21h30 Les idées lumière
- 22h00 Journal belge
- 22h30 Soir 3
- 23h00 TV5 le journal
- 23h15 Ce qui fait débat
- 1h00 Strip Tease
- 2h00 TV5 infos
- 2h03 Reflets sud
- 3h00 TV5 Le journal
- 3h15 TV5 l'invité
- 3h30 Pyramide
- 4h00 Des chiffres et des lettres
- 4h30 100% question

Mercredi

- 16h00 Télétourisme
- 16h30 Des chiffres et des lettres
- 17h00 Pyramide
- 17h30 Journal suisse
- 18h00 Journal de France 2
- 18h30 Envoyé spécial
- 20h30 Cher Père Noël
- 21h30 Panorama
- 22h00 Journal belge
- 22h30 Soir 3
- 23h00 TV5 Le Journal
- 23h15 Comme au cinéma
- 1h00 Temps présent
- 2h00 TV5 infos
- 2h03 Dites-moi
- 3h00 TV5 Le Journal
- 3h15 TV5 l'invité
- 3h30 Pyramide
- 4h00 Des chiffres et des ailes
- 4h30 100% question

Jeudi

- 16h00 Les carnets du bourlingueur
- 16h30 Des chiffres et des lettres
- 17h00 Pyramide
- 17h30 Journal suisse
- 18h00 Journal de France 2
- 18h30 Union libre
- 19h30 Écrans du monde
- 20h00 Julie Lescaut 03/13
- 21h30 Les arts et les autres
- 22h00 Journal belge
- 22h30 Soir 3
- 23h00 TV5 Le Journal
- 23h15 Envoyé spécial
- 1h00 Cher Père Noël
- 2h00 TV5 infos
- 2h03 Faxculture
- 3h00 TV5 le journal
- 3h15 TV5 l'invité
- 3h30 Pyramide
- 4h00 Des chiffres et des lettres
- 4h30 100% question

Vendredi

- 16h00 Méditerranéo
- 16h30 Des chiffres et des lettres
- 17h00 Pyramide
- 17h30 Journal suisse
- 18h00 Journal de France 2
- 18h30 Thalassa
- 19h30 Faut pas rêver
- 20h45 Festival International d'été de Québec 99 : Claude Dubois
- 21h30 Les Prix du Québec 1999
- 22h00 Journal belge
- 22h30 Soir 3
- 23h00 TV5 Le Journal
- 23h15 Union libre
- 0h15 Julie Lescaut 03/13
- 1h45 TV5 l'invité
- 2h00 TV5 infos
- 2h03 Outremers
- 3h00 TV5 Le Journal
- 3h15 TV5 l'invité
- 3h30 Pyramide
- 4h00 Des chiffres et des lettres
- 4h30 100% question

Samedi

- 5h00 TV5 infos
- 5h03 Les Prix du Québec 1999
- 5h30 Thé ou café
- 6h30 Bons baisers d'Amérique
- 7h30 Les Zap
- 8h00 Le petit journal
- 8h30 Funambule
- 9h00 TV5 Le Journal
- 9h15 TV5 l'invité
- 9h30 Va savoir
- 10h00 TV5 infos
- 10h03 Génies en herbe
- 10h30 Fleurs et jardins
- 11h00 TV5 Le Journal
- 11h15 Revue de presse canadienne
- 11h30 Les carnets du bourlingueur
- 12h00 Reflets sud
- 13h00 Sport Africa
- 13h30 Journal de France 2
- 14h00 Journal suisse
- 14h30 Journal belge
- 15h00 Outremers
- 16h00 Thalassa
- 17h00 Vins et fromages
- 17h30 Journal suisse
- 18h00 Journal de France 2
- 18h30 Studio TV5
- 20h00 Les arts et les autres
- 20h30 Union libre
- 21h30 Gros plan sur... Olivier Martinez
- 22h00 Journal belge
- 22h30 Soir 3
- 22h45 TV5 l'invité
- 23h00 TV5 Le Journal
- 23h15 Finale mondiale Elite Model Look 2000
- 0h45 L'alambic
- 2h10 Revue de presse canadienne
- 2h30 Les prix du Québec 1999
- 3h00 TV5 Le Journal
- 3h15 TV5 l'invité
- 3h30 Julie Lescaut 03/13

Dimanche

- 5h00 TV5 infos
- 5h03 Cap aventure
- 5h30 Thé ou café
- 6h30 Sindbad
- 7h00 Autant savoir
- 7h30 Les Zap
- 8h00 Le petit journal
- 8h30 Découverte
- 9h00 TV5 Le Journal
- 9h15 TV5 l'invité
- 9h30 Temps d'affaires
- 10h00 TV5 infos
- 10h03 Kiosque
- 11h00 TV5 Le Journal
- 11h15 Le clandestin
- 13h00 Écrans du monde
- 13h30 Télétourisme
- 13h45 Championnat de France de football
- 14h30 Génération sensations
- 14h45 Championnat de France de football
- 15h45 Jingle Bells
- 16h00 Jour de Foot
- 17h00 Pyramide
- 17h30 Journal suisse
- 18h00 Journal de France 2
- 18h30 Vivement dimanche
- 20h15 Proust, l'adoration perpétuelle
- 21h30 Courants d'art
- 22h00 Journal belge
- 22h30 Soir 3
- 22h45 TV5 l'invité
- 23h00 TV5 Le Journal
- 23h15 Studio TV5
- 0h45 Images de pub
- 1h00 Télétourisme
- 1h30 Alice
- 2h00 TV5 infos
- 2h05 Kiosque
- 3h00 TV5 Le Journal
- 3h15 TV5 l'invité
- 3h30 Pyramide
- 4h00 Jour de foot



RDI

Du lundi au vendredi de 4 h 30 à 20 h

- 4h30 Le monde ce matin
- 5h00 Matin express
- 8h00 Le monde ce matin
- 8h30 Médias (L) / Le point (Ma-V)
- 9h00 L'Atlantique en direct
- 10h30 Le Québec en direct
- 11h00 Le midi
- 11h30 Le Québec en direct
- 13h00 L'Ontario en direct
- 14h00 L'Ouest en direct
- 15h00 Nouvelles, bourse, météo, bulletin de santé
- 15h35 Le journal de France 2
- 16h00 Aujourd'hui
- 17h00 Euronews
- 17h30 Capital actions
- 18h00 Le monde ce soir
- 18h30 Entrée des artistes (L) / Culture-choc (Ma) / Olympiquado (Me) / Partis pour la gloire (J) / Branché (V)
- 19h00 Grands reportages
- 20h00 Le journal RDI

Lundi

- 20h30 RDI à l'écoute
- 21h30 Le Canada aujourd'hui-Édition Atlantique et de l'Ontario
- 22h00 Édition Québécoise
- 22h30 Le Canada aujourd'hui-Édition de l'Ouest et les sports
- 23h00 Le téléjournal et le point
- 0h00 Le journal de RDI
- 0h30 Capital actions
- 1h00 Le journal du Manitoba
- 1h30 Le journal du Pacifique
- 2h00 Le journal de l'Ontario
- 2h30 Le journal de l'Atlantique
- 3h00 Le téléjournal et le point
- 4h00 Le monde ce matin

Mardi

- 20h30 RDI à l'écoute
- 21h30 Le Canada aujourd'hui-Édition Atlantique et de l'Ontario
- 22h00 Édition Québécoise
- 22h30 Le Canada aujourd'hui-Édition de l'Ouest et les sports
- 23h00 Le téléjournal et le point
- 0h00 Le journal de RDI
- 0h30 Capital actions
- 1h00 Le journal du Manitoba
- 1h30 Le journal du Pacifique
- 2h00 Le journal de l'Ontario
- 2h30 Le journal de l'Atlantique
- 3h00 Le téléjournal et le point
- 4h00 Le monde ce matin

Mercredi

- 20h30 RDI à l'écoute
- 21h30 Le Canada aujourd'hui-Édition Atlantique et de l'Ontario
- 22h00 Édition Québécoise
- 22h30 Le Canada aujourd'hui-Édition de l'Ouest et les sports
- 23h00 Le téléjournal et le point
- 0h00 Le journal de RDI
- 0h30 Capital actions
- 1h00 Le journal du Manitoba
- 1h30 Le journal du Pacifique
- 2h00 Le journal de l'Ontario
- 2h30 Le journal de l'Atlantique
- 3h00 Le téléjournal et le point
- 4h00 Le monde ce matin

Jeudi

- 20h30 RDI à l'écoute
- 21h30 Le Canada aujourd'hui-Édition Atlantique et de l'Ontario
- 22h00 Édition Québécoise
- 22h30 Le Canada aujourd'hui-Édition de l'Ouest et les sports
- 23h00 Le téléjournal et le point
- 0h00 Le journal de RDI
- 0h30 Capital actions
- 1h00 Le journal du Manitoba
- 1h30 Le journal du Pacifique
- 2h00 Le journal de l'Ontario
- 2h30 Le journal de l'Atlantique
- 3h00 Le téléjournal et le point
- 4h00 Le monde ce matin

Vendredi

- 20h30 RDI à l'écoute
- 21h30 Le Canada aujourd'hui-Édition Atlantique et de l'Ontario
- 22h00 Édition Québécoise
- 22h30 Partis pour la gloire
- 21h00 XXe siècle
- 22h00 Le Canada aujourd'hui-Édition Québec, Atlantique, Ontario et l'Ouest
- 23h00 Le téléjournal et le point
- 0h00 Le journal de RDI
- 0h30 Capital actions
- 1h00 Le journal du Manitoba
- 1h30 Le journal du Pacifique
- 2h00 Le journal de l'Ontario
- 2h30 Le journal de l'Atlantique
- 3h00 Le téléjournal et le point
- 4h00 Culture-choc

Samedi

- 4h30 Rivières
- 5h00 Matin express
- 5h30 Griffe
- 6h00 Matin express
- 8h00 La semaine verte
- 9h00 Le monde ce matin
- 9h30 La douce folie de l'aventure
- 10h00 Griffe
- 10h30 Entrée des artistes
- 11h00 Le midi
- 11h30 Bulletin des jeunes
- 12h00 Branché
- 12h30 Olympiquado
- 13h00 Enjeux
- 14h00 Trajectoires
- 14h30 Rivières
- 15h00 Griffe
- 15h30 Le journal de France 2
- 16h00 Aujourd'hui
- 16h30 Bulletin des jeunes
- 17h00 Un Canadien en Australie
- 17h30 Culture-choc
- 18h00 Le monde ce soir
- 18h30 Partis pour la gloire
- 19h00 Grands reportages
- 20h00 Le journal RDI
- 20h30 Entrée des artistes
- 21h00 Culture-choc
- 21h30 Un Canadien en Australie
- 22h00 Zone Libre
- 23h00 Le téléjournal
- 23h30 Entrée des artistes
- 0h00 Le téléjournal
- 0h30 Branché
- 1h00 Enjeux
- 2h00 Un Canadien en Australie
- 2h30 Bulletin des jeunes
- 3h00 La semaine verte
- 4h00 Branché

Dimanche

- 4h30 La douce folie de l'aventure
- 5h00 La semaine verte
- 6h00 Matin express
- 8h30 Jardin d'aujourd'hui
- 9h00 Le monde ce matin
- 9h30 Enjeux
- 10h00 Griffe
- 10h30 Un Canadien en Australie
- 11h00 Le midi
- 11h30 Bulletin des jeunes
- 12h00 Zone libre
- 13h00 Branché
- 13h30 Mémoires d'un pays
- 14h00 Enjeux
- 15h00 Griffe
- 15h30 Le journal de France 2
- 16h00 Aujourd'hui
- 16h30 Bulletin des jeunes
- 17h00 Olympicado
- 17h30 Mémoires d'un pays
- 18h00 Le monde ce soir
- 18h30 Un Canadien en Australie
- 19h00 Zone libre
- 20h00 Le journal RDI
- 20h30 Culture-choc
- 21h00 Jardin d'aujourd'hui
- 21h30 Second regard
- 22h00 Enjeux
- 23h00 Le téléjournal
- 23h30 Courants du Pacifique
- 0h00 Le téléjournal
- 0h30 Olympiquado
- 1h00 Zone libre
- 2h00 Un Canadien en Australie
- 2h30 Bulletin des jeunes
- 3h00 Courants du Pacifique
- 3h30 Culture-choc
- 4h00 Le monde ce matin

Gens d'ici

Nouvelle passion

Claude HEPPELLE

Linda Racicot est depuis peu technicienne en archives au Centre du Patrimoine, emploi qu'elle s'est dénichée avec l'aide du Centre de ressources communautaire (CRC).

« Je travaille ici depuis trois mois, dit Linda Racicot. Je suis responsable de faire l'inventaire sur informatique de tout ce que reçoit le Centre du Patrimoine, que ce soit des documents, des films ou autre. Je dois tout tenir à l'ordre.»

La franco-manitobaine d'adoption explique que son nouvel emploi est tout à fait différent de ce qu'elle faisait précédemment au Club de La Vérendrye. « J'étais gérante au Club pendant deux ans et demi, décrit la femme de 35 ans. Répondre aux attentes des clients en restauration n'est pas toujours facile. Maintenant, le stress est beaucoup moins grand. Si je n'ai pas terminé un projet à la fin d'une journée, je le complète le lendemain, c'est tout.»

En plus de changer sa vie à tout jamais, la naissance plus tôt cette année de sa fille Mia-Lee lui a aussi fait connaître une toute nouvelle expérience. « J'ai dû quitter mon emploi lorsque j'ai appris que j'étais enceinte. Pendant ma grossesse, ils ont fermé le Club La Verendrye et, par conséquent, j'ai eu à me chercher de l'emploi. En approchant le CRC, j'ai découvert qu'il y avait une ouverture au Centre du Patrimoine.»



Linda Racicot.

Même si elle ne possédait aucune formation ou expérience en archivisme, la nouvelle mère d'un enfant n'a pas eu froid aux yeux et maintenant elle en mange. «Je n'ai jamais aimé l'histoire au secondaire, mais maintenant que je vois la manière qu'on me la présente, c'est-à-dire par le biais de vieilles photos et de vieux livres. C'est fascinant. » Depuis son embauche, la femme originaire de Saint-Hilaire au Québec a tout appris « sur le tas » en raison de la formation offerte par Gilles Lesage.

Dans son emploi au Centre du Patrimoine, Linda Racicot espère atteindre certains objectifs. « J'aimerais mettre à jour les projets qui sont déjà entamés à court terme et être plus rapide dans mes fonctions à moyen terme, décrit-elle. À long terme, j'aimerais en apprendre le plus possible sur ce métier.»

Même si le travail lui plait et qu'il en a amplement, rien n'est assuré pour la résidante de Saint-Vital. « Je travaille grâce au programme Partenariat pour l'emploi, et j'espère que le Centre aura des finances suffisantes pour me garder à long terme, avance-t-elle. Mais même si on ne me garde pas, j'ai beaucoup appris sur moi-même. Je vais toujours pouvoir remercier les gens du Centre du Patrimoine pour toutes les connaissances que j'aurai acquises.»

ANTIQUITÉS

Une visite dans l'temps

Une nouvelle entreprise est née en novembre à quelques kilomètres de Sainte-Agathe. Le magasin Olde Rose offre à ses clients un grand inventaire d'antiquités et d'objets de collection.

Sandra POIRIER

Situé sur le chemin Lévesque, à 8 km à l'est de Sainte-Agathe et à 1 km au nord de la route 305, le magasin Olde Rose a ouvert ses portes à sa clientèle le 8 novembre. Propriété d'Eveline et Armand Lévesque, Olde Rose offre un inventaire considérable d'articles susceptibles de prendre de la valeur avec l'âge.



photo: Sandra Poirier

Propriétaire du magasin Olde Rose, Eveline Lévesque accueille du vendredi au dimanche de 9 h à 17 h les fervents d'antiquités et les collectionneurs de toutes sortes.

Chaises berçantes, vaisseliers, bureaux, secrétaires, tables de salle à manger et ensembles de chambre à coucher, Olde Rose compte un choix imposant de meubles antiques. Sur les étagères, plusieurs objets de collection peuvent aussi être trouvés comme des isolateurs de transformateur, des lampes à l'huile, de la vaisselle des années 1930 et 1940, des accessoires en poterie, etc. « Nous avons des objets en poterie fabriqués par des compagnies américaines Hull et McCoy et nous en avons aussi de l'usine québécoise Beauceware, précise Eveline Lévesque. Ce sont généralement des poteries recherchées parce que ses fournisseurs n'existent plus. »

Un des plus grands plaisirs d'Eveline Lévesque dans la gestion de cette entreprise : « c'est de chercher, marchander et trouver les vieilles choses », lance–t-elle. J'aime parcourir les encans, les marchés aux puces et les ventes de garage. »

Pour son mari, Armand Lévesque, ce sont les rencontres avec certains collectionneurs qui le fascine. « Depuis notre ouverture, nous avons rencontré toutes sortes de collectionneurs, souligne-t-il. Il y en a un l'autre jour qui cherchait de vieux outils et un autre collectionnait les trappes à ours. »

Ce qui au début n'était qu'un simple passe-temps pour Eveline Lévesque est devenu aujourd'hui un emploi à temps plein. « J'ai toujours été intéressée par les antiquités, mentionne-t-elle. Je pense bien que c'est un héritage de mon père parce que lui aussi adorait les vieilles choses.

« C'est lors d'un voyage au Québec que nous avons décidé de partir un magasin d'antiquités à notre domicile, poursuit Eveline Lévesque. Il y a tellement d'antiquaires là-bas que nous nous sommes dit qu'il serait intéressant de vendre certains objets dans notre coin de pays.

« En mars, nous organisions des ventes de garage, ajoute-t-elle. Puis en septembre, nous avons commencé à construire dans notre remise une section pour le magasin. Nous avons accueilli nos premiers clients au début du mois de novembre. »

Le Magasin Olde Rose est ouvert jusqu'à Noël les vendredis, samedis et dimanches de 9 h à 17 h. Les personnes qui voudraient visiter le magasin après Noël, doivent téléphoner au (204) 388-6809 pour connaître les heures d'ouverture.

DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL

Les Franco-Manitobains sur la bonne voie

Selon le sociologue Thibault Martin, le rôle de l'État dans le développement des régions isolées est d'établir des partenariats avec celles-ci.

Érick THÉBERGE

Les régions isolées sont incapables d'assurer leur développement socio-économique en raison de l'inefficacité des programmes fédéraux. C'est ce qui ressort d'une conférence donnée par un professeur de sociologie de l'Université de Winnipeg, Thibault Martin, à un colloque sur l'impact des politiques nationales sur le développement régional des régions isolées, qui s'est tenu en Finlande du 14 au 18 novembre.

« Depuis des années, explique Thibault Martin, le gouvernement central exploite les ressources naturelles des régions isolées, comme Terre-Neuve ou Thompson. Les régions urbaines canadiennes vivent aux dépens des ressources naturelles des régions isolées. Que leur reste-t-il ? Comme elles ne retirent souvent aucun profit de ces ressources, tout est acheminé au gouvernement fédéral. »

Selon lui, les programmes fédéraux de développement, comme les programmes de création d'emplois, sont déconnectés des régions éloignées. « Les fonctionnaires d'Ottawa imaginent des programmes pour développer les régions isolées, signale-t-il. Par la suite, ils implantent ces programmes qui demeurent souvent sans résultats concrets puisqu'ils ne tiennent pas compte des réalités des communautés isolées. »

La comparaison entre l'Islande et Terre-Neuve est éloquente, selon le chercheur. « Les deux îles possèdent les mêmes ressources, l'eau et la pêche, et elles ont fait des choix différents dans le passé, note-t-il. Terre-Neuve a décidé d'intégrer la fédération canadienne alors que l'Islande n'a pas voulu du Danemark. Par conséquent, l'Islande a réussi là où Terre-Neuve et le Canada ont échoué. Les Islandais ont décidé de diversifier l'industrie de la pêche en transformant leur matière première, le poisson, et en développant l'aquaculture pour la préserver. Au Canada, le gouvernement a accordé des prêts aux pêcheurs pour qu'ils achètent de plus gros bateaux pour pêcher davantage ! »

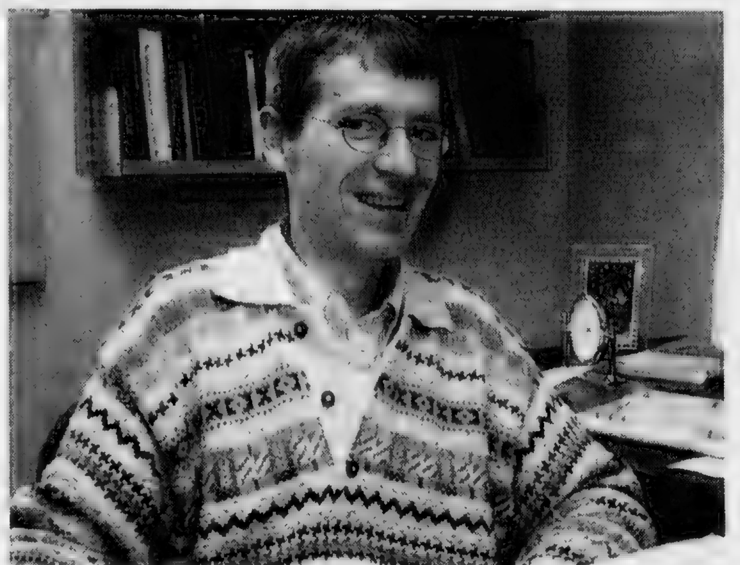


photo: Érick Théberge

Thibault Martin croit que les programmes fédéraux de développement dans les régions isolées sont un échec puisqu'ils sont détachés des réalités régionales.

Le sociologue constate que les multinationales sont en partie responsable du problème. « Au Manitoba, les exemples de mines de Thompson et de Churchill sont révélateurs à ce sujet, signale-t-il. Les travailleurs sont dépendants d'une multinationale qui exploite le minerai de la région. »

Selon le docteur en sociologie, la solution est pourtant simple et les Franco-Manitobains l'ont compris. « L'État doit être partenaire des communautés isolées, dit-il. Il doit leur confier la gestion du développement de celles-ci tout en gardant un œil sur les sommes qu'il attribue. Il est important qu'il y ait une prise de décision locale. C'est aux résidants de trouver des solutions de développement puisqu'ils connaissent exactement les besoins de leurs régions.

« En ce sens, ajoute Thibault Martin, les Franco-Manitobains sont sur la bonne voie avec une institution comme le Conseil de développement économique des municipalités bilingues du Manitoba (CDEM), qui est un bon exemple de partenariat socio-économique entre l'État et la communauté. Toutefois, il devrait avoir une instance politique qui permette une prise de décision locale. »

Thibault Martin croit que la survie des régions isolées doit venir en tête des priorités de l'État central. « Il faut arrêter de penser en fonction de la conquête des marchés internationaux, pense-t-il. Il s'agit ici de sauver et de développer les régions à partir de la base. »

SALAIRE MINIMUM

Une hausse bien accueillie

Selon les observateurs économiques de la communauté franco-manitobaine, l'augmentation du salaire minimum risque d'affecter surtout chez les PME.

Érick THÉBERGE

Le gouvernement du Manitoba a annoncé, le 29 novembre, une majoration du salaire minimum de 0,25 $, portant le taux horaire de 6,00 $ à 6,25 $. Cette hausse, qui entre vigueur le 1er avril 2001, est une recommandation de la commission du salaire minimum. Le gouvernement entend aussi donner le mandat à la commission d'examiner annuellement le taux horaire du Manitoba en fonction des tendances du marché du travail. Le Manitoba demeure au septième rang des taux horaires canadiens.

L'économiste Raymond Clément croit que l'augmentation du salaire minimum arrive à point compte tenu de la croissance de l'économie canadienne. Toutefois, il met un bémol. « Les entrepreneurs dont la marge de profit est mince, comme les dépanneurs et les boutiques des centres commerciaux, risquent de transmettre cet ajustement à leurs clients, explique-t-il. Ou bien ils auront peut-être tendance à couper des heures à leurs employés pour amortir la hausse salariale. Pour leur part, les grandes entreprises sont plus en mesure d'absorber cette dernière. »

La porte-parole francophone de la Chambre de commerce du Manitoba, Julie Turenne-Maynard, ajoute que le milieu de la restauration risque d'être l'un des plus touchés. « Avec cette majoration, les coûts d'opération des restaurateurs vont augmenter, affirme-t-elle. Mais, ces derniers savent qu'ils ne peuvent pas demander trop cher pour leurs plats. »

De son côté, l'avocat spécialisé en relations de travail, Paul McKenna pense que l'ajustement salarial arrive à point puisque selon lui, le gouvernement s'est fait attendre dans ce dosser. « En 1998, le gouvernement a majoré le salaire minimum à 6,00 $ et il devait l'augmenter en 1999. Actuellement, le gouvernement a presque deux ans de retard par rapport à son échéancier initial. »

Malgré cela, Paul McKenna estime la décision du gouvernement est bien accueillie par le milieu syndical mais l'avocat exprime certaines réserves sur le montant. « La croissance de l'inflation fait en sorte de diminuer considérablement l'importance de cette ajustement salariale, pense-t-il. C'est pas avec 6,25 $ de l'heure que les travailleurs pourront se bâtir des gros plan de retraite ! »

Raymond Clément ajoute que cette augmentation permettra aux travailleurs d'ajuster leur salaire au coût de la vie. Il croit aussi que la volonté d'examiner le taux horaire sur une base annuelle permettra de mesurer davantage l'économie du travail. « Cet examen forcera la commission à se pencher sur les impacts du salaire minimum sur la demande et l'offre d'emploi du marché du travail manitobain », croit-il.



Archives La Liberté

Raymond Clément pense que le climat économique actuel est propice à la hausse du salaire minimum.

Quant à elle, Julie Turenne-Maynard éprouve certaines craintes face à ce nouveau mandat. « Les gens d'affaires doutent que le gouvernement néodémocrate, réputé pour être près du milieu syndical, augmente annuellement le salaire minimum, estime-t-elle. Avec la majoration d'avril 2001, le taux horaire aura grimpé de 0,65 $ en trois ans. »

Julie Turenne-Maynard indique toutefois que la Chambre de commerce du Manitoba n'a pas encore envisagé des moyens pour sensibiliser le gouvernement. « On s'attendait à une plus grande augmentation », dit-elle en terminant.

Vive la différence

Le désir d'apprentissage peut faire voyager quelqu'un d'aussi loin que l'Allemagne pour passer une année scolaire dans une école franco-manitobaine.

Érick THÉBERGE

« Dans mon pays, s'il tombe quatre pouces de neige, c'est un record », lance Katharina Göbel qui se souviendra longtemps du climat canadien. Cette Allemande de 17 ans a quitté, en août 2000, son pays natal pour étudier une année à l'école Jours de Plaine de Laurier. Elle y restera jusqu'en février, ensuite, elle reprendra l'avion pour séjourner au Québec jusqu'en août 2001.

« Je cherchais un pays où je pourrais améliorer mon français et mon anglais, dit Katharina Göbel. Vu que le Canada est le seul pays officiellement bilingue, le choix a été simple. »

La jeune Allemande originaire de la ville d'Essen près de Cologne constate qu'il y a une grande différence entre la théorie des cours et la pratique quotidienne de la langue. « Au début de mon séjour, je ne comprenais rien à ce que les francophones me disaient, dit-elle en riant. Il y a beaucoup d'accents différents dans la langue française, comme l'accent franco-manitobain et québécois.

« Bien que l'anglais ressemble un peu à l'allemand, ajoute-t-elle, c'est difficile de faire la navette entre trois langues. Mais je pratique quotidiennement et j'améliore mon vocabulaire.

Les grands espaces ont impressionné Katharina Göbel. « Je viens d'une grande ville où le moindre espace est utilisé, note-t-elle. Ici, les paysages sont vastes et immenses. Les gens d'ici doivent parcourir des longues distances pour faire quoi que ce soit. »

Quant à l'hiver canadien, l'Allemande affirme qu'elle s'y habitue. « J'aime bien la neige, poursuit-elle, mais il fait vraiment froid ! Ma famille d'accueil me donne un bon coup de main en ce qui a trait aux vêtements. »

Katharina Göbel aime bien pratiquer les sports d'hiver, même si quelques fois, ses amis trouvent ses goûts sportifs un peu ennuyeux. « Ils n'aiment pas trop faire du ski de fond puisqu'ils en font tout le temps, raconte-t-elle. Je les comprends, mais pour moi, c'est quelque chose de nouveau. On s'entend sur un sport : la motoneige. Cet engin est génial ! À chaque fois que je peux faire une randonnée, je suis là. »

Katharina Göbel dit bien s'intégrer au sein du groupe d'élèves de l'école Jours de Plaine. Elle apportera même une touche allemande au spectacle de Noël de son école. « Au début, l'intégration a été difficile en raison de la barrière de la langue, se rappelle-t-elle. Les sujets de conversation étaient rares. Maintenant, ça va bien mieux. Dans les petites communautés comme Laurier, les professeurs d'écoles sont plus près des élèves. »



photo: Érick Théberge

Loin de son Allemagne natale, Katharina Göbel apprend les rudiments de la langue française parmi les élèves de l'école Jours de Plaine de Laurier.

Bien qu'elle se plaise au Manitoba, Katharina Göbel, a eu un choc lorsque ses camarades ont tenté de lui faire goûter une certaine boisson gazeuse. « Quand je suis arrivé au Canada, se souvient-elle, mes collègues ont tenté de me faire boire une « root beer ». L'odeur m'a dégoûté et je leur ai dit qu'ils pouvaient la garder pour eux ! »

Ses parents viendront la rejoindre à la fin de l'été 2001 pour visiter le Québec avant de retourner en Allemagne. « Je vais certainement revenir un jour à Laurier pour visiter mes copains de classe », promet-elle.

CHEVALIERS DE COLOMB

Reconnaissance internationale

Lorsque le Conseil Goulet de Saint-Boniface a adopté de participer, il y a un an, au projet Dames de cœur, personne ne s'attendait qu'il se mériterait une reconnaissance internationale.

Claude HEPPELLE

Les Chevaliers de Colomb du Conseil Goulet #3681ont reçu des mains de leur grand chevalier Alain Laurencelle, la plaque de reconnaissance du Prix international pour leur dévouement au programme *Dames de cœur*. Le grand chevalier l'a accepté au nom du conseil lors de la rencontre annuelle des Chevaliers de Colomb qui se déroulait en août à Boston dans l'état du Massachusetts.

« Nous voulons partager cette reconnaissance avec le conseil de Sainte-Anne, qui avait mis sur pied le projet *Dames de cœur* dans leur communauté avant nous, explique Alain Laurencelle. D'ailleurs, le 15 novembre, le Conseil Goulet a remis à son tour une plaque au Conseil Sainte-Anne soulignant le partenariat que nous avions établi avec eux pour ce projet. Nous voulions formellement reconnaître leur participation originale. »

Le projet *Dames de cœur* a débuté en 1998 à Sainte-Anne lorsque deux dames de la ville ont créé des groupes de soutien, à partir de Chevaliers locaux et d'autres dames, pour aider des familles dans la communauté qui souffrent de maladies, sont en détresse ou vivent la solitude. « Ils ont identifié une famille dont un des membres était atteint du cancer, raconte le Franco-Manitobain. En plus de lui rendre visite durant leur épreuve, ils faisaient des tâches quotidiennes telles que le ménage et les repas. »

Quelques temps plus tard, deux membres du Conseil Goulet les ont invités à faire une présentation devant le groupe à Saint-Boniface. « Nous avons tout de suite adopté ce projet puisqu'elle allait de pair avec notre premier grand principe, la charité, avance-t-il. Nous avons décidé d'aider à notre tour une famille de chez nous. Le mari était atteint du cancer et la famille éprouvait un besoin. »

Pendant les quelques semaines qui ont suivi, le Conseil Goulet a préparé des repas chauds trois ou quatre fois par semaine, a visité régulièrement l'homme et sa femme, a fait des réparations à la fondation de la maison et était présent lors de la soirée-bénéfice pour la famille et lors des prières et funérailles qui ont suivies.



photo: Claude Heppelle

Le conseil des chevaliers du Conseil Goulet #3681 de Saint-Boniface.

« Chaque année, le niveau provincial des Chevaliers de Colomb reconnaît certains projets pour promouvoir l'Ordre, dit Alain Laurencelle. Notre programme a été reconnu au niveau national et, par conséquent, on l'a pris en considération pour une distinction internationale. Comme la chance l'aurait voulu, le Conseil Goulet, et j'aimerais que l'on rajoute le Conseil de Sainte-Anne, se sont vus remettre cette reconnaissance. »

Le grand chevalier du Conseil Goulet a accepté le Prix au nom de ses 150 membres. Le chevalier suprême Virgil Dechant lui a présenté l'honneur devant 2 500 délégués internationaux de l'Ordre.

Un métier qui demande, mais qui redonne

De passage à Winnipeg, deux jeunes producteurs québécois nous parlent de leur métier.

Érick THÉBERGE

Deux jeunes producteurs québécois, Ian Quenneville et Thomas Ramoisy, ont tenu à assister eux-mêmes à la présentation de leur court-métrage, *Le Chapeau ou l'histoire d'un malentendu*, projeté lors de Cinémental, du 16 au 19 novembre à la cinémathèque de Winnipeg. Le court-métrage a mérité la bourse Téléfilm Canada, remis lors de l'événement.

« Un producteur c'est comme une pieuvre, lancent les deux Québécois, qui ont fondé en 1999 Les Productions Neptune. On doit être en mesure de gérer un budget de production et trouver les ressources matérielles nécessaires au tournage. Quelques fois, il faut même se tenir près des comédiens car ils ont tous des égos sensibles. Bref, on doit tout faire et penser à tout. C'est beaucoup de travail, mais c'est très stimulant. »

Selon eux, le court-métrage est un moyen pour les jeunes professionnels du cinéma de se faire la main pendant quelques années. L'expérience ainsi acquise leur permet d'entreprendre des moyens et des longs-métrages. « Le court-métrage comporte son lot de défis à relever, signale Thomas Ramoisy. Étant donné que la durée du film est très courte, on doit raconter clairement et rapidement l'histoire du scénariste. C'est comme un long-métrage condensé en dix minutes. »



photo: Érick Théberge

Ian Quenneville et Thomas Ramoisy ont choisi de vivre de leur passion : le cinéma.

« Dans ce contexte, ajoute Ian Quenneville, le producteur doit être capable de mettre en œuvre tout ce qui est possible pour réaliser le film dans les meilleures conditions possibles. »

Les deux producteurs s'accordent à dire que le cinéma permet de toucher à tout bien que quelques fois, les revenus soient instables. « C'est évident que l'on doit travailler ailleurs pour vivre », disent-ils.

«Quand j'ai décidé de me lancer dans ce milieu, ajoute Thomas Ramoisy, j'ai décidé d'accepter une baisse du niveau de vie. Le métier de producteur demande beaucoup, mais redonne tellement ! »

Bien qu'autrefois le métier de producteur s'apprenait "sur le tas", aujourd'hui, il peut être appris sur les bancs d'école et près du milieu. Ian Quenneville et Thomas Ramoisy ont complété 18 mois de formation à l'Institut national de l'image et du son (INIS).

« L'INIS a été créée par les professionnels du milieu cinématographique, explique Ian Quenneville. Ils forment, chaque année, une vingtaine de professionnels du cinéma, comme des scénaristes, des réalisateurs et des producteurs. La formation est axée sur la pratique et elle est propice à se faire de bons contacts lorsqu'on sort de l'école. »

Bien qu'elle semble onéreuse, Thomas Ramoisy signale que la formation se veut avant tout un investissement. « Notre séjour à l'INIS nous a coûté 10 000 $ chacun ! Ça paraît beaucoup, mais quand on sort de l'école, on n'a pas les pieds dans la même bottine. Et en 18 mois, on a le temps de recontrer des gens à qui on fait souvent appel aujourd'hui, comme nos professeurs ou nos collègues de classe, qui sont des scénaristes ou des réalisateurs. C'est une roue qui tourne. »

La Division scolaire franco-manitobaine n° 49
Apprendre et grandir ensemble

Secteur du transport et de l'entretien

Toutes personnes intéressées à fournir de l'équipement et de la main-d'œuvre au service d'entretien des terrains d'école et du bureau divisionnaire sont priées de contacter Lorraine Rozière, Directrice adjointe du transport et de l'entretien, au (204) 878-9399 avant le 31 janvier 2001 pour recevoir le formulaire de soumission et l'aperçu des travaux.

L'École technique et professionnelle

fait appel de candidatures pour le poste de
Professeur ou professeure pour le programme
Aide en soins de santé offert à distance
(janvier à juin 2001, à temps partiel)

La personne embauchée devra :

- enseigner les cours théoriques;
- préparer les cours;
- corriger les travaux;
- rencontrer les étudiants et les étudiantes au besoin;
- faire preuve d'intérêt à poursuivre sa formation dans le domaine de l'enseignement;
- voir au bon déroulement du programme offert à distance.

Entrée en fonction : à déterminer.

Qualités requises :

- formation professionnelle en sciences infirmières : minimum infirmière ou infirmier autorisé (RN);
- brevet ou certificat d'enseignement professionnel un atout;
- ouverture à suivre une formation pertinente;
- expérience en élaboration de cours un atout;
- expérience pratique dans le domaine de la santé;
- bon esprit d'organisation;
- excellentes habiletés de communication interpersonnelle;
- excellente connaissance du français;
- base de connaissances technologiques;
- aptitude à travailler en équipe.

Rémunération : à déterminer selon les qualifications et l'expérience.

Toute personne intéressée est priée de poser sa candidature en faisant parvenir son curriculum vitae, **avant le 8 décembre 2000**, à :

Madame Charlotte Walkty, directrice
École technique et professionnelle
Collège universitaire de Saint-Boniface
200, avenue de la Cathédrale Saint-Boniface (Manitoba) R2H 0H7
Téléphone : (204) 233-0210 Télécopieur : (204) 235-4489
www.ustboniface.mb.ca

REPRÉSENTANT.E.S BILINGUES DU SERVICE À LA CLIENTÈLE

Salaire de départ : 9,50 $ l'heure !

Cherchez-vous un emploi qui est à la fois motivant et amusant ? Payroll Loans Direct propose un milieu de travail formidable accompagné d'excellents avantages sociaux ! Nous recherchons actuellement des personnes bilingues pour se joindre à notre équipe afin d'occuper les emplois suivants :

- service à la clientèle entrante
- examen des documents
- entrée de données

Pour vous joindre à notre équipe, veuillez envoyer votre curriculum vitae à :

directemployment@prloans.com

Télécopieur : (204) 338-1841

La Division scolaire franco-manitobaine n° 49
Apprendre et grandir ensemble

Secrétaire en chef

La Division scolaire franco-manitobaine n° 49 est à la recherche d'une secrétaire en chef à temps plein qui œuvrera dans le secteur de la Programmation :

Les heures de travail sont de 8 h 30 à 16 h 30
L'entrée en fonction se fera le 22 janvier 2001

Ce poste temporaire prendra fin le 22 janvier 2002.

Les personnes intéressées auront :

- une excellente connaissance de l'informatique (Word et l'environemment Windows);
- une excellente connaissance du français et de l'anglais;
- l'habileté à travailler en équipe;
- l'habileté à gérer efficacement le temps et les ressources;
- de l'entregent;
- de l'expérience en secrétariat.

Les personnes intéressées enverront leur demande accompagnée d'un curriculum vitae, au directeur général, **avant 12 h le jeudi 14 décembre 2000** à :



Monsieur Léo Robert
Directeur général
Division scolaire franco-manitobaine
Case postale 204
485, chemin Dawson
Lorette (Manitoba)
R0A 0Y0

Téléphone: (204) 878-9399 Télécopieur: (204) 878-9407

Division scolaire du Cheval Blanc n° 20

est à la recherche de candidatures pour le poste suivant à temps plein :

Commis aux comptes payables

Cette personne devra :

- faire preuve d'excellentes habiletés d'organisation et de communication;
- avoir une aptitude à gérer plusieurs projets de manière autonome ou en équipe et de les mener à terme;
- avoir de l'expérience et des connaissances dans le domaine de la comptabilité;
- avoir connaissance des systèmes informatiques MS Word et MS Excel;
- posséder des bonnes connaissances de claviste;
- être capable de respecter une date limite.

Inscription et/ou achèvement d'un programme de comptabilité ainsi qu'une connaissance du programme Master Works seraient un atout.

Les responsabilités incluront les tâches suivantes mais ne seront pas limitées à celles-ci : responsable de la comptabilité dont, les comptes payables, les comptes recevables, la facturation et le classement des dossiers.

Rémunération selon l'expérience et les qualifications.

Toute personne intéressée est priée d'envoyer son curriculum vitae à :

Karen Cyrenne
Secrétaire-trésorière
Division scolaire
du Cheval Blanc n° 20
Case postale 160
Élie (Manitoba)
R0H 0H0
Télécopieur : (204) 353-2480
Courriel : whpsd@whpcn.net

Perspectives de carrière à Winnipeg

CUETS (Credit Union Electronic Transaction Services) assure des services commerciaux et de carte de crédit MasterCard à ses clients d'un bout à l'autre du Canada.

*Sur la foi de 20 ans de succès, nous lançons un nouveau **centre de services à Winnipeg** afin de satisfaire à la demande croissante des clients MasterCard.*

Nous sommes à la recherche de personnes pour combler les postes suivants :

POSTES BILINGUES

- **Directeur du centre de services**
- **Superviseur et chef d'équipe**
- **Superviseur, Prêts et recouvrement des créances**
- **Représentant des prêts**
- **Représentants du service à la clientèle**
- **Adjoint administratif**

AUTRES POSTES

- **Analyste technique**
- **Personne-ressource, Gestion des systèmes**
- **Agent de formation et responsable de la documentation**

Pour obtenir de plus amples renseignements sur les possibilités d'emploi, veuillez visiter le site Web de CUETS :

www.cuets.ca

CUETS
CREDIT UNION ELECTRONIC TRANSACTION SERVICES

Ressources humaines
2055, rue Albert
Regina (Saskatchewan)
S4P 3G8
Télécopieur : (306) 566-1773



Division scolaire du Cheval Blanc n° 20

sollicite des candidatures pour le poste suivant à l'École communautaire de Saint-Laurent

Poste :
Enseignant(e),
position temporaire à temps plein

Matières à enseigner :
Immersion 4e à 6e année
Sciences humaines • 10 G
Traitement de texte • 30 G

Salaire :
selon le contrat de la MTS

Qualités requises :

- certificat d'enseignement du Manitoba;
- expérience d'enseignement du programme d'Immersion.

Date d'échéance :
le 15 décembre 2000

Date d'entrée en fonction :
le 8 janvier 2001

Veuillez indiquer votre intérêt par écrit en envoyant votre curriculum vitae à :

M. Hugh Sigurdson
Directeur
École communautaire
de Saint-Laurent
Saint-Laurent (Manitoba)
R0C 2S0
Téléphone :
(204) 646-2209 (école)
(204) 646-2503 (domicile)
Télécopieur : (204) 646-2034

South Eastman/Santé Sud-Est-Inc.

INFIRMIER(IÈRE)S EN RESSOURCES CLINIQUES

Deux (2) postes à temps partiel (0,8)

South Eastman Health/Santé Sud-Est Inc., est un Office régional de la santé constitué en corporation dont la responsabilité est de planifier, coordonner et dispenser un continuum complet de services de santé à environ 53 000 résidants d'une région rurale multiculturelle du Manitoba. Le siège social de l'ORS est situé à La Broquerie.

Les établissements suivants auront désormais un poste d'infirmière en ressources cliniques III à temps partiel (0,8) : l'Hôpital Ste. Anne Hospital et le centre médico-social De Salaberry (Saint-Pierre). Sous la responsabilité du directeur de l'établissement, et en vertu d'un engagement envers la mission, la vision, les valeurs de la région et de la direction de l'établissement, le ou la titulaire de ce poste assumera la responsabilité du maintien et de l'amélioration de la qualité des soins infirmiers par : la prestation de soins infirmiers spécialisés aux patients, l'aide à la formation permanente au personnel infirmier, l'accomplissement des tâches habituelles du personnel infirmier, une pratique experte des soins infirmiers, et d'autres tâches qui lui seront assignées. Il s'agit surtout d'un quart de jour variable, du lundi au vendredi. On s'attend toutefois à ce que le ou la titulaire de ce poste soit en mesure d'accepter d'autres quarts de travail au besoin.

Qualifications requises :

- membre en règle de la MARN;
- maîtrise du français et de l'anglais;
- une expérience minimale récente de trois (3) ans dans les domaines des soins cliniques, des soins intensifs, des soins palliatifs et des soins communautaires serait un atout;
- aptitude à favoriser l'interdisciplinarité et la collaboration en vue d'offrir des services de qualité, d'améliorer la qualité, et d'habiliter le personnel;
- aptitude à résoudre les conflits;
- excellentes aptitudes de communication orale et écrite;
- certificat valide en réanimation cardio-respiratoire;
- attestation de compétence en soins immédiats et en réanimation cardio-respiratoire;
- état de santé physique et psychologique permettant de répondre aux exigences du poste.

Toute candidature à ce poste pourrait faire l'objet d'une vérification du casier judiciaire.

Les personnes qui désirent poser leur candidature sont priées de faire parvenir leur demande d'emploi par écrit, au plus tard **le 15 décembre 2000**, à :

Madame Cheryl LeBleu
Coordonnatrice des ressources humaines
C.P. 470
La Broquerie (Manitoba)
R0A 0W0
Télécopieur : 1 (204) 424-5888
Courriel : dpattyn@sehealth.mb.ca

South Eastman Health/Santé Sud-Est Inc. remercie toutes les personnes qui auront manifesté leur intérêt. On ne communiquera toutefois qu'avec les candidats et candidates choisis pour une entrevue.



The Canadian Wheat Board
La Commission canadienne du blé

Directeur, directrice, Opérations céréalières de l'Ouest

Concours #00-68A

La Commission canadienne du blé (CCB) est un office de commercialisation de céréales d'importance internationale. Sous l'autorité du vice-président du Transport, la ou le titulaire sera chargé de la planification, de l'administration et de la gestion d'ensemble du service des opérations céréalières; il ou elle veillera à la coordination efficace de l'acheminement du grain vers les points de livraison intérieurs et les ports d'expédition. Ses tâches comprennent l'évaluation et l'analyse de données opérationnelles complexes tirées de nombreuses sources.

Les candidats doivent détenir un baccalauréat avec spécialisation en gestion du transport ou avoir une expérience conjuguée à une formation équivalente connexe. Les candidats doivent avoir une expérience professionnelle au niveau gestionnel ainsi que d'excellentes compétences en administration. La personne retenue possédera de solides compétences en analyse et en prise de décisions et pourra communiquer efficacement des renseignements complexes par écrit et verbalement lors d'exposés. Elle devra avoir une profonde connaissance et une vaste expérience de l'industrie céréalière canadienne ainsi qu'une grande connaissance de tous les volets de l'industrie du transport du grain. L'anglais est la langue de travail.

La CCB offre des salaires concurrentiels, une gamme complète d'avantages sociaux et d'excellentes conditions de travail. Les personnes intéressées peuvent présenter leur demande de candidature par écrit accompagnée de leur curriculum vitae, en n'oubliant pas de mentionner le no de concours, leurs attentes salariales et une liste de répondants, **au plus tard le vendredi 15 décembre 2000.**

Direction des ressources humaines
La Commission canadienne du blé
CP 816, succ. Main
Winnipeg MB R3C 2P5
No de télécopieur: (204) 983-1209
Courriel: HRmailbox@cwb.ca

notre personnel : une force vive

Nous souscrivons au principe de l'égalité d'accès à l'emploi.

Commis à la paye bilingue

Offrez-vous un cadeau de Noël à l'avance! Ce poste vous propose de la stabilité et un bon salaire. La personne choisie sera bilingue (français/anglais) et fera preuve de flexibilité et de volonté pour faire une variété de tâches. Elle aura de solides compétences en entrée de données et en analyse, ainsi que la capacité de travailler avec un minimum de supervision. De l'expérience de travail dans un service de paye sera considérée comme un atout; cependant, il est essentiel que la personne choisie ait d'excellentes aptitudes à travailler avec des chiffres et des dates de tombée. Excellents avantages sociaux. Veuillez communiquer avec Specialty Office Staff au 943-6611.

La Division scolaire Transcona-Springfield n° 12

est à la recherche de

deux enseignant(e)s

bilingues au secondaire

débutant le 1er février et se terminant le 29 juin 2001.

1. **pré-calcul 20S & Sciences naturelles 20S, temporaire (57 %).**
2. **mathématiques du consommateur 20S & 40S, temporaire (43 %).**

Veuillez faire parvenir votre demande, accompagnée de votre curriculum vitae, **avant le mercredi 13 décembre 2000** au soin de :

CPET (1) ou (2)
Département
du directeur général
Division scolaire
Transcona-Springfield n° 12
760, avenue Kildare est
Winnipeg (Manitoba)
R2C 3Z4
Télécopieur : 224-2783

Notez que les candidats ne recevront pas d'accusé de réception.

La Division scolaire franco-manitobaine n° 49
Apprendre et grandir ensemble

Secrétaire régionale

Le Comité régional urbain (CRU - situé à l'École Précieux-Sang) est à la recherche d'une secrétaire pour un poste permanent à demi-temps (horaire flexible).

L'entrée en fonction se fera aussitôt que possible.

Les personnes intéressées devront :

- être familières avec le logiciel Microsoft Word;
- posséder une excellente connaissance du français et de l'anglais;
- accomplir diverses tâches reliées au secrétariat;
- démontrer de l'entregent;
- être capable de travailler de manière autonome.

Les personnes intéressées enverront leur demande accompagnée d'un curriculum vitae **avant 16 h le 22 décembre 2000** à :



Monsieur Michel Verrette
Président
Comité régional urbain
200, avenue de la Cathédrale
Winnipeg (Manitoba)
R2H 0H7

Téléphone (bureau) : (204) 237-1818, poste 487
Télécopieur: (204) 237-3240
Courriel : mverrett@ustboniface.mb.ca

ADMINISTRATEUR(TRICE) DE RÉSEAU

Le CDEM est à la recherche d'une personne dynamique et autonome pour occuper le poste d'administrateur ou administratrice de réseau. Le ou la titulaire du poste devra être en mesure de gérer un réseau NT, ainsi que plusieurs réseaux LAN opérant principalement en TCP/IP. Cette personne aura également à installer de nouveaux réseaux et à participer à la planification et à l'amélioration de notre système. Elle assurera le bon fonctionnement des réseaux et l'installation de nouveaux équipements.

Le ou la titulaire aura comme principales fonctions de :

- entretenir et mettre à jour un réseau NT;
- installer et mettre à jour du matériel et des logiciels;
- assurer la sécurité des serveurs et du réseau;
- veiller à la stabilité et à l'amélioration du réseau;
- entretenir et mettre à jour plusieurs serveurs;
- assurer un appui technique aux utilisateurs et gestionnaires de la messagerie MS EXCHANGE;
- fournir une assistance technique dans l'utilisation des logiciels Microsoft Office.

Le ou la candidat(e) recherché(e) :

- possède une connaissance avancée des systèmes d'exploitation Windows (95,98, NT, 2000);
- a au moins deux années d'expérience dans un emploi semblable;
- a une excellente connaissance du français et de l'anglais;
- détient une certification Microsoft;
- a une connaissance pratique en TCP/IP, MS EXCHANGE, et SQL Server;
- possède une voiture et un permis de conduire lui permettant de se déplacer auprès des 15 CDC desservies par le CDEM;
- a une bonne connaissance des réseaux Lan et Wan;
- connaît le fonctionnement des routeurs, numériseurs et équipements actifs.

Les personnes intéressées peuvent faire parvenir leur dossier de candidature accompagné de trois noms pour fins de référence, **au plus tard le vendredi 15 décembre 2000**, en indiquant *confidentiel* et à l'attention de :

Directrice générale
Conseil de développement économique
des municipalités bilingues du Manitoba
614, rue Des Meurons, 2e étage,
Saint-Boniface (Manitoba) R2H 2P9
Ou par télécopieur au (204) 237-4618



Le CDEM remercie tous les candidats de leur intérêt. Cependant, seuls les candidats retenus pour une entrevue seront contactés.

Division scolaire catholique d'Estevan n° 27

ENSEIGNANT.E EN IMMERSION FRANÇAISE

On invite les personnes interéssées à poser leur candidature pour combler un poste temporaire à temps plein en immersion française (niveaux 5e et 6e années) à l'École Sacré Cœur/Sacred Heart School à compter du 22 janvier 2001 et jusqu'au 30 décembre 2001.

L'École Sacré Cœur/Sacred Heart School est un établissement à double voix M à 8e qui compte 200 élèves. Estevan est une communauté en pleine croissance située dans le sud-est de la Saskatchewan et dont la population est de 11 000 habitants.

Pour plus de renseignements, veuillez communiquer avec Pat Glasser, directeur, au (306) 634-4249 ou avec Al Boutin, directeur de l'éducation, au (306) 842-2674.

Veuillez envoyer votre curriculum vitae par courrier ou par télécopieur au plus tard le 14 décembre 2000 à 11 h.

Al Boutin
Directeur de l'éducation
Division scolaire catholique d'Estevan n° 27
21, rue Fifth N.E.
Weyburn (Saskatchewan)
S4H 0Y9
Télécopieur : (306) 842-1261



OFFRE D'EMPLOI

La *Fédération de la jeunesse canadienne-française* (FJCF) est à la recherche d'une personne dynamique pour remplir les exigences du poste de **Directeur de la boîte de gestion**.

La personne choisie participera à l'établissement des priorités stratégiques de l'organisation. Elle travaillera en collaboration avec la direction générale pour trouver des nouveaux projets à gérer. Les expertises suivantes sont recherchées :

- expérience en gestion de projet;
- gestion de ressources humaines;
- une expérience en gestion de budgets;
- capacité de travailler en équipe;
- faire preuve d'autonomie et de polyvalence dans ses fonctions;
- diplôme universitaire ou collégial dans un programme connexe. Une combinaison acceptable de formation, d'étude et / ou d'expérience associée au poste sera acceptée;
- un intérêt et une connaissance du développement de la francophonie canadienne;
- une connaissance de l'appareil gouvernemental serait un atout.

Date limite

La date limite pour soumettre votre candidature sera le vendredi 22 décembre 2000. L'entrée en fonction se fera le 1er février 2001. Le lieu de travail est à Ottawa et le salaire sera en fonction de l'échelle salariale en vigueur.

Personne contact

Chantal Berard, directrice générale
450, rue Rideau, bureau 301
Ottawa (Ontario) K1N 5Z4
Téléphone : (613) 562-4624
Télécopieur : (613) 562-3995
Courriel : FJCF@franco.ca

La FJCF est un organisme national voué au développement et à l'épanouissement de la jeunesse des communautés francophones et acadiennes du Canada. Elle gère plusieurs projets tels les Jeux de la francophonie canadienne, le programme Jeunesse Canada au travail, etc...



La Division scolaire de Saint-Boniface n° 4

recherche un.e

auxiliaire à l'enseignement à temps plein, bilingue, pour travailler avec des élèves ayant des besoins spéciaux

Salaire : Le(la) candidat(e) accepté(e) sera rémunéré(e) selon l'échelle de salaire des auxilaires présentement en vigueur.

Date d'échéance : le 15 décembre 2000.

Veuillez faire parvenir votre curriculum vitae par écrit à :

Jacqueline Gosselin
Directrice
École Howden
150, chemin Howden
Winnipeg (Manitoba) R2J 1L3



South Eastman/Santé Sud-Est-Inc.

Réceptionniste - Enregistrement des patients

Poste à temps partiel (0,50)

Hôpital Ste. Anne Hospital
Sainte-Anne (Manitoba)

South Eastman Health/Santé Sud-Est Inc., est un Office régional de la santé constitué en corporation dont la responsabilité est de planifier, coordonner et dispenser un continuum complet de services de santé à environ 53 000 résidants d'une région rurale multiculturelle du Manitoba. Le siège social de l'ORS est situé à La Broquerie.

L'Hôpital Sainte-Anne est un établissement de soins aigus offrant des services de chirurgie, de médecine, d'obstétrique et d'urgence. Le candidat(e) offre à l'équipe soignante des services de soutien relatifs au secrétariat et à la réception et ce, en coformité avec la philosophie, les objectifs, la politique et les procédures en vigueur à l'Hôpital Sainte-Anne.

Qualifications :

- bilinguisme (français et anglais);
- avoir terminé ses études secondaires;
- connaissance de la terminologie médicale;
- aptitudes à la communication et à l'organisation;
- expérience récente en secrétariat ou en milieu hospitalier;
- vitesse d'exécution au clavier : 45 mots à la minute;
- capacité de dactylographier des textes et de faire du traitement de texte;
- état de santé physique et psychologique permettant de répondre aux exigences du poste.

Le ou la canditat(e) retenu(e) fera l'objet d'une vérification du casier judicaire.

Veuillez faire parvenir votre demande à :

Madeleine Baril
Hôpital Ste. Anne Hospital
52, rue St-Gérard
Sainte-Anne (Manitoba)
R5H 1C2
Télécopieur : (204) 422-9929
Courriel : mbaril@sehealth.mb.ca

Les curriculum vitae seront acceptés jusqu'au 15 décembre 2000.

South Eastman Health/Santé Sud-Est Inc. remercie tous les candidats et les candidates pour leur intérêt. Toutefois, seules les personnes qui auront été retenues pour passer une entrevue seront contactées.

OFFRE DE SOUMISSION

NOUVELLE ANNEXE POUR LA SALLE À MANGER ET RÉNOVATIONS INTÉRIEURES
pour
CENTRE TACHÉ CENTRE
Winnipeg, Manitoba
ET
OFFICE RÉGIONAL DE LA SANTÉ DE WINNIPEG

Le bureau de Gaboury Préfontaine Perry Architect.e.s, au 55, rue Donald, bureau 310, Winnipeg (Manitoba) R3C 1L8, acceptera des soumissions scellées pour l'annexe de la salle à manger à cinq étages, jusqu'au jeudi 11 janvier 2001, 12 h.

Les entrepreneurs généraux et les entrepreneurs mécaniques et électriques intéressés peuvent obtenir les documents relatifs à la soumission au bureau de l'architecte, contre un dépôt de 200 $ par chèque visé ou argent comptant. Les sous-entrepreneurs peuvent examiner les plans et spécifications à l'Association de construction de Winnipeg, Rapports de construction CMD, Données de construction.

Une tournée du site aura lieu le mardi 19 décembre 2000 à 13 h 30. Les entrepreneurs intéressés peuvent se rencontrer dans le vestibule principal

Les soumissions doivent être accompagnées d'une caution équivalente à 10 % du total de la soumission, ainsi qu'un consentement de caution équivalente à 50 % de la caution de rendement et 50 % de la caution de paiement de la main d'œuvre et des matériaux. Gaboury Préfontaine Perry Architect.e.s n'acceptera pas nécessairement la soumission la moins élevée.

Gaboury
Préfontaine
Perry
architect.e.s

310-55, rue Donald, Winnipeg

Les *Petites* ANNONCES

Nombre de mots	Nombre de semaines 1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
20 et moins	5,35 $	10,70 $	13,38 $	16,05 $	18,73 $	21,40 $	24,08 $	26,76 $	29,44 $	32,12 $
21 à 28	6,42 $	12,84 $	16,05 $	19,26 $	22,47 $	25,68 $	28,89 $	32,10 $	35,31 $	38,52 $
29 à 35	7,49 $	14,98 $	18,55 $	22,47 $	25,57 $	29,96 $	33,71 $	37,45 $	41,20 $	44,94 $
36 à 42	8,56 $	17,12 $	21,40 $	25,68 $	29,96 $	34,24 $	38,52 $	42,80 $	47,08 $	51,36 $




Ces tarifs incluent la taxe sur les produits et services (TPS). Les petites annonces doivent être payées d'avance et parvenues à nos bureaux au plus tard le lundi précédant la date de publication désirée. Aucun remboursement ni crédit n'est accordé pour les annonces annulées.

DIVERS

GAGNEZ 200 $, 300 $, 500 $ ou plus par semaine en assemblant différents produits à la maison. Pour plus d'info envoyez une enveloppe pré-adressée à : O.P.T.D. 6-2400, Ouest rue Dundas, bureau 541. Réf. : 1489, Mississauga (Ontario) L5K 2R8.
189-

RECHERCHE

RECHERCHE GARDIENNE francophone pour enfant de 8 mois à Transcona, heures flexibles. Pour faire parvenir votre curriculum vitae composez le 224-0280.
203-

À VENDRE

À VENDRE: 15 km nord-est de Sainte-Anne. Maison avec caractère de huit pièces sur deux étages. Plus de 2 000 pi2, 14,5 acres de terrain. Cuisine rénovée en 1997 avec poêle, réfrigérateur et lave-vaisselle encastré. Poêle à bois dans la cuisine et le salon. Patio recouvert à l'arrière. Beaucoup d'arbres, extérieur en cèdre. Libre immédiatement. Tél.: (204) 231-0552.
202-

À LOUER

À LOUER: Saint-Boniface, 487, rue Ritchot, appartement de 3 chambres à coucher, laveuse et sécheuse, pas d'animaux, non-fumeur svp. 650 $/mois + services. Libre le 1er janvier. 253-5259.
198-

MAISON À LOUER: Rue La Vérendrye à Saint-Boniface en face de l'école Taché. 2 étages plus sous-sol, 4 chambres à coucher, 2 salles de bain, entièrement rénové il y a deux ans, laveuse et sécheuse. Pas d'animaux, 700 $/mois + services. Libre en janvier 2001. Tél.: 1 (204) 248-2150 avant 19 h ou 1 (204) 248-2081 après 18 h.
204-

À LOUER: Grand espace chez-nous, charmant, ensoleillé, meublé. Télé privée. Quartier Norwood. 325 $/mois. Tél.: 233-0746.
205-

Nécrologie

Maurice Tessier



Maurice Tessier, de Saint-Jean-Baptiste, est décédé paisiblement à l'Hôpital général Saint-Boniface le dimanche 26 novembre 2000 à l'âge de 76 ans.

Il a été précédé de son fils Richard en 1968, de ses parents Flavien et Agnès, et de ses sœurs Raymonde et Aline.

Maurice laisse dans le deuil son épouse Jeannette (née Hénault) et ses enfants Gilbert (Patricia) d'Edmonton et Paulette Saint (Bruce) d'Ardmore en Alberta; ainsi que ses petits-enfants Marie, Daniel et Trevor Tessier, Stéphane, Joanne, Robert et Jennifer Makarewiez, et Cody Saint.

Maurice est né le 7 novembre 1924 à Saint-Jean-Baptiste. Il a travaillé à la quincaillerie et au garage de Tessier Brothers Ltd. Pendant la guerre, il a servi outremer avec la Marine royale du Canada. Après sa période de service, il est revenu travailler pour l'entreprise familiale. Il a ensuite établi Tessier Heating & Conditioning.

Il était un membre actif de sa communauté, participant aux Chevaliers de Colomb, à la Légion royale canadienne et à la Chambre de commerce.

La messe des funérailles a été célébrée le jeudi 30 novembre 2000 à 14 h à l'église catholique de Saint-Jean-Baptiste. La veille du corps a eu lieu avant la messe à 13 h 30.

Les amis qui le désirent peuvent donner à la Société du cancer du Canada, division du Manitoba, 193, rue Sherbrooke, Winnipeg (Manitoba) R3C 2B7.

AVIS AUX CRÉANCIERS

EN CE QUI CONCERNE la succession de feue ROSE-AIMÉE HÉLÈNE BARNABÉ, de la ville de Winnipeg, au Manitoba.

TOUTES réclamations contre la succession ci-dessus mentionnée doivent être déposées à l'étude des soussignés au 444, avenue St-Mary, bureau 800, Winnipeg, Manitoba, R3C 3T1, le ou avant le 15e jour de janvier 2001.

Fait à Winnipeg, au Manitoba, ce 30e jour de novembre 2000.

Michel L. J. Chartier
MONK, GOODWIN
Procureurs de la succession

AVIS AUX CRÉANCIERS

EN CE QUI CONCERNE la succession de feue ANNETTE PAQUIN (née Poitras), de la ville de Winnipeg, au Manitoba, retraitée.

TOUTES réclamations contre la succession ci-dessus mentionnée doivent être déposées à l'étude des soussignés au 247, boulevard Provencher, Saint-Boniface, Manitoba, R2H 0G6, le ou avant le 15e jour de janvier 2001.

Fait à Winnipeg, au Manitoba, ce 30e jour de novembre 2000.

Cabinet d'avocats R.E. Teffaine,
Q.C. / c.r. Law Corporation
Procureurs de la succession

AVIS AUX CRÉANCIERS

EN CE QUI CONCERNE la succession de feu ANDRÉ GÉRARD TALBOT, du village de Notre-Dame-de-Lourdes, au Manitoba.

TOUTES réclamations contre la succession ci-dessus mentionnée devront être déposées à l'étude des soussignés au 9e étage, 400, avenue St. Mary, Winnipeg, Manitoba R3C 4K5 à l'attention de Maître Alain L.J. Laurencelle (dossier 36434-1) le ou avant le 19e jour de janvier 2001.

Fait à Winnipeg, au Manitoba, ce 4e jour de décembre 2000.

TAYLOR MCCAFFREY
AVOCATS ET NOTAIRES
ALAIN L.J. LAURENCELLE
TÉL. : 988-0304

Chronique RELIGIEUSE



HUBERT BALCAEN
Laïc

L'Eucharistie

Du 5 octobre au 23 novembre 2000, sous les auspices du Centre de Pastorale du diocèse de Saint-Boniface et la section de l'Éducation permanente du Collège universitaire de Saint-Boniface était présentée une série de sept soirées d'information autour du thème de *l'Eucharistie.* Je n'ai pas la prétention, dans cet article, de tenter de présenter un « résumé » de cet ensemble mais bien plutôt de dire quelques mots sur les présentations et d'offrir une conclusion ainsi qu'une appréciation personnelle.

Raymond Vaillancourt, prêtre eudiste de Sherbrooke (Québec), a présenté la première session qui se voulait une introduction au plein sens de l'Eucharistie. Deux notions m'ont particulièrement frappé à cette session : on **n'explique pas** l'Eucharistie, on ne fait **qu'entrer dans son Mystère**. Comme l'amour humain, c'est inexplicable. Il faut vivre notre Eucharistie comme une chance de nous décentrer pour comprendre notre Dieu.

C'est à Lise Hudon-Bonin et Gilles Bonin qu'est revenue la tâche d'assurer la deuxième session qui avait pour titre : *Le lien entre l'Eucharistie et ma vie.* Cette session s'est voulue pratique et les responsable ont réussi à bien doser théorie et pratique de façon à faire saisir certains points majeurs tels que : je dois **vivre** mon Eucharistie dans toutes les dimensions de ma vie. L'Eucharistie nous interpelle. On « va à la messe » pour se nourrir et ensuite nourrir les autres. La véritable communauté chrétienne est une cellule vivante qui rayonne...

Les autres sessions ont porté, tour à tour sur : *l'Eucharistie et les jeunes de 13 à 20 ans* (Richard Fréchette), *Célébrer l'Eucharistie avec les enfants et leurs familles* (Françoise Lagacé), *Formation pour les fonctions liturgiques : lecteurs/lectrices, Auxiliaires de la* communion (Comité diocésain de liturgie) et enfin, deux sessions sur *Les Grandes étapes de la messe* sous la direction de Robert Campeau du Centre de Pastorale du diocèse de Saint-Boniface.

Chacune de ces sessions eut mérité en elle-même une chronique, vu le soin que chaque responsable a apporté à sa préparation et la qualité de chacune des sept sessions. Françoise Lagacé, une laïque engagée du diocèse de Gatineau-Hull, a assuré la session sur la célébration de l'Eucharistie avec les enfants et leurs familles. Après sa présentation, on ne pouvait que s'émerveiller des progrès faits depuis une vingtaine d'années au plan de la célébration eucharistique avec les enfants. Les nombreux outils disponibles, tant sonores que visuels, font qu'il est maintenant possible d'obtenir nombre de ressources pour aider à rendre ces célébrations pour les enfants et leurs familles, signifiantes et priantes.

La soirée animée par Richard Fréchette était très bien conçue avec une possibilité d'échanges avec des jeunes de la catégorie d'âge en question et une table ronde à laquelle ont participé un animateur et une animatrice de pastorale en milieu des jeunes et un jeune. La possibilité pour les participants de poser des questions et de participer à l'échange s'est révélée bien utile, également.

Les deux dernières sessions, présentées par Robert Campeau, ont fait ressortir l'importance relative de chacune des parties de la messe et ont expliqué le sens des nombreux gestes de la célébration eucharistique. L'homélie, par exemple, devrait consister à mettre la Parole de Dieu à la disposition des gens. Les acclamations sont les chants les plus importants de la célébration et se veulent un cri du cœur. C'est en tant que Peuple de Dieu que nous nous rassemblons pour l'Eucharistie.

En conclusion, j'aimerais d'abord féliciter Michelle Sala-Pastora, directrice du Centre de Pastorale et son équipe et la section de l'Éducation permanente du Collège universitaire de Saint-Boniface d'avoir rendu possible cette série. Les organisatrices et organisateurs d'une telle initiative ont su recruter des personnes de qualité pour assurer chacune des sessions. Il est à souhaiter qu'une première si heureuse ne demeure pas sans lendemain. Il s'agit là d'une très belle occasion de nourrir sa foi et son intelligence de la foi. Car, s'il est vrai de dire que l'on croît dans la mesure où l'on y croît, il faut ajouter que la foi s'étiole souvent ou demeure infantile, a défaut d'être nourri. Grandir dans sa foi et d'une foi éclairée et grandissante. Une série comme celle-là (et d'autres qui y feront suite, il faut l'espérer) peut contribuer de façon importante à la croissance nécessaire de cette foi.

PROTOCOLE

Au service de Son Excellence

Marc Gobeil peut se vanter d'accomplissements peu communs pour quelqu'un de son âge. Il nous raconte son tout dernier contrat : travailler pour la représentante de la Reine du Canada.

Claude HEPPELLE

Qui aurait pu prédire qu'un jeune originaire de Saint-Boniface se trouverait un jour à travailler à Rideau Hall afin de planifier les allées et venues de la gouverneure générale Adrienne Clarkson dans ses fonctions officielles ? Pourtant depuis juin, Marc Gobeil agit en tant qu'agent de politique et de planification pour la gouverneure générale du Canada.

« J'ai été très chanceux, explique le Franco-Manitobain. Je suis rentré temporairement à cause d'un congé de maternité en prenant la chance qu'on voudrait toujours de mes services. On m'a annoncé récemment qu'après mon contrat de six mois, on aura toujours besoin de moi. »

Pour travailler à Rideau Hall, résidence officielle de la gouverneure générale du Canada, Marc Gobeil souligne qu'il a dû se fier à son expérience pratique puisqu'il n'existe pas vraiment de baccalauréat en coordination d'événements. « J'ai œuvré en relations publiques et en organisation d'événements pendant deux ans à Montréal, et j'ai travaillé par la suite pour le président du Conseil de Téléfilm Canada, explique-t-il. Je détiens un baccalauréat en communications de l'Université d'Ottawa et j'étudie présentement afin d'obtenir ma maîtrise en administration des affaires. »

Le jeune homme âgé 29 ans est un de quatre agents de politique et de planification à Rideau Hall. « Nous avons deux fonctions principales, mentionne-t-il. Premièrement, nous sommes présents aux cérémonies de remise de médailles comme l'Ordre du gouverneur général. Ensuite, on doit s'assurer que Son Excellence participe, lorsque c'est possible, à des événements entourant les quatre causes qui lui sont importantes : les droits des Autochtones, les sans-abri, les écoles d'immersion et les arts & la culture. »

Une grande partie du travail de Marc Gobeil est de coordonner les dates disponibles avec la multitude de demandes reçues dans l'année.

« Il y a en moyenne 2 000 demandes de visites dans un an, dit-il. Évidemment, elle ne peut pas se déplacer autant, mais madame Clarkson veut être très près des Canadiens et, se déplacera si elle le peut. Toutefois, la gouverneure générale ne participe jamais à des prélèvements de fonds ni à des fonctions politiques. »

Pour l'étudiant à temps partiel à l'Université d'Ottawa, travailler pour la représentante de la Reine est très gratifiant. « Je peux m'identifier comme Canadien lorsque j'assiste aux cérémonies de remise de médailles, avance-t-il. C'est très émouvant. »



Photo : Gracieuseté Marc Gobeil

Marc Gobeil, agent de politique et de planification de Son Excellence Adrienne Clarkson, gouverneure générale du Canada.

Ayant déménagé dans la région de la capitale nationale avec sa famille, Marc Gobeil apprend, grâce à ses fonctions, à découvrir son pays. « C'est le fun, jacasse-t-il. J'ai l'impression de vivre les beautés de nos régions simplement en étudiant les demandes qui nous sont envoyées de partout. » Il arrive même à l'occasion qu'il puisse accompagner madame Clarkson si elle quitte Ottawa pour quelques jours. « C'est rare que ça arrive, annonce-t-il. Mais déjà, j'ai eu l'occasion de me rendre avec elle au Nouveau-Brunswick. »

Toutefois, il arrive parfois que Marc Gobeil ait de la difficulté à distinguer sa vie professionnelle de sa vie privée. « Il faut se souvenir qu'on est toujours employé de la gouverneure générale », affirme-t-il. Pour cette raison, il arrive souvent que les agents de politique et de planification doivent changer leurs plans personnels pour accommoder les besoins professionnels. « La semaine dernière, au lieu d'être chez moi à faire de la peinture, j'ai eu l'occasion d'accompagner une personnalité importante, explique-t-il. Ça ne m'a pas du tout dérangé, mais il faut être flexible et savoir tout balancer dans ce métier. Ce n'est pas du 9 h à 17 h. »

À savoir si son travail était particulièrement difficile vu la personnalité de la gouverneure générale, Marc Boily répond que non. « Madame Clarkson est habituée à la présence des médias, constate-t-il. Elle est une personne ouverte, chaleureuse, humaine et débordante d'énergie. Et elle exige du contenu lors des événements auxquels elle assiste. C'est ce qui nous apporte un certain défi. Ce n'est pas facile d'organiser un horaire qui lui permet de toujours interagir avec les participants de l'événement. »

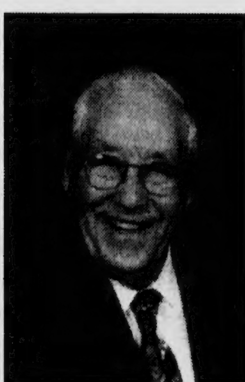
Précisions

Dans l'article *Renouveau au Centre Aulneau*, publié dans l'édition du 1 au 7 décembre de *La Liberté*, on aurait dû lire parmi les donateurs des rénovations du Centre : la Ville de Winnipeg (Programme d'aide aux collectivités) et la Fondation Thomas-Sil. De plus, l'animatrice de la cérémonie, Janine Tougas, œuvrait au Centre il y a dix ans, et non pendant les dix dernières années. Toutes nos excuses.

Coup de chapeau

En collaboration avec la radio française de Radio-Canada, CKSB 1050 AM, La Liberté vous présente le Coup de chapeau de la semaine.





Cette semaine, le coup de chapeau de la semaine est remis à un résidant de Saint-Norbert. Le récipiendaire de cette semaine, malgré ses 81 ans, est encore très actif au sein de sa communauté. Il s'est engagé notamment avec le comité de l'orgue de la paroisse, a vendu les annonces qui aideront à rembourser les frais reliés à la publication du livre paroissial et est encore bien impliqué au sein de son conseil des Chevaliers de Colomb. Le coup de chapeau de CKSB est remis à Georges Boisjoli.

À VOTRE SERVICE

AVOCATS-NOTAIRES

MONK, GOODWIN
···AVOCATS ET NOTAIRES···

Me LAURENT J. ROY , c.r.
Me MICHEL CHARTIER
Me RHONDA M. HERCUS
Me ROBERT L. BUISSON

800, Édifice Centra Gas
444, avenue St. Mary
Winnipeg (Manitoba)
R3C 3T1
Téléphone: (204) 956-1060
Télécopieur: (204) 957-0423

Alain J. Hogue
Barreaux du Manitoba et de la Saskatchewan

Domaines d'expertise:
- préjudices personnels
- demandes d'indemnité pour Autopac
- litiges civil, familial et criminel
- ventes de propriété; hypothèques
- droit corporatif et commercial
- testaments et successions

Place Provencher
194, boul. Provencher
237 9600

TEFFAINE, LABOSSIÈRE

Avocats et notaires,

Rhéal E. Teffaine, c.r.
Denis Labossière

247, boulevard Provencher,
Saint-Boniface (MB)
R2H 0G6.
Téléphone: 925–1900.
Fax: 925–1907.

Léo V. Teillet, B.A., LL.B.
Avocat et notaire
182, rue Dumoulin,
Saint-Boniface (Manitoba)
R2H 0E3
Téléphone: (204) 958–6850
Télécopieur: (204) 958–6855

Jean-Paul Boily, B.A., LL. B.
202, boulevard Provencher
Saint-Boniface (Manitoba) R2H 0G3
Téléphone: 987-3880
Télécopieur: 233-9762


TAYLOR McCAFFREY
AVOCATS et NOTAIRES

Me ALAIN L.J. LAURENCELLE
988-0304
alaurencelle@tmlawyers.com

Me STÉPHANE DORGE
988-0440
sdorge@tmlawyers.com

DOMAINES DE PRÉFÉRENCE :
droit commercial et corporatif;
immobilier (real estate);
affaires et financement;
planification successorale
pour individu, ferme et commerce;
testaments et successions.

Plus de 50 avocats exerçant dans tous les domaines du droit à votre service!

OPTOMÉTRISTES

Dr Denis R. Champagne
Optométriste
Sur rendez-vous seulement
212, avenue Regent ouest
224-2254
2090, avenue Corydon
889-7408

Dr Keith Mondésir

Optométriste

- Examen de la vue
- Lunettes ajustées
- Verres de contact

201–1555, chemin St-Mary's
Saint-Vital
Pour un rendez-vous, composez le 255–2459.

La Maison d'Optique
157
boulevard Provencher
233-3889
SANS FRAIS : 1-888-872-8988

SERVICES

BRUNET Monuments
Troisième Génération

- **MONUMENTS**
- **PLAQUES EN GRANITE OU BRONZE**
- **INSCRIPTIONS**

L'ART COMMEMORATIF PERSONNALISÉ

405, rue Bertrand
233-7864

«Au service des Franco-Manitobains depuis 1910...»

CHAPELLE FUNÉRAIRE SAINT-PIERRE

Pour être assuré d'un service en français dans la région sud-est, appelez:

LEON MORRISSETTE au **433-7257**

Plus de 20 ans d'expérience

«LOEWEN FUNERAL CHAPELS»

Steinbach Tél.: 326-1351



- **CONCEPTION GRAPHIQUE**
- **TYPOGRAPHIE**
- **MISE EN PAGE**
- **IMPRIMERIE**

TÉLÉPHONE (204) 989-5252
TÉLÉCOPIEUR (204) 957-1735
SERVICE ET QUALITÉ

EXPERTS CONSEILS / COMPTABLES AGRÉÉS



J.P.R. (Ron) Comeault,
BA, FIC, CIM, FCSI
Vice-président
Conseiller en placement

RBC Dominion valeurs mobilières Inc.
185, rue East
Sault Ste-Marie (Ontario) P6A 3C8

Sans frais : 1 800 557-2396
Tél. : (705) 759-7090
Télécopieur : (705) 759-0699
Courriel : ron.comeault@rbcds.com


RBC DOMINION VALEURS MOBILIÈRES
MEMBRE DU GROUPE DE LA BANQUE ROYALE



BDO DUNWOODY SRL
Comptables agréés et consultants
5e étage, 191, Broadway
Winnipeg (MB) R3C 3T8
Téléléphone: (204) 956-7200
Télécopieur: (204) 926-7201
http://www.bdo.ca
Courrier électronique: gchaput@winnipeg.bdo.ca

Nos professionnels:

Michelle Boris, CA
Eugene Brokopiw, CA
Bruce Caplan, CA, CIP
Arthur Chaput, CA, CFP
Gilles Chaput, FCA
Raymond Desrochers, CA,CFE
Pamela Dupuis, CA
James Doer, CA, CFP
Lucien Guenette, CA
Chris Kauenhofen, CA
Collin LeGall, CMA, CIP
Lucile Legal-Griffiths, CA
Travis Leppky, CA, CISA
Henri Magne, CA
Mona Marcotte, CA
Elizabeth Maw, CA
Russell Paradoski, CA, CFE
Georges Picton, CGA
Jennifer Pyzer-Whetter, CA
Marc Rivard,CA
Mark Wong, CA (en stage)

BDO DUNWOODY SRL est une société en nom collectif à responsabilité limitée enregistrée en Ontario.

ASSUREURS

Agence d'Assurance
AURÈLE DESAULNIERS
(1987)

Pour tout service d'assurance!

Joel Desaulniers
Christine Desaulniers
Janet Sabourin-Gatin
Natalie Pound
Nicole Lysyk
Roger Bouchard
Sara Martin

390-B, boulevard Provencher
Téléphone: 233-4051



SERVICES

Nicole Landry-Milner
agent immobilier



RE/MAX
performance realty
Service bilingue
255-4204

Cet espace est à votre disposition!

SERVICES

CORPORATION DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE RIEL

Riel

Promouvoir le développement économique chez les francophones de Saint-Boniface, Saint-Vital et Saint-Nobert.

Raymond Simard, B.A., B. Comm., président
178, rue Dumoulin, Saint-Boniface R2H 0E3

Tél.: 233-7799 • Fax: 233-7444
Courriel: CORPRIEL@ESCAPE.CA



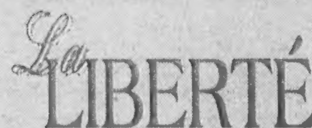
Procurez-vous un exemplaire aux endroits suivants:

À nos bureaux de la Maison franco-manitobaine
383, boul. Provencher
Centre culturel franco-manitobain
340. boul. Provencher
Marion Grocery
237, rue Bertrand
Librairie La Boutique du Livre
315, rue Kenny
Dépanneur Provencher
174, boul. Provencher

Hôpital Saint-Boniface
Boutique de souvenirs
IGA Provencher
390, boul. Provencher
Librairie À la page
200, boul. Provencher
Turbo - Saint-Boniface
230, rue Marion
Amber Auto Service • *Sainte-Anne*
617, rue Traverse
Esso • *Parc Windsor*
192, Archichald

Chapters
• *Centre Saint-Vital*
Shell Service
350, chemin Sainte-Anne
Pharmacie St-Pierre
• *Saint-Pierre-Jolys*
Lorette IGA • *Lorette*
Petro-Canada • *Lorette*
Saint-Adolphe Esso • *Saint-Adolphe*
Le Dépanneur • *La Broquerie*
Épicerie Coulombe • *Saint-Malo*

Abonnez-vous à



OPTIONS OFFERTES

	Au Manitoba	Ailleurs au Canada
1 an	28, 50 $ ☐	32,10 $ ☐
2 ans	51,30 $ ☐	58,85 $ ☐

Oui je m'abonne dès aujourd'hui!

Nom: ______________________
Prénom: ______________________
Adresse: ______________________
____
Ville: ______________________
Province: ______________________
Code postal: __________ Téléphone: __________
Je choisis de payer par:
Visa: __________ MasterCard: __________
(inscrire le numéro de votre carte et la date d'expiration)

Chèque ou mandat poste:
(libellez votre chèque ou mandat de poste à l'ordre de La Liberté*)*
C.P. 190, 383, boulevard Provencher, Saint-Boniface (Manitoba) R2H 3B4